

ATLAS DES PAYSAGES

DE LA LOIRE



La Vallée du Rhône



Le Massif du Pilat



Les Vallées de l'Ondaine, du Furan et du Gier



La Plaine du Forez



Les Monts du Forez et de la Madeleine



Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais



Le Roannais

ATLAS DES PAYSAGES DE LA LOIRE



LA VALLÉE DU RHÔNE

LE MASSIF DU PILAT

LES VALLÉES DE L'ONDAINE,
DU FURAN ET DU GIER

LA PLAINE DU FOREZ

LES MONTS DU FOREZ
ET DE LA MADELEINE

LES MONTS DU LYONNAIS
ET DU BEAUJOLAIS

LE ROANNAIS



temps et paysage

HIVER



PRINTEMPS



ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

13

TEMPS ET PAYSAGE



ETE



AUTOMNE

4 vues du Pilat à 4 saisons différentes :
4 ambiances contrastées (on notera,
sur la photo « Été » l'impact paysager
d'un incendie)

La Plaine du Forez avec le
piton de Saint-Romain-le-Puy :

• **Matin :**

Les Monts du Lyonnais
n'apparaissent pas et
Saint Romain-le-Puy se silhouette
dans les brouillards matinaux.

• **Midi :**

On devine les Monts du
Lyonnais, brouillés par les
brumes de chaleur

• **Soir :**

Les Monts du Lyonnais qui
ferment la plaine du Forez
à l'Est, se perçoivent dans
leurs détails et le piton de
Saint-Romain-le-Puy devient
moins présent.
Les ombres des Monts du
Forez s'étendent sur la plaine.





Les paysages ne sont pas immuables. Ils évoluent parfois très vite : mais les hommes oublient aussi comment ils étaient auparavant et les recomposent de façon idéalisée.

Le paysage, c'est d'abord les images d'une réalité. Ces images - approche sensorielle - traduisent les ambiances d'un lieu. Celles-ci dépendent fortement des saisons, de l'heure journalière, mais aussi, de la même façon, des conditions météorologiques.

Les photos illustrant cet Atlas ont été prises à un moment précis. Pour permettre aux lecteurs de mesurer l'impact du temps, les clichés ci-contre et ci-après, traités en :

- . hier/aujourd'hui,
 - . hiver/printemps/été/automne,
 - . matin/midi/soir,
- permettront de relativiser le caractère « péremptoire » des illustrations de l'Atlas.

HIER



AUJOURD'HUI



La Loire à Andrézieux : au fil du temps, le paysage s'est fermé et les signes des activités humaines ont disparu.

1905



Vignobles à Pélussin.

2000



...leur exploitation en terrasses, trop peu rentables, a conduit à leur abandon.

1970



2000



Saint-Etienne : Rue des Docteurs Charcot : l'espace public a été valorisé et l'ambiance change.

1970



2000



Saint-Etienne : Place Bellevue : les établissements industriels partent et laissent place à une organisation différente de la ville.

1970



2000



Reconquête du vignoble sous l'impulsion du Parc Naturel Régional du Pilat.

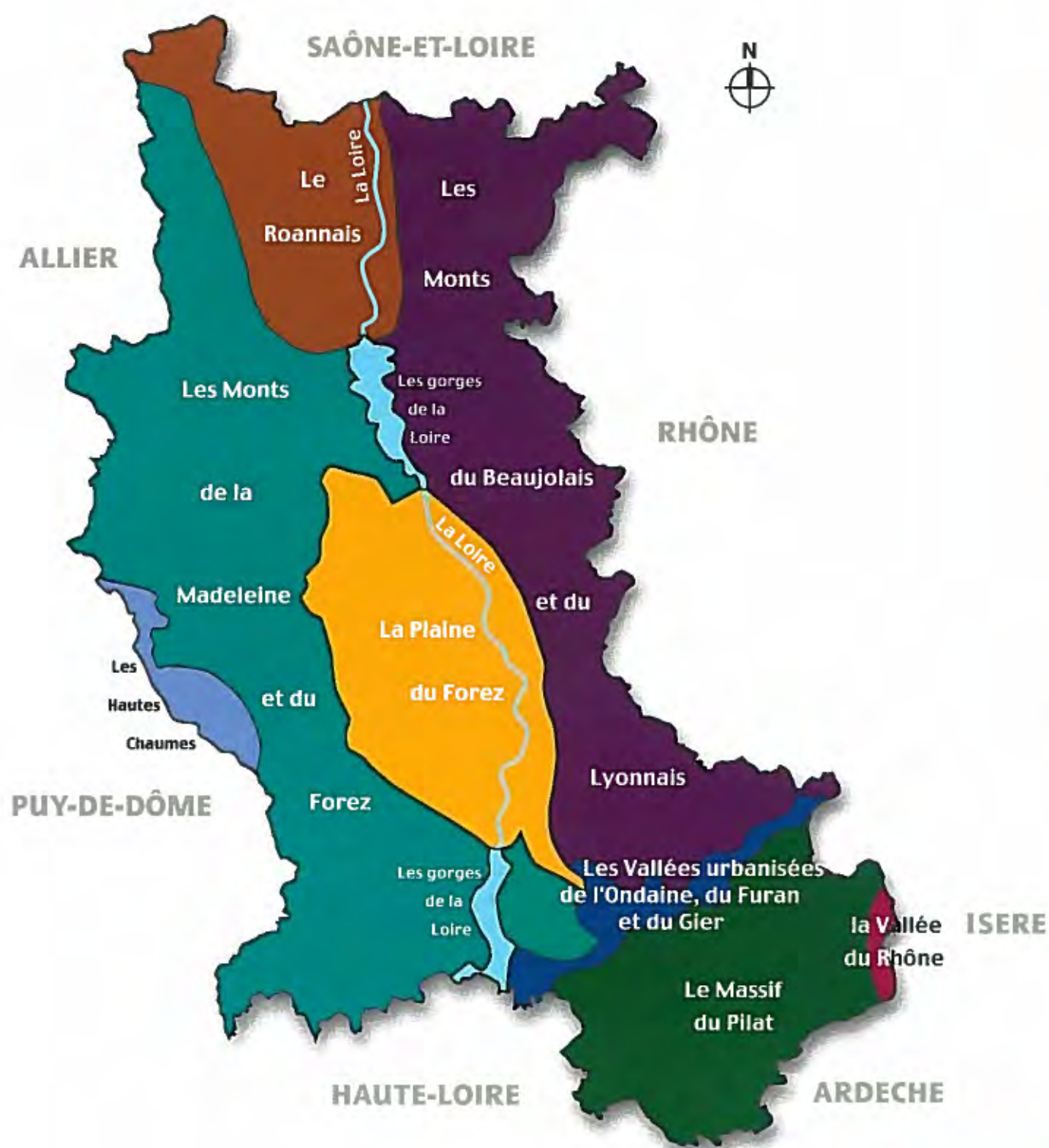


de paysages

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

11

UN ATLAS DES PAYSAGES POUR QUOI FAIRE



Nous avons défini le paysage comme « une portion d'espace analysée visuellement ».

Cette portion peut s'élargir ou rétrécir considérablement, tout en restant paysage : le jardin n'est-il pas le paysage de proximité de chaque maison individuelle ?

Chaque commune de France n'est-elle pas riche de paysages divers ?

Aussi, convenait-il de cadrer les paysages de la Loire.

Pour cela, nous avons retenu ses grandes composantes géographiques à l'intérieur desquelles se déclinent des paysages plus ou moins contrastés, mais de même nature.

• **Les Monts du Forez et de la Madeleine :**

Interface entre Rhône-Alpes et Auvergne, très boisés, au caractère montagneux affirmé.

L'unité de paysage « les Monts du Forez et de la Madeleine » inclut ou côtoie les paysages-sites^① suivants :

• **Les Hautes Chaumes :**

Partie intégrante des Monts du Forez, ils dominent la Loire. Lorsqu'ils sont enneigés, ils sont visibles depuis presque tout le département.

• **Les Gorges de la Loire :**

Elles se décomposent en deux sections :

- l'une en amont de la Plaine du Forez,
- l'autre en amont de la plaine de Roanne.

Leurs limites nettes, leur ambiance, leur caractère, leur fonction touristique en font des entités autonomes.

• **La Plaine du Forez :**

Plaine d'effondrement de la Loire, cœur du département, elle s'étale dans un contexte montagneux qui la cerne.

unités

• **Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais :**

Limites Ouest extrême du Massif Central sur les vallées de la Saône et du Rhône, avec des versants contrastés entre l'Est (le Rhône) et l'Ouest (la Loire).

• **Le Roannais :**

Après le resserrement montagneux surnommé « le seuil de Neulise », la vallée de la Loire s'élargit et s'ouvre aux influences du Bourbonnais et du Charolais.

• **Les Vallées de l'Ondaine, du Furan et du Gier :**

Conurbation^② témoignage de l'histoire industrielle du département, elle fait communiquer Rhône-Alpes et Auvergne.

• **Le Massif du Pilat :**

Ceinture de plateaux plus ou moins mamelonnés, accrochés aux massifs boisés centraux, et fédérés par le Parc Naturel Régional, le Pilat s'ouvre au Nord sur le Lyonnais, à l'Est sur la Vallée du Rhône, au Sud sur le Vivarais.

• **La Vallée du Rhône :**

Le morceau de vallée du Rhône inclus dans le département de la Loire, est très réduit en superficie. Mais, sa valeur emblématique est forte, car le Rhône « traverse » les huit départements composant la région Rhône-Alpes : elle est donc l'accroche du département sur la région.

① PAYSAGE-SITE : PAYSAGE REMARQUABLE ET/OU EXCEPTIONNEL.

② CONURBATION : RÉUNION, EN UNE SEULE AGGLOMÉRATION, DE PLUSIEURS VILLES VOISINES.

unités de paysages

U 9



Un département est à l'origine une construction administrative même s'il s'appuie (souvent) sur des limites géographiques. Les paysages d'un département s'appréhendent à des échelles différentes.

Ils ont des inter-actions entre eux, mais également avec les paysages des départements voisins.

Les influences ignorent les frontières.

Nous avons donc voulu, parlant des paysages de la Loire, les re-situer dans leur contexte.

Si la Loire est un département de la toute jeune région Rhône-Alpes, elle est avant tout un morceau du Massif Central, massif ancien, érodé, qui donne à son relief son modelé et son ampleur.

Elle est la voisine de régions (Bourgogne et Auvergne) dont les parentés en terme de paysages ne manquent pas de se faire sentir.



et méthode

Le paysage est toujours un ensemble composite, que nous ne percevons pas dans sa totalité, aussi bien sur le plan spatial que socio-économique car il est rare que, de la lecture d'un paysage on puisse en déduire tous les tenants et aboutissants. Certains paysages sont, à cet égard, plus démonstratifs que d'autres. La composition paysagère superpose plusieurs trames.

Pour appréhender ces trames composantes, cette approche a été subdivisée en quatre rubriques différentes :

- L'habitat
- Les activités
 - . agriculture
 - . industrie
 - . commerce
 - . tourisme
- Les infrastructures
- Les usages et pratiques

Cette troisième partie est close par une conclusion précisant la « symbolique et valeur culturelle du paysage », c'est-à-dire ce qui résulte de l'usage social du ou des sites concernés.

4/ Composantes naturelles

L'ensemble des composantes naturelles (relief, climat, réseau hydrographique, formations végétales ...) est placé ici pour apporter un complément d'informations et, éventuellement, fournir les explications nécessaires à la compréhension du paysage global.

Il s'agit de répondre à la question : dans quelle mesure tel ou tel aspect du paysage s'explique-t-il (tout ou partie) par le relief, le climat, la végétation..., sachant que, suivant les types de paysages, le poids des composantes naturelles est variable.

5/ Conclusion

La conclusion, reprenant synthétiquement les analyses précédemment décrites, porte sur la - ou les - valeur patrimoniale (rôle(s)) de chaque ensemble paysager et débouche sous forme cartographique sur sa capacité à évoluer (enjeux).

- Cartographie :
Chaque ensemble paysager fait l'objet d'une cartographie schématique, accompagnant, illustrant ou prolongeant l'analyse et portant sur :
 - Les grandes tendances de l'occupation du sol
 - La perception permettant d'apprécier «la consommation paysagère»
 - L'évolution du paysage (où sont cartographiés à la fois les tendances évolutives immédiatement perceptibles, ainsi que les résultats d'«approches statistiques»)

- Iconographie :
Une iconographie abondante a été privilégiée dans le but d'offrir :
 - une possibilité de lecture rapide en images,
 - un support visuel consistant de chaque ensemble paysager analysé et permettre ainsi aux lecteurs ignorants des lieux, de les appréhender.





L'analyse des « Grands Paysages » est une discipline relativement nouvelle.

Les auteurs de cet Atlas ont mis en œuvre une méthode de lecture du paysage qui leur est propre.

L'approche de chaque « ensemble paysager » composant le département de la Loire a été rédigée (et cartographiée) de manière similaire par l'application « mécanique » de la méthode, au risque d'être un peu scolaire et parfois répétitif*, privilégiant, ce faisant :

- l'aspect didactique^① de l'ouvrage,
- l'objectivité d'approche et de présentation des ensembles paysagers analysés.

* et aussi pour satisfaire ceux qui ne lisaient que les généralités et les textes concernant l'unité de site qui les intéresse.

Présentation de la méthode

1/ Approche sensorielle (ou constat émotionnel)

Elle a pour but de rassembler un certain nombre d'informations et d'impressions regroupées sous trois rubriques principales :

- moyens de découverte,
- description,
- échelles de perception.

Dans tous les cas, il s'agit d'une approche globale du paysage, aboutissant à l'appréciation des grands ensembles (formes, volumes...), de l'architecture générale, des lignes de force et des contrastes.

Cette première phase privilégie la perception visuelle puis débouche tout naturellement sur un jugement de valeur, donc subjectif, et conclut par la définition d'une « ambiance paysagère », traduisant l'harmonie ou la dysharmonie, l'équilibre ou le déséquilibre, l'ordre ou le désordre... ressentis par l'observateur.

2/ Analyse des caractères du paysage Il s'agit de passer progressivement du paysage « perçu », décrit dans l'approche sensorielle, au paysage « compris ».

L'analyse devient donc plus objective ; elle est fondée sur la présence ou l'absence de certaines caractéristiques et vise à préciser l'organisation actuelle du paysage et son évolution (passée/présente).

Pour des raisons de pédagogie pratique, nous avons distingué les deux paramètres fondamentaux de l'« espace » et du « temps » car, dans la réalité, ils interfèrent constamment l'un avec l'autre.

contenu

Nous sommes partis de l'organisation dans l'espace, c'est-à-dire du paysage tel qu'il apparaît aujourd'hui pour passer ensuite à l'organisation dans le temps, donc aux éléments de compréhension ou d'explication s'inscrivant dans la durée, tout en restant conscients que les « pas du temps » des phénomènes ayant abouti au paysage actuel sont très variables : d'une façon générale, les rythmes d'évolution dus aux éléments naturels (érosion, végétation spontanée...) sont très lents alors que les transformations résultant de l'action humaine sont rapides, à l'échelle d'une vie le plus souvent (déforestation, constructions diverses...) et semblent s'accélérer au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'époque actuelle.

La conclusion de cette partie est formulée en terme de caractère(s) dominant(s), lequel peut être unique ou multiple.

3/ Composantes socio-économiques Chaque paysage porte en lui les différents modes de son occupation par l'homme : c'est un témoignage des activités passées et présentes.

En fonction des données du milieu mais aussi, et surtout, du type d'organisation de la société, de son niveau technologique, des coutumes et croyances de ses habitants, les faciès du paysage se sont modelés, ont évolué, se sont dégradés.

On peut considérer les paysages actuels comme le résultat de l'ensemble de ces processus. L'analyse paysagère doit donc s'affiner, il convient d'expliquer (et non plus seulement de découvrir et de comprendre) la présence et l'aspect de tel ou tel élément du paysage : constructions humaines, types d'activités et d'espace agricole, localisations industrielles ou touristiques,...

Les réponses à ces questions ne découlent pas que de l'analyse visuelle mais aussi de la connaissance du contexte socio-économique, de sa genèse et de son fonctionnement (passé/présent).

Nota : Le rôle du « naturel » dans le paysage est presque toujours secondaire par rapport au « social » : le paysage que nous observons et tentons d'expliquer est beaucoup plus un produit social qu'une donnée naturelle.

Cela signifie que le paysage a été et continue d'être façonné, modelé, transformé par l'homme en tant qu'être social ; de ce fait, le paysage est signé : il porte la marque des systèmes économiques qui l'ont engendré, transformé, entretenu comme de ceux qui déterminent aujourd'hui sa dégradation ou sa disparition en tant que paysage « fonctionnel ».

11

- C'est enfin une première interrogation, très générale, sur les mutations en cours ou prévisibles, leurs impacts sur l'équilibre des paysages constitués, les moyens qui pourraient prolonger cette étude pour une meilleure maîtrise de l'espace départemental.



Si le terme « Paysage » est un mot usuel du vocabulaire courant, il n'est pas exempt d'ambiguïté et d'imprécision. Aussi avons-nous jugé utile, en introduction à cet Atlas, d'en approfondir le sens.

Quand on parle de paysage, chacun utilise le mot de manière différente : tel journaliste parlera de « Paysage Audiovisuel Français » (P.A.F.) ou de « Paysage Politique » pour exprimer une situation de rapports (de force) à un moment donné. Le paysage du chasseur - sensible à sa richesse cynégétique^① - n'est pas celui du promeneur - sensible à la tranquillité et au pittoresque, à ses possibilités en terme de cueillette - qui n'est pas celui du botaniste - sensible à la bio-diversité et aux protections qui y sont attachées, par exemple - même si pour les trois il s'agit du même milieu. Les géographes utilisent le terme « Paysage » pour décrire des ensembles homogènes. Les architectes-paysagistes l'utilisent pour cerner des compositions à finalité purement esthétique et ludique.

Si le mot « Paysage » est aujourd'hui étroitement associé à une valeur esthétique, c'est qu'il est de plus en plus « objet de consommation » que l'on regarde, que l'on photographie, que l'on commercialise, pour lui-même ou comme support publicitaire d'un objet ou d'un projet.

Mais cette dimension esthétique est sujette à variation. Aux siècles précédents (XVIIIe et XIXe), les paysages touristiques d'aujourd'hui que sont les littoraux et les montagnes étaient considérés comme des paysages répulsifs, car les autochtones y vivaient mal et leur mode de vie ne pouvait être érigé en modèle ou en mythe. Jamais à la haute époque industrielle, les habitants des « cités » dites « noires » ne les ont jugées comme telles : l'usine, la mine les faisaient vivre - mieux que la campagne qu'ils avaient désertée. C'étaient des signes positifs de leur paysage quotidien. Y compris pour l'industriel qui n'hésitait pas à construire sa résidence à côté ou au dessus de son usine dont il était fier.

Depuis que l'électricité est banalisée les usagers se soucient de l'esthétique et du nombre des lignes électriques.

Pour les agriculteurs, un beau paysage est un paysage productif au plan agraire. Mais, ce n'est pas le regard du citadin que les paysages remodelés en grandes parcelles de production intensive font fuir.

vous avez dit « paysages »

Il résulte de ce qui précède qu'un paysage en tant qu'objet - portion d'espace analysé visuellement - ne renvoie pas qu'à lui-même mais autant au sujet qui l'appréhende, à travers sa culture, son imaginaire, l'idéologie esthétique de son époque, les raisons de sa présence dans le paysage.

Mais un paysage renvoie aussi aux structures économiques sociales et naturelles qui expliquent sa genèse^②, son évolution, sa permanence, ses mutations.

Le paysage juxtapose en effet plusieurs trames ou réseaux d'activité et d'organisation : l'impact des activités humaines s'y traduit par une série d'éléments appartenant à des logiques différentes qui peuvent être plus ou moins compatibles entre elles : trame rurale, trame industrielle, trame relationnelle, trame touristique ...

Les réseaux du passé peuvent devenir fossiles sans pour autant disparaître (survivance des terrasses agricoles, par exemple), les réseaux actuels peuvent s'installer de façon progressive et laisser subsister les trames antérieures en les désorganisant (trame rurale « mitée » par la résidence secondaire qui appartient à la trame touristique) ou de façon brutale (stations de tourisme se substituant à la trame rurale). Ainsi, se constituent des paysages dont la cohérence ou l'incohérence sont dues à une activité économique prépondérante et aux rapports sociaux qu'elle implique.

Que le paysage analysé ne renvoie pas à lui-même, mais renvoie, pour une part, aux filtres culturels de l'observateur, pour l'autre part, aux dynamiques économiques qui l'ont généré, induit qu'il n'y a pas, dans l'absolu, de beaux paysages : il y a des paysages qui remplissent ou non la ou les fonctions que l'on en attend, ces fonctions pouvant être simples et vivantes, simples et fossiles, multiples et organisées, multiples et désorganisées.

Un atlas départemental des paysages n'est donc pas un catalogue des « beaux paysages » du département, à l'instar des sites ou monuments classés qui bénéficient des protections de la loi au nom de leur intérêt historique, muséographique, esthétique, mais un essai d'explication sur leurs genèses^②, leurs évolutions en cours, leurs capacités à survivre, à muter, l'originalité, la spécificité de leurs caractères.

introduction

Tout au long des siècles, les hommes ont façonné nos paysages au gré des nécessités sociales et économiques. Ainsi, les pratiques locales et l'histoire de la Loire ont produit les paysages qui nous entourent et qui ne cessent d'évoluer.

Depuis de nombreuses années, notre département a fait l'objet d'études et de travaux sur le thème du paysage. Aujourd'hui, un grand nombre de structures intercommunales s'engagent dans des démarches volontaristes appelées « plans paysagers » et améliorent ainsi la connaissance de leurs territoires. Néanmoins, les caractéristiques des grands paysages de notre département restent peu ou mal connues.

Il apparaissait donc nécessaire de réunir et de condenser les connaissances acquises, souvent éparées, fragmentaires et locales dans un ouvrage de référence illustré. « L'Atlas des paysages de la Loire » répond à cet objectif.

Cet ouvrage offre au lecteur une approche nouvelle à travers une lecture descriptive à l'échelle de grandes entités paysagères, regard volontairement dépassionné, et par le fait objectif.

Loin d'un document de promotion touristique, cet atlas abondamment illustré, démontre la grande diversité de nos paysages, leurs points faibles et leurs atouts, explique leur genèse et tente d'en comprendre les évolutions.

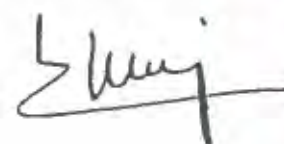
Pour le grand public, il permet de mieux connaître les paysages de la Loire pour ainsi mieux les apprécier. Aux décideurs, il rappelle les risques d'une évolution mal maîtrisée et la nécessité de projets d'aménagement du territoire réfléchis et partagés.

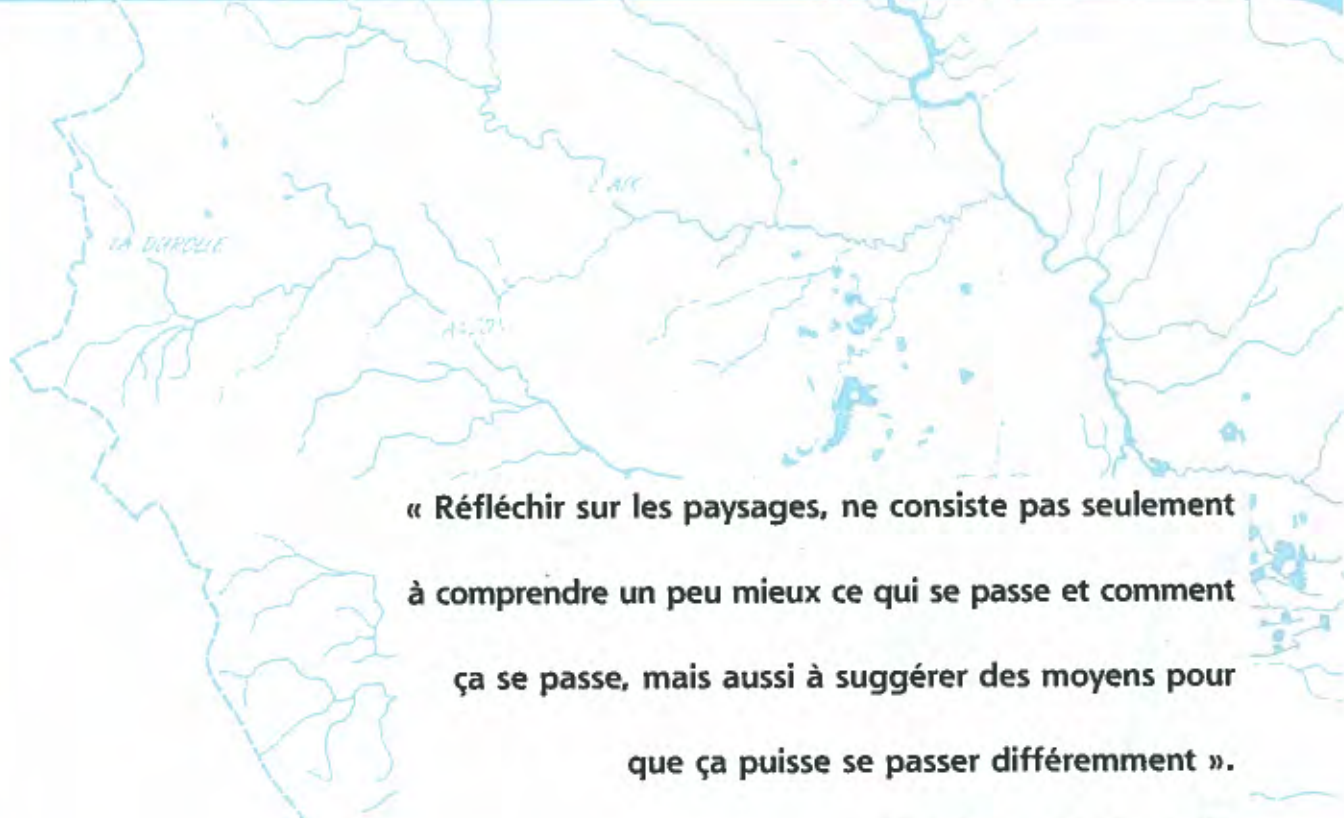
Intégrer les spécificités de nos paysages au sein des politiques d'aménagement doit permettre de mieux préserver leur harmonie, leur diversité et les usages parfois les plus divers qui leur sont liés, tel est l'enjeu majeur auquel cet atlas participe.

Le Président du Conseil Général,



Le Préfet de la Loire,



**« Réfléchir sur les paysages, ne consiste pas seulement
à comprendre un peu mieux ce qui se passe et comment
ça se passe, mais aussi à suggérer des moyens pour
que ça puisse se passer différemment ».**

Yves Lacoste - Géographe



sommaire

Introduction	3
Vous avez dit « Paysages »	4
Un atlas des paysages pour quoi faire	5
Contenu et méthode	6
Unités de paysages	9
Temps et paysage	12
Culture et paysage	14
Architecture et paysage	16
Les paysages de la Loire	19
. Les voies de communication	19
. La géologie	20
. Le réseau hydrographique	21
. Formes du relief	22
. Les grandes tendances de l'occupation du sol	24
. Développement démographique et pression urbaine	25
. Dynamique agricole	26
. Importance et dynamique forestière	27
 La Vallée du Rhône	29
 Le Massif du Pilat	35
 Les Vallées de l'Ondaine, du Furan et du Gier	53
 La Plaine du Forez	65
 Les Monts du Forez et de la Madeleine et ses Paysages-sites	83
 Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais	107
 Le Roannais	125
Bibliographie	140



A l'initiative du Conseil général, cet Atlas a été réalisé par le bureau d'études **Michel PONCET** associé à **Bertrand RICHARD** avec la collaboration d'un comité technique associant : M. GRAND de la D.D.E. de la Loire, Mme GRANDE de la DIREN Rhône-Alpes, M. BOMPUIS du service « Environnement » du Conseil général de la Loire et M. GAUTHIER de la Direction de la Communication.

Membres du comité de pilotage :

- . le Conseil général de la Loire
- . la Préfecture de la Loire
- . la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
- . la Direction Régionale de l'Environnement Rhône-Alpes
- . la Direction Départementale de l'Équipement
- . l'Architecte des Bâtiments de France
- . EPURES
- . le CRENAM / UMR 5600 Université Jean Monnet
- . l'EPORA
- . SEMAFOR
- . le Parc Naturel Régional du Pilat
- . la Fédération des maires de la Loire

Cartographie :

Bureau de cartographie **A.U.P.E.R.I.**, avec la participation financière de l'État, Ministère de l'Équipement, des Transport et du Logement - DDE de la Loire

Carte géologique :

Ecole des Mines de Saint-Etienne

Conception-Maquette :

Agence **Pierre GUICHARD et Associés** avec la participation de la Direction de la Communication du Conseil général de la Loire

Impression :

Imprimerie **VASTI (Iso 14000)**, Z.A. de Malacussy - 42100 Saint-Etienne, document imprimé sur papier blanchi sans chlore

Photos :

Michel PONCET, Bertrand RICHARD et la photothèque du service environnement du Conseil général de la Loire (photos réalisées en 2000). Page 82, photos Robert MARECHAL.

Diffusion :

Conseil général de la Loire

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit, sans une autorisation écrite du Conseil général de la Loire.

Copyright photos : Michel PONCET, Bertrand RICHARD et Conseil général de la Loire

Dépôt légal : Janvier 2002

Création édition : Août-Décembre 2001

ISBN : 2-912026-00-8

ATLAS DES PAYSAGES DE LA LOIRE

Aujourd'hui, voyager dans des contrées lointaines semble plus commun, mais connaissons-nous seulement les « pays » qui nous entourent ?

Cet atlas contribue sans nul doute à nous faire connaître plus intimement la Loire et à percevoir les forces et les faiblesses de ses paysages.

Gageons modestement qu'il aide également à rapprocher tous les Ligériens, ceux du sud aux accents méridionaux et ceux du nord aux tendances bourguignonnes.

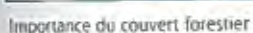
Ouvrage à lire sans modération mais néanmoins sans empressement comme on parcourt un chemin de découverte, les sens en éveil et l'esprit curieux.

30 €



9 782912 026002





- l'importance des vocations forestières des cantons en 1970,
- l'évolution des couverts forestiers entre 1970 et 1988 (date du dernier recensement).

L'exception forestière du Haut-Beaujolais dans le contexte général des Monts du Lyonnais et du Beaujolais apparaît clairement.

Dans les autres cantons, on peut interpréter la progression forestière enregistrée comme une conséquence de la déprise agricole.

Dans les autres cantons, on peut interpréter la progression forestière enregistrée comme une conséquence de la déprise agricole.



Dynamique agricole

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

26

LES PAYSAGES DE LA LOIRE

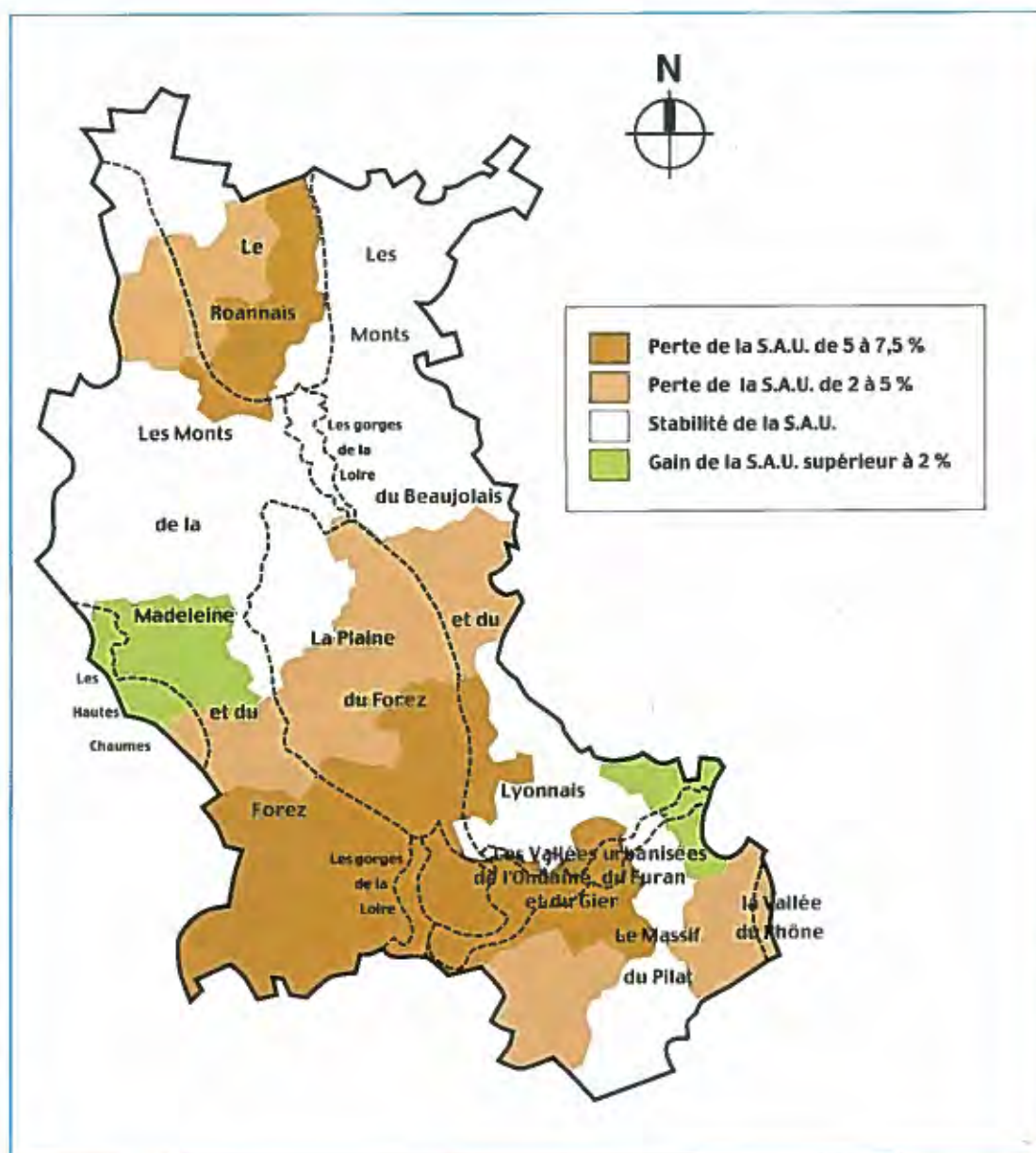
Les statistiques agricoles du R.G.A. (Recensement Général de l'Agriculture) sont disponibles par canton et par petites régions naturelles.

Le carton ci-contre exprime la perte de surface agricole utile (S.A.U.) entre 1970 et 1988.

Nota : Il doit être interprété avec encore plus de prudence que le carton de la dynamique démographique, les emprises cantonales s'étalant souvent sur des territoires très différents. Ex. : les cantons de Feurs et Montbrison sont à cheval sur la Plaine du Forez et les Monts du Lyonnais pour le premier, la Plaine et les Monts du Forez pour le second.

Néanmoins, on notera :

- une certaine déprise agricole de la Côte Roannaise et de la Plaine de Roanne au bénéfice d'une urbanisation pavillonnaire importante que confirme l'observation du paysage,
- une forte déprise agricole des plateaux Sud des Monts du Forez, du Sud de la Plaine du Forez, des cantons de Saint-Genest-Malifaux et de Pélussin, de la conurbation Saint-Chamond/Saint-Étienne/Firminy, au bénéfice, là aussi, des extensions urbaines de type pavillonnaire et de la progression de la forêt.



AS

Développement démographique et pression urbaine

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

25

LES PAYSAGES DE LA LOIRE

Le carton ci-contre figure les développements démographiques récents (entre 1982 et 1999 statistiques INSEE) du département.

Nota : comme pour toute information statistique on interprétera avec prudence les résultats : un développement spectaculaire d'une commune peu peuplée, n'a pas la même incidence paysagère que celui d'une commune fortement peuplée....

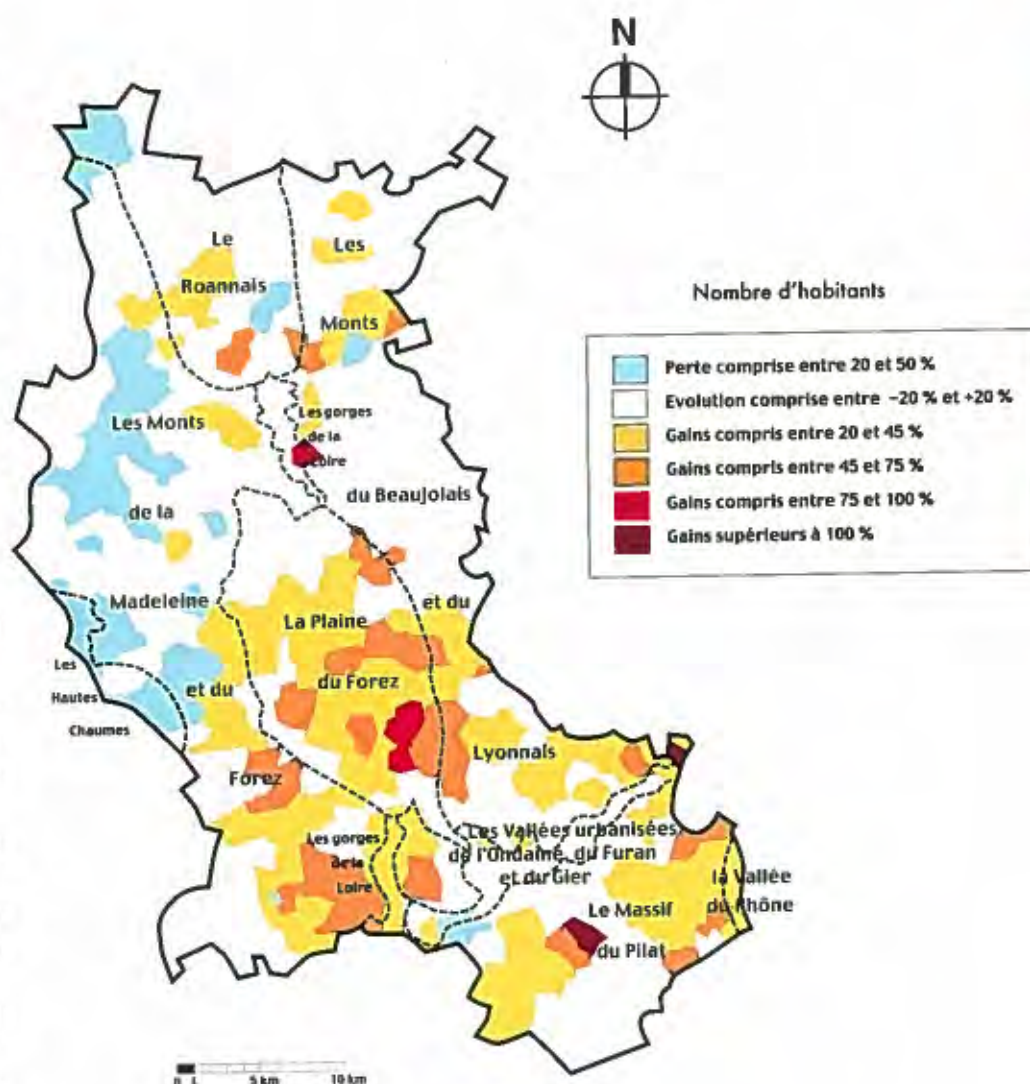
On peut, a priori, admettre :

1/ Qu'une forte diminution de la population favorise une mutation des pratiques rurales. L'agriculture tend vers une monoculture nécessitant moins de main-d'œuvre, voire, laisse place à la reforestation. Des maisons sont abandonnées (ruines) ou investies comme résidences secondaires, tous phénomènes qui ont, à long terme, une influence sur le paysage.

2/ Qu'une forte pression démographique se traduit inévitablement par des phénomènes de mitage, de densification et d'extension des zones urbaines qui peuvent modifier assez sensiblement les paysages ruraux et les paysages urbains des secteurs concernés.

L'examen de la carte met en évidence :

- une déprime démographique forte dans le très haut Forez, les Bassins de l'Aix et de l'Onzon et dans le Massif de la Madeleine,
- une baisse parfois sensible de la population des villes-centres (Roanne) et dans tous les cas, une stagnation accompagnée d'un desserrement urbain au bénéfice des communes rurales voisines,
- un fort développement démographique dans la Plaine du Forez,
- une pression urbaine sur les côteaux du Jarez en balcon sur la Plaine du Forez et sur les côteaux des Monts du Lyonnais,
- un desserrement de l'urbanisation de la Vallée du Gier en direction du Jarez-des-Vergers et du Massif du Pilat,
- un fort développement urbain du plateau de Saint-Genest-Malifaux, du Pélussinois et de la Vallée du Rhône.

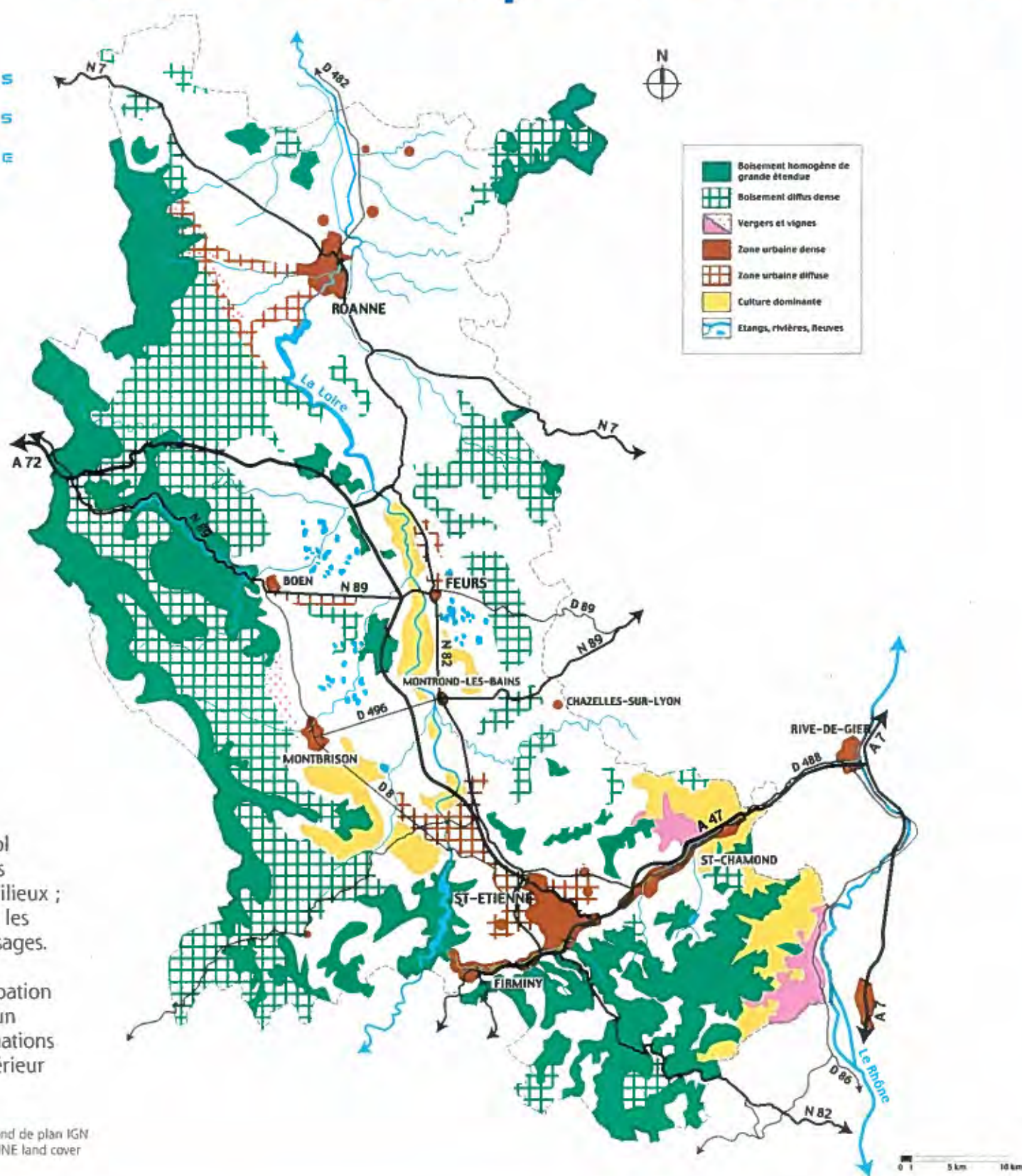


les grandes tendances de l'occupation du sol

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

24

LES PAYSAGES DE LA LOIRE



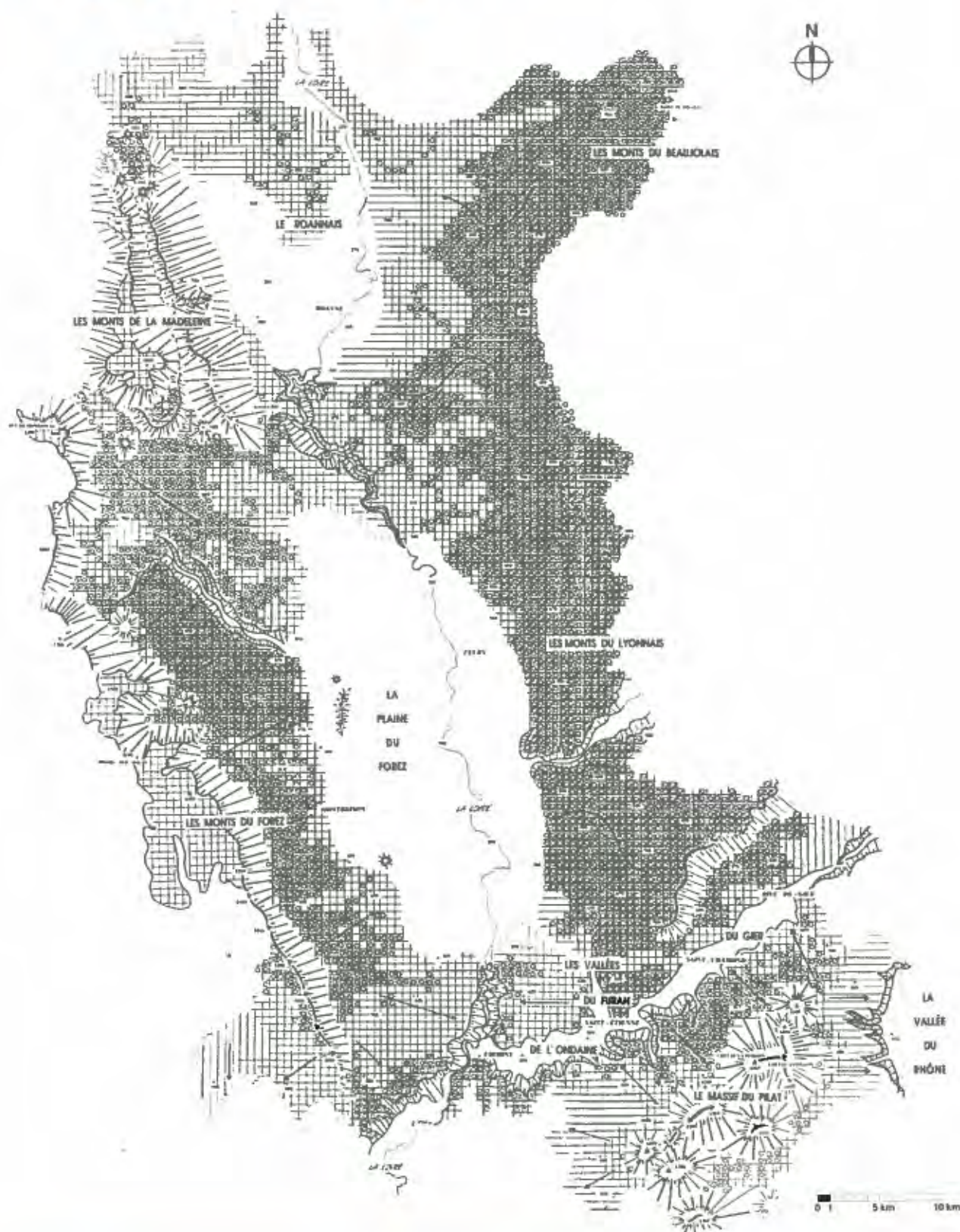
L'occupation du sol traduit l'action des hommes sur les milieux ; elle exprime la ou les vocations des paysages.

La carte de l'occupation des sols est donc un indicateur des variations paysagères à l'intérieur de chaque unité.

Carte élaborée à partir de fond de plan IGN et d'extraits de la carte CORINE land cover



formes du relief



ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

23

LES PAYSAGES DE LA LOIRE



formes du relief

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

22

LES PAYSAGES DE LA LOIRE

1/ Les gorges de la Loire

2/ La côtière du Rhône



Côtières, gorges
rebord de plateaux

1/ Le Forez

2/ La Madeleine



Lignes de crêtes

1 et 2/ Le Crêt de l'œillon et le Pic des trois dents



Sommet

1/ Le massif boisé central du Pilat



Relief montagneux
identifiable

1/ La plaine du Forez



Plaine, fond de vallée

1/ Le plateau de Pélussin

2/ Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais



Plateau plan



Plateau mamelonné

1/ Les Monts du Forez :
espace collinaire, plateau fortement mamelonné



Espace collinaire, plateau
fortement mamelonné

2/ Le massif du Forez : les pentes sont régulièrement
orientées à l'Est, vers la plaine du Forez



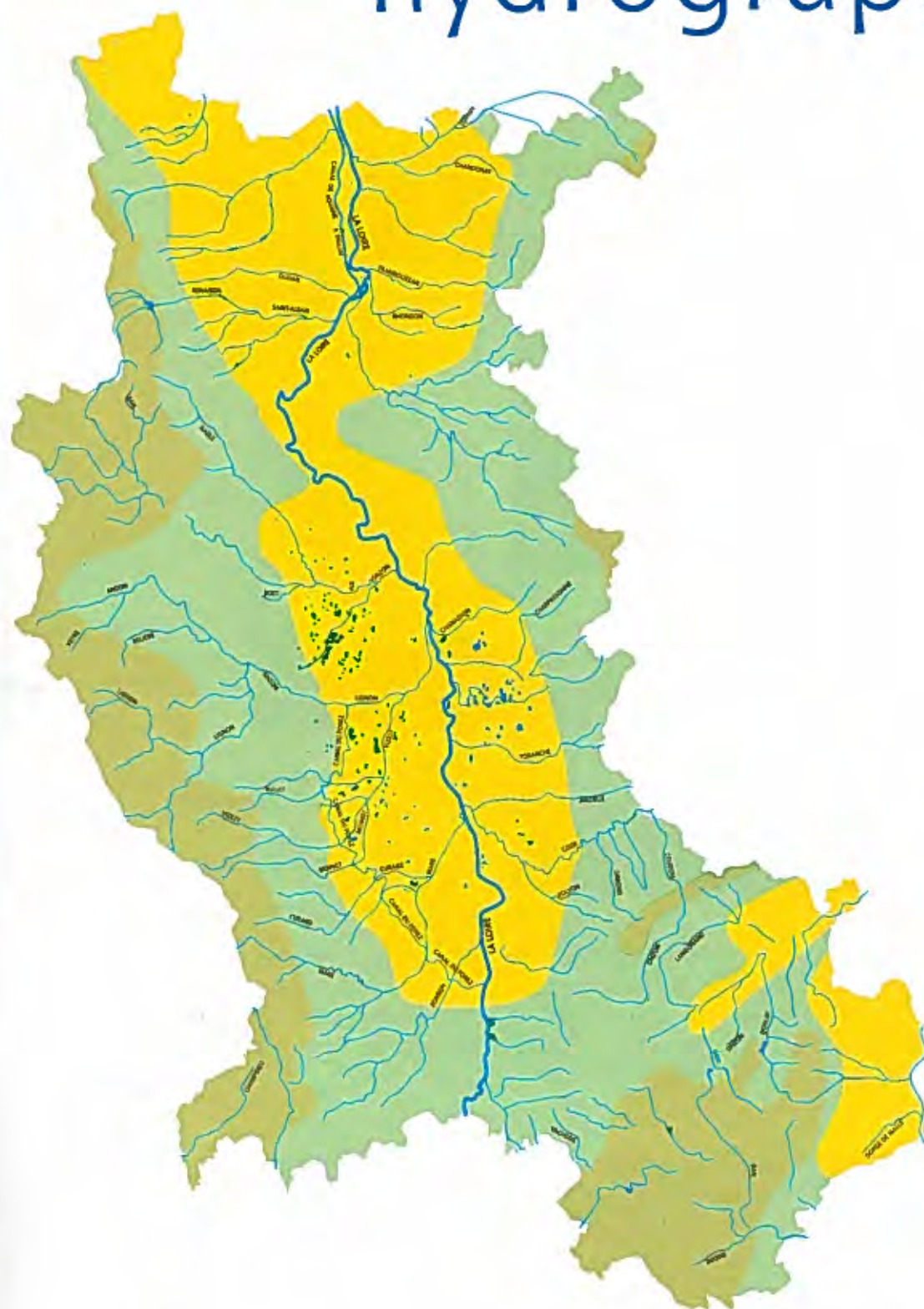
Ligne de pente :
orientation de pente

Le relief conditionne fortement l'occupation du sol. Ceci explique que les composantes géographiques soient celles du relief. Ainsi, une géomorphologie^① homogène génère des paysages qui peuvent être contrastés, mais qui globalement appartiennent à la même famille. Le relief, tel que traduit par la carte ci-contre ne résulte pas d'une interprétation « objective » des courbes de niveaux, mais s'emploie à exprimer l'impression que ressent l'observateur situé dans un paysage. Cette impression dépend des conditions d'observations de l'occupation du sol et du contexte de référence.

① GÉOMORPHOLOGIE : QUI A TRAIT AU RELIEF



le réseau hydrographique



ALTITUDE : 300 à 450 m
ALTITUDE : 451 à 800 m
ALTITUDE : 801 m et plus (max : 1643 m)
RIVIÈRES ET ÉTANGS

Carte élaborée à partir de fond de plan IGN

L'examen du réseau hydrographique permet de constater comment se situe le territoire du département par rapport aux bassins versants :

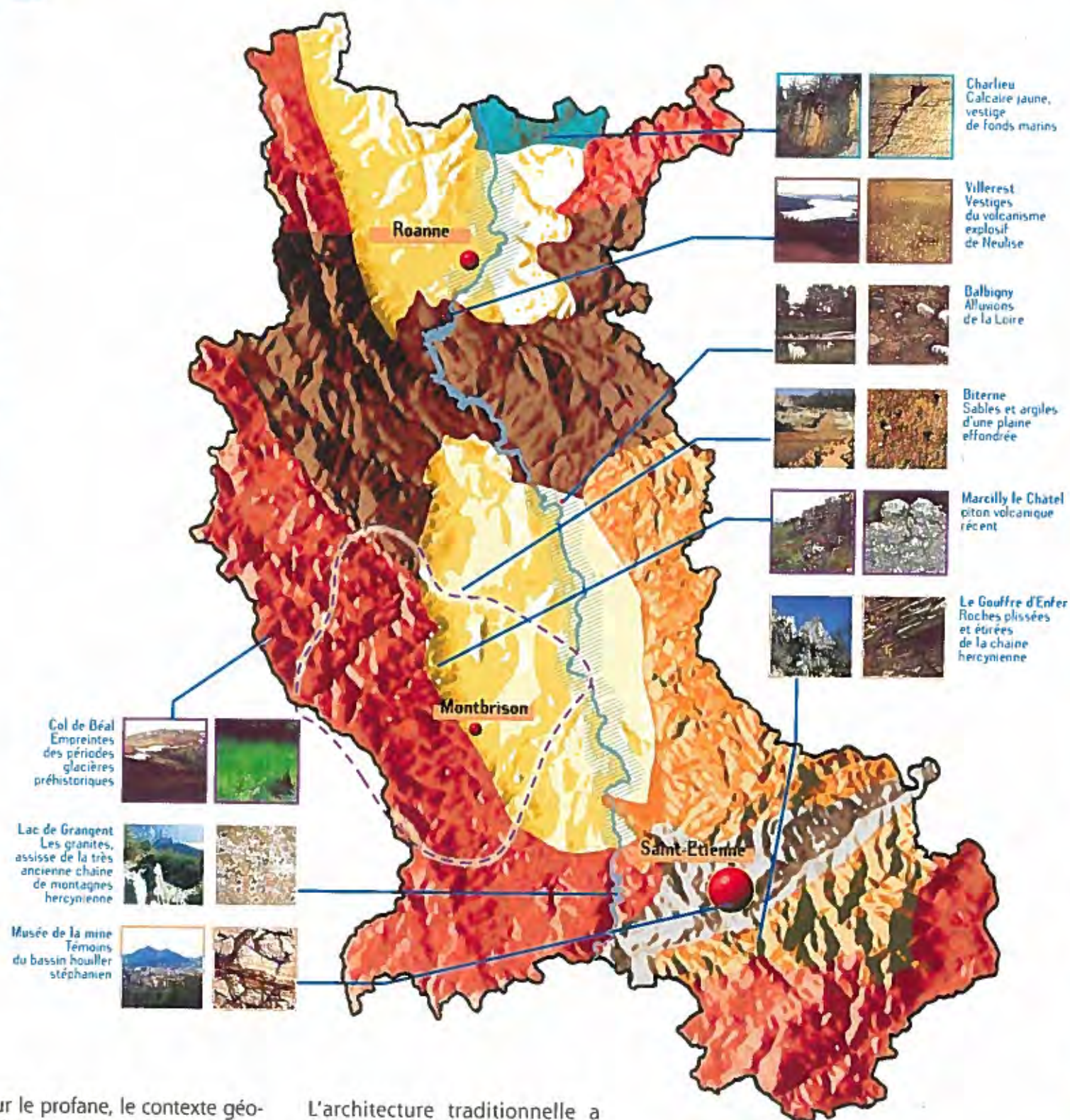
- les Monts du Forez et de la Madeleine présentent un relief plus simple et affirmé que ceux des Monts du Lyonnais et du Beaujolais. Aussi, une ligne de crêtes sépare nettement les bassins versants, et limite naturellement le département sur sa face Ouest.

A l'Est, les rivières affluentes de la Loire prennent souvent leur source dans le département du Rhône : les paysages débordent d'un département sur l'autre, et l'observateur a parfois du mal à se situer.

- le réseau hydrographique du Pilat est, pour l'essentiel, affluent du Rhône, que ce soient les rivières de sa face Est, mais aussi et surtout le Gier.

Quant aux rivières du Sud du massif, qu'elles coulent vers la Loire (la Semène) ou vers le Rhône (la Déome), elles s'orientent vers les départements voisins ; les limites départementales deviennent artificielles et les influences du Vivarais ou de la Haute-Loire se font rapidement sentir.

la géologie

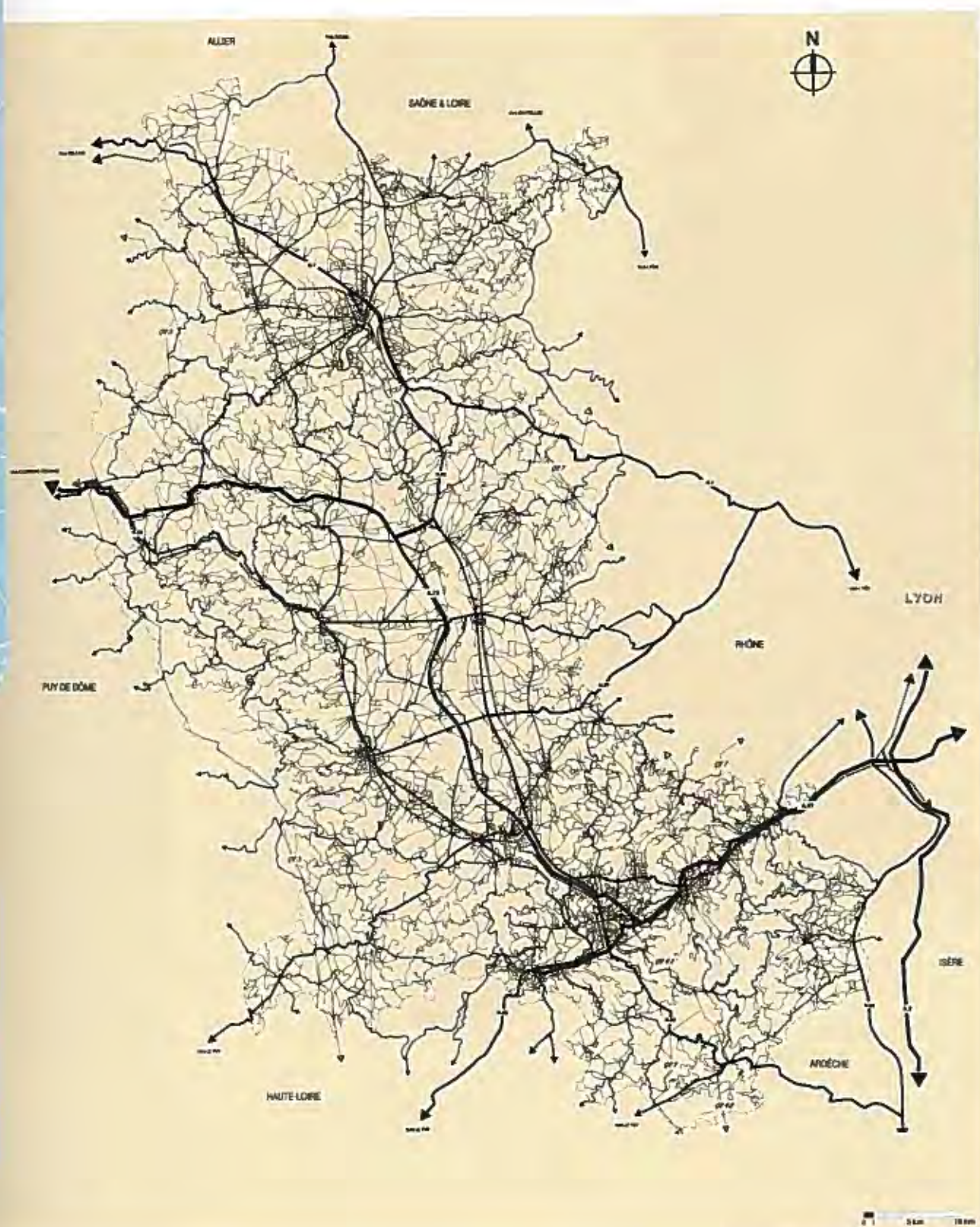


Pour le profane, le contexte géologique s'exprime rarement de façon très lisible. Pourtant, il influe sur la morphologie : les grandes unités géographiques de la Loire recouvrent pour l'essentiel les grandes entités géologiques. Il a un effet sur la nature des couches arables et donc sur les faciès agricoles et sylvicoles.

L'architecture traditionnelle a presque toujours utilisé les matériaux extraits localement du sol. Il exerce une influence sur l'aspect des bâtiments. Le contexte géologique d'un territoire fait donc partie « des composantes naturelles » qui expliquent partiellement l'aspect des paysages.

Textes et photographies :
Hervé Jacquemin et Hervé Sider
Ecole Nationale Supérieure des Mines
de Saint-Etienne
Conception graphique : Gérard Valois.

les voies de communication



Les routes et les chemins de fer sont les principaux moyens de découverte d'un site.

Leur nature influe sur les perceptions que l'on a :

- les vitesses de parcours synthétisent ou décortiquent :
- l'autoroute ne révèle que les grandes composantes,
- les chemins de randonnée permettent d'accéder à une perception très fine du paysage.

Les tracés éclairent ou faussent la compréhension d'un territoire.

Ainsi, l'A.72 en bifurquant très insensiblement vers l'Ouest, évite le Roannais, que l'utilisateur ignorant de la structure départementale ne saura plus bien situer. L'examen du réseau routier est aussi révélateur des grandes structures paysagères.

La densité de son chevelu révèle l'importance des pressions urbaines. La rectitude de ses tracés traduit la planitude du site.

A l'inverse, la complexité du réseau est à l'image de celle du relief.

Quand l'altitude s'élève, les hommes désertent et les voies se font rares...



et paysages

Saint-Just-Saint-Rambert et Saint-Haon-le-Chatel : l'architecture raconte les techniques



ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

17

ARCHITECTURE ET PAYSAGE

Pierres en montagne, pisé en plaine et piémont :
l'architecture traduit la géologie et les climats



Commerces à Saint-Bonnet-le-Château et grand couvert dans
le Roannais : l'architecture exprime les modes économiques



La Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez et un village des Monts du Lyonnais : l'architecture témoigne des croyances





L'architecture - ou plutôt les « architectures » (on parle d'architecture rurale, d'architecture domestique, d'architecture publique, mais aussi d'architecture traditionnelle par opposition à l'architecture contemporaine) - est bien évidemment un élément fondamental de la « culture », mais avec cette particularité d'être visible de tous, tout le temps, à la différence des autres expressions culturelles. De ce fait, l'architecture est une composante majeure du paysage. Ce peut-être le vecteur premier de la découverte : les châteaux de la Loire, les églises baroques de Savoie, les églises romanes de l'Auvergne... génèrent des circuits qui sont autant de motivations pour la découverte de nos paysages français.

L'architecture façonne les villes et les villages qui participent de façon majeure à la physionomie des grands paysages, en devenant parfois l'image emblématique de ceux-ci : la Bourgogne est autant Dijon, Sens, Autun, Auxerre, Cluny, Beaune, Tonnerre, Tournus, Vézelay, Brancion,... que ses vignobles prestigieux.

L'architecture contrôle les vallées, investit les pitons, les grandes perspectives naturelles, les carrefours auxquels elle donne nom et sens.

L'architecture sculpte l'Histoire, raconte les techniques, traduit la géologie et les climats, exprime les modes économiques commerçants, industriels ou agricoles, témoigne des croyances. Si les architectures du département de la Loire alimentent peu les guides touristiques, elles n'en demeurent pas moins des signes identitaires des paysages dans leur modestie formelle et industrielle même.

architecture



Château de Vasselières et Saint-Bonnet-le-Château : l'architecture sculpte l'Histoire



Saint-Romain-le-Puy et Mallevai : l'architecture investit des pitons, contrôle des vallées





et paysage

« Le marché de la Sainte-Catherine » -
Charles BEAUVERIE Mairie de Saint-Galmier



« La gardienne d'oies » -
Charles BEAUVERIE Mairie de Poncins

« Sur la crête des rocs où s'engouffre la Loire
en un gigantesque couloir, le vieux Burg dresse au ciel
sa silhouette noire dans les sombres clartés du soir.
Peu à peu tout s'efface, et le manteau qui glisse
sur les épaules de la nuit laisse traîner ses plis au bord
du précipice, où nulle étoile ne reluit ».

Léon RIFFARD, extrait de « La nuit de Saint-Maurice » (1890)

« Mes beaux sapins sont-ils la chevelure du Mont Pilat
ou sa riche ceinture.
Ou son manteau, son large manteau noir ?
Comme on voudra ; mais que j'aime à les voir
se balancer au milieu des nuages, sur les vallons étendre
leurs ombres, et parfumer de leurs fortes senteurs,
de leur encens, les combes, les hauteurs » !

E. SEYTRE, extrait de « Tout autour du Pilat » (1890)

« On n'est pas d'un pays, mais on est d'une ville où la rue
artérielle limite le décor. Les cheminées d'usines hululent
à la mort, la lampe du gardien rigole de mon style.

La misère écrasant son mégot sur mon cœur a laissé dans mon
sang la trace indélébile qui a le même son et la même couleur
que la suie des crassiers, du charbon inutile ».

Bernard LAVILLIERS, extrait de l'album

« Le Stéphanois »

« Ce pays est superbe et pourrait occuper plusieurs vies de
paysagiste ».

Charles Beauverie, peintre du Forez (1839-1923)



« Les bords de Vizezy » - Charles BEAUVERIE Collection privée

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

15

CULTURE ET PAYSAGE



Le paysage a toujours été le support des peintres (n'est-ce pas d'ailleurs d'abord à eux qu'on pense, quand on emploie le terme paysagiste !) et des poètes.

Nos musées, nos mairies et nos écoles sont remplis de tableaux ou de fresques qui évoquent les paysages d'antan ... et d'aujourd'hui.

Nos écrivains, nos poètes ancrent leurs récits, leurs poèmes et leurs chansons dans les paysages de leurs époques et de leurs pays.

« Dès sa sortie de Balbigny, la Loire se reprend à frémir et à tendre ses muscles.

A partir de la digue de Pinay, la rivière changeant de sexe, devient un fougueux athlète, un fleuve tumultueux et sauvage qui, pour courir à l'océan qui l'appelle, surmonte tous les obstacles, ouvre le sol, mange la pierre, entame le rocher et cisèle tout le paysage.

La voici en face de Villerest déjà apaisée, car l'étreinte des rochers se relâche, les hautes herbes roses, où déjà les vignes grimpent, deviennent moins hostiles.

A Vernay, elle commence à sourire, et, passé le vieux sanctuaire de la vierge noire, le fleuve désormais victorieux, voit s'ouvrir l'horizon des plaines roannaises ».

Louis MERCIER, extrait de « Petites Géorgiques »

« Des faubourgs de Rive-de-Gier jusqu'au contrefort de Terrenoire, la vallée est une rue d'usine bordée, sur les hauteurs, de puits pour l'exploitation des houillères. La ville est une digne entrée à cet extraordinaire paysage. De chaque côté du Gier, une rue s'allonge, bordée de hautes maisons dont le crépi est devenu noir de suie ».

« La fumée, voilà le fléau de Rive-de-Gier ; Il y a de beaux jardins autour des villas des maîtres de forges, mais le feuillage et les fleurs sont couverts d'une poussière noire, on ne peut cueillir une rose sans se salir ».

ARDOIN-DUMAZET, extrait de « Voyage en France » (1897)

culture

« Le quartier de Montaud est assez mal éclairé. De rares becs de gaz clignotaient de loin en loin. Enfin, des jardins maraîchers qui s'étendaient alors du gazomètre, et que baignait un bras dérivé du Furens, montait vers le soir, une brume légère que la brise faisait onduler comme des voiles diaphanes ».

Jean CHATELUS, extrait de « Souvenir d'un stéphanois » (1898)

« J'entends encore les oiseaux de Valbenoite et le bruit du moulin ; je vois encore les linges de la blanchisserie de Jeanneton étendus triomphants au soleil.

Tout cela est perdu ; on a abattu la forêt de six arbres pour y établir des machines à lacets ; du simple et paisible moulin, on a fait une usine à l'anglaise ».

Jules JANIN, extrait de « la ville de Saint-Étienne »



« Les Gorges de la Loire » - Émile NOIROT Collection privée



Densité de l'occupation humaine dans le Pélussinois



Bourg-Argental, un gros bourg industriel du Nord Vivarais



A 10 minutes de Saint-Étienne, Saint-Genest-Malifaux

Le Massif du Pilat

La densité de l'occupation humaine se manifeste essentiellement dans le Pélussinois, dans les vallées affluentes du Rhône où les activités industrielles liées à l'eau, ont historiquement généré des grosses bourgades, et autour de Saint-Genest-Malifaux, du fait de la proximité de Saint-Étienne.

Les pentes exposées au Sud du Haut-Vivarais avec leurs terrasses en friche, l'urbanisation qui tend à coloniser les côteaux bien exposés dès que le panorama est attirant, les bâtiments agricoles délabrés ou abandonnés sont autant de signes d'une certaine fragilité de l'occupation du sol, que confirme un enrésinement parfois envahissant.

Organisation dans le temps

La pratique forestière d'altitude est traditionnelle, durable et visiblement conquérante, malgré un rythme d'évolution de la forêt lent à l'échelle de temps de la vie d'un homme.

Si les vignes-vergers du Pélussinois semblent stabilisées (les A.O.C. sont un élément favorable), les vergers du Jarez-Pilat sont moins présents

dans le paysage ; quant aux châtaigneraies de ce même Jarez, elles ne sont plus que relictuelles.

Les mutations visibles touchent l'espace agricole au bénéfice d'une urbanisation pavillonnaire diffuse, ou plus fréquemment d'une sylviculture qui conquiert parfois des terres agricoles de valeurs (prairies de faibles pentes).

Les paysages du Pilat semblent évoluer lentement (à l'exclusion des prairies du plateau de Saint-Genest-Malifaux où la vocation pastorale reste dominante, malgré la dynamique sylvicole). La valeur ajoutée du Parc Naturel Régional, dynamise les vocations touristiques de proximité, valorise des productions agricoles emblématiques (la vigne), l'industrie agro-alimentaire et les produits du « terroir » (charcuterie et fromage).

Caractère dominant

On observe des pressions urbaines localisées, pas toujours maîtrisées, une déprise agricole certaine mais inégalement répartie, un dynamisme sylvicole plus banalisant (importance accordée aux plantations de résineux) que destructurant.

Néanmoins, le massif du Pilat apparaît suffisamment « pittoresque » à travers la diversité de ses formes, de ses occupations du sol, de sa faible densité humaine globale, pour avoir justifié la création d'un Parc Naturel Régional.

Les besoins de consommation d'espace actuels et l'impossibilité grandissante de gérer les territoires ruraux de façon traditionnelle, modifient lentement les images des lieux.

Vergers.



et châtaigniers relictuels dans le Jarez

Ambiance de sous-bois obscure et étouffante



ANALYSE DES CARACTÈRES DU PAYSAGE

Organisation dans l'espace

Ensemble de paysages contrastés dans leurs composantes, leurs pratiques, leurs occupations du sol, le Pilat est aussi contrasté dans la diversité de ses approches :

- le massif forestier central, qui domine la vallée du Rhône, axe de déplacement majeur des européens, participe à la composition des grands paysages rhônalpins ;
- les parcours possibles à travers le Pilat (enchainant les paysages dans des ordres variés) peuvent donner des séquences d'images très diverses (malgré l'omniprésence du massif forestier central) la R.N.82 ne donne qu'une image résumée, les routes de crêtes ne révèlent pratiquement que les sous-bois enrésinés ...

Mais ces parcours « menteurs » sont aussi facteurs de contrastes : on passe d'une ambiance « ardéchoise » à celle des Hauts Crêts en 10 minutes par la R.N.82, de la Vallée du Rhône à ces mêmes Hauts Crêts en 20 minutes à travers le Pélussinois, etc ...

Si la diversité des ambiances est à la base de son identité, la plupart des ambiances composantes s'avèrent être sous influence - influence ardéchoise, influence de Haute-Loire, influence de l'Ouest Lyonnais ... Parfois, sans grand intérêt en eux-mêmes (par exemple quand la sylviculture résineuse envahit tout l'espace), les paysages du Pilat ne sont jamais banals du fait de leurs ouvertures sur des lointains variés.

Les logiques d'occupation du sol restent lisibles : la forêt apparaît quand la pente s'élève et n'est plus exploitable par l'agriculture, les vignes, les vergers et l'habitat résidentiel se pressent sur les versants ensoleillés, la population se fait rare sur les plateaux élevés et ventés. Seul l'enrésinement à tous les étages est, parfois, source d'incohérence.



Vergers et habitat se disputent les parcelles ensoleillées avec vues sur la Vallée du Rhône



Le Massif du Pilat

Complexité morphologique du Haut-Gier...



et surtout du Nord-Vivaraïs

Le Pélussinois, malgré la complexité et la diversité de son occupation du sol, du fait de l'échelle de perception étendue, est facilement compréhensible. Les autres sites, du Jarez et du plateau de Saint-Genest-Malifaux, à l'occupation du sol plus simple, le sont d'autant plus.

L'espace de transition collinaire (bassin du haut Gier) entre ces deux derniers plateaux, et surtout l'extrémité Sud du Parc avec son relief de forte amplitude qui prolonge les Monts du Pilat, et ses limites administratives ignorant la géographie, sont d'une lecture complexe : l'occupation du sol se rythme au gré d'un relief plus tourmenté, les horizons lointains disparaissent et l'observateur perd ses repères. L'aspect quasiment didactique du Massif du Pilat avec son étage forestier d'altitude affirmé, ses plateaux en balcon sur les grands paysages voisins disparaît au profit d'espaces fermés, aux découvertes séquentielles et partielles.

Ambiances paysagères résultantes

Avec une agriculture régressive encore bien lisible, des couverts forestiers encore diversifiés - à l'exclusion du « plateau de Saint-Genest-Malifaux », territoire agricole dynamique ceinturé de vastes forêts de résineux - une composition de vallées très encaissées entaillant des plateaux plus ou moins mamelonnés ceinturant un massif forestier central, le Massif du Pilat présente une grande diversité d'ambiances d'un secteur à l'autre. Diversité amplifiée par les gradients⁽¹⁾ d'altitude, les différences d'exposition, les activités humaines - productives ou résidentielles - très inégalement réparties.

L'observateur doit faire un effort de synthèse pour bien saisir toute la richesse des paysages composant le Massif du Pilat. Un parcours « touristique initiatique » donnerait à voir des images nombreuses et variées, dont la profusion même est source de l'unité et de l'identité du massif.

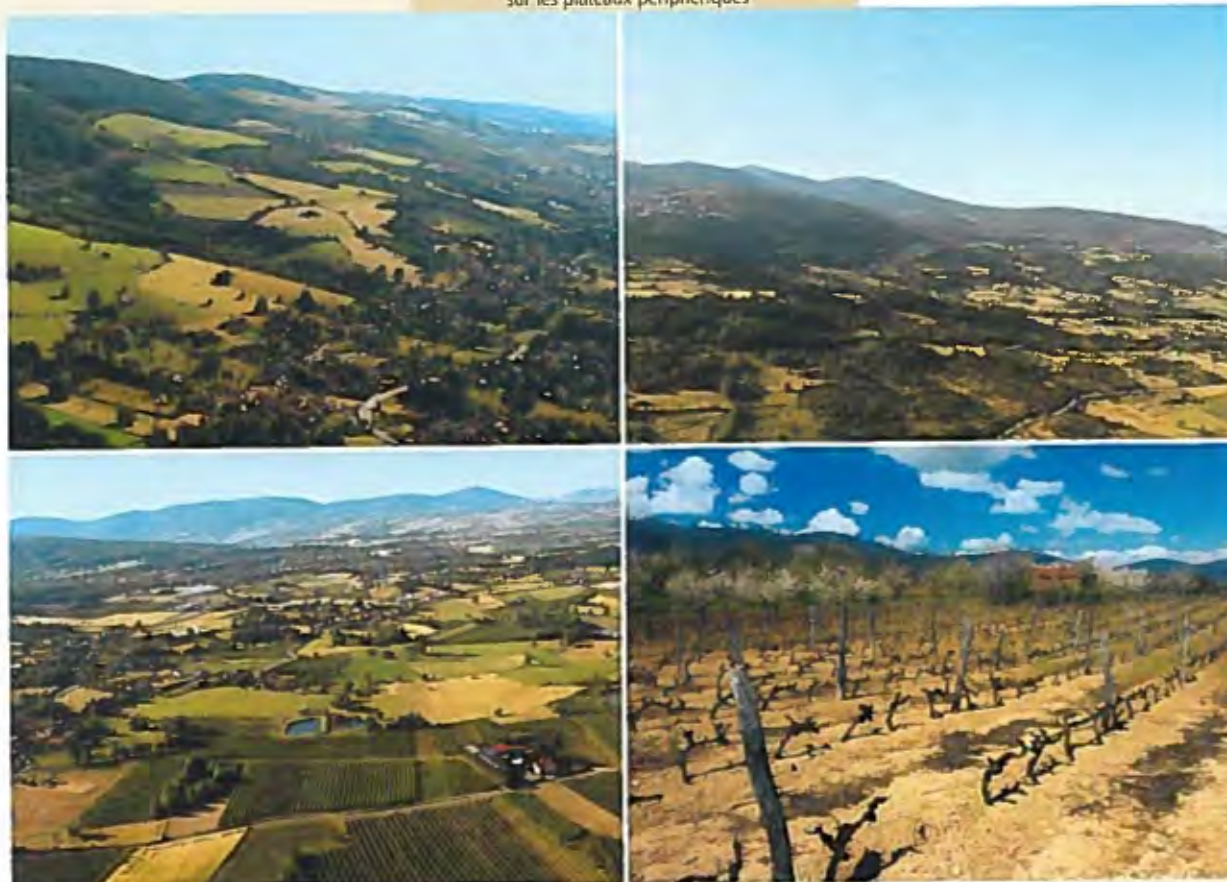
Des couverts forestiers très diversifiés (vue en direction du Velay)





La complexité relative des paysages du Massif du Pilat résulte d'abord des nombreuses vallées liées à un système hydrographique dense et lui-même complexe. La répétition de la trame forestière qui déborde depuis les reliefs centraux sur les plateaux périphériques, la densité et de la diversité des activités et établissements humains dans le Pélussinois accentuent cette impression.

Débordement de la trame forestière sur les plateaux périphériques



Diversité de l'occupation du sol dans le Pélussinois...

...sa traduction en vignes et vergers

La lisibilité des paysages du Pilat est généralement forte : globalement, le massif forestier central se perçoit comme un signal, de loin (depuis la porte Sud de Lyon, par exemple), comme de près où il est toujours présent, vu depuis les autoroutes A.7 et A.47, mais aussi depuis les plateaux périphériques, lourds et massifs avec les repères bien identifiables que sont les antennes des Crêts de l'œillon et de la Perdrix ; cette lisibilité s'estompe quand on pénètre le massif : il ne subsiste plus que des plans rapprochés de lisières ou de sous-bois.



Crêt de Bote et crêt de l'œillon



...repérable depuis le Vivarais Nord...

...comme depuis le Pélussinois (à Maclas, avec, en premier plan, l'usine de salaison)





Les arbres fruitiers du Pélussinois trament fortement le paysage



Le Massif du Pilat

Échelle de perception

Les vues sont presque toujours panoramiques et lointaines avec des horizons souvent emblématiques : les Alpes à l'Est, le Lyonnais au Nord, les Volcans du Velay au Sud. Depuis les rares routes du massif forestier, les non moins rares échappées visuelles permettent d'embrasser largement les plateaux qui le bordent.

Sur les plateaux, les vues enjambent les nombreuses combes qui les échancrent et restent panoramiques.

Et, dans les vallées, naturellement fermées, on bénéficie bien sûr toujours de la vue du versant opposé, et bien souvent, d'une perception vers l'extérieur.

L'importance du couvert forestier, le rythme des vallons boisés qui entaillent les plateaux où dominent les grandes prairies, sont à la base d'une grande échelle interne.

Le versant du Jarez, où la trame agricole se resserre et l'habitat résidentiel se fait plus présent, le Pélussinois surtout où l'habitat dispersé dense est omniprésent et où les textures des vignes et des vergers complexifient le site, bénéficient d'une échelle de ses composantes plus modestes ; mais le poids des horizons, dans la perception du paysage, fait qu'on n'attache pas forcément d'importance à cette échelle interne.

Le plateau de Saint-Genest-Malifaux, tourné vers le Velay



A l'Est, par temps clair, on devine les Alpes (vue depuis Chaussignat)

Grande échelle interne sur le plateau de Haute-Loire...



... qui se réduit considérablement dans le Pélussinois, très parcellisé et diversifié



Sous un ciel souvent pur du fait des vents du Nord dominants de la vallée du Rhône, la lumière est brillante (aveuglante avec la neige), contrastant les versants adrets et ubacs.

Elle est plus filtrée et plus douce dans les nombreux fonds de vallées encaissées.

Les sous-bois de résineux qui occupent une large portion de l'espace sont sombres, très vite opaques du fait de la densité des plantations.

L'élément minéral se cantonne aux établissements humains, très inégalement répartis. Les labours sont rares. Les seules manifestations minérales naturelles très visibles sont les rochers du Pic des Trois Dents sous le Crêt de l'Oeillon qui sont, de ce fait, un signe fort et exceptionnel du massif.

Les textures végétales sont diversifiées, autant que les modes d'occupation du sol : l'omniprésence des bois de résineux impose leur texture « coriace », les landes, leur texture épineuse, et en opposition, les bois de feuillus et les prairies leur aspect velouté.

L'eau se présente sous deux formes :

- l'eau courante des nombreux ruisseaux qui ont entaillé le massif ; rarement perceptible, elle est la seule source de bruit récurrente,

- l'eau dormante des lacs de retenues qui se concentre sur la face Ouest du Massif dont l'impact visuel et touristique est fort.

Les odeurs dominantes sont celles des résineux, du genêt en fleurs au printemps.

Les signes culturels marquants sont les nombreux calvaires et les clochers bien identifiables des bourgs, mais surtout le patrimoine industriel ancien des bords de rivière des versants vivarais particulièrement spécifique de cette partie du massif.

Le Pic des Trois Dents. La tempête de 1999 laisse provisoirement une image de désolation... mais permet de le redécouvrir depuis la route du Crêt de l'Oeillon



Le Pic des Trois Dents, signal fort et exceptionnel du Pilat des Crêts



Anciennes usines à Saint-Julien-Molin-Molette



La Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez. Un élément important du patrimoine architectural et historique du département de la Loire

Les sous-bois de résineux sont toujours opaques



Barrage de la Valla-en-Gier



- Parcellaire très lisible, et très modulé dans sa taille qui trame de manière aléatoire l'occupation agricole et sylvicole du sol,
- Lignes de crêtes enrésinées, dont la géométrie en dent de scie a été très fortement accentuée par la tempête de décembre 1999,

Un parcellaire très lisible



Ligne de crêtes enrésinée ;
photo prise après la tempête de 1999



Anciennes terrasses agricoles du Vivarais Nord



Un village en balcon
du versant Vivarais (Graix)



Contraste des couleurs entre les modes d'occupation du sol :
prairies, landes, feuillus, résineux, plan d'eau...

- Anciennes terrasses agricoles des versants « Vivarais » du massif qui se superposent en lignes horizontales décrivant les courbes de niveaux,

- Hameaux agricoles en balcon, dont la géométrie ardéchoise rigoureuse, lisible, est caractéristique des versants Vivarais.

La palette des couleurs du Massif du Pilat est contrastée :

- Contraste tranché entre des modes d'occupation du sol : résineux, feuillus, prairies, landes, vergers, bâti...
- Contraste saisonnier : le manteau neigeux d'hiver amplifie l'aspect sombre des résineux et le gris argenté des bois de feuillus. Le printemps fait exploser la gamme des verts par grandes touches « fauvistes », les jaunes vifs des genêts, les violets des bruyères, les roses et blancs des arbres fruitiers.

Le Massif du Pilat



Le Pélussinois au printemps



Vallées étroites, par lesquelles on accède aux plateaux périphériques que contrôlent parfois des villages (ici Mallevall)



Cette volumétrie monumentale et diversifiée est enrichie de nombreuses variations de détails :

- Failles et vallées étroites qui entaillent la périphérie du massif y créant des successions de plans rapprochés et souvent contrastés,

Retenue de Couzon



- Plans d'eau de retenue,

- Lignes géométriques qui séparent avec franchise, les boisements de feuillus et de résineux, et ceux-ci avec les boisements récents de résineux. L'espace est cloisonné par les lisières des bois qui découpent le paysage agricole en larges plans très géométriques,



Barrage de Cotatay

Lisières très géométriques entre résineux et feuillus, anciennes et nouvelles plantations, bois, landes et prairies





Massif forestier central : le Pilat des Crêts



Plateau mamelonné du Jarez Sud dominant la vallée du Gier



Le Massif du Pilat

APPROCHE SENSORIELLE

Moyens de découverte

La seule route nationale traversant le massif du Pilat est la R.N.82 qui ne donne qu'un aperçu limité de la diversité du massif.

Les autres moyens usuels de découverte sont donc le *laci*^① de petites routes secondaires qui se développent sur les plateaux périphériques, auxquels s'ajoutent les sentiers de Grande Randonnée (GR.7, GR.42).

Le Massif du Pilat se découvre aussi, séquentiellement et/ou globalement depuis le plateau du Jarez (versant Mont du Lyonnais) à l'Est, depuis les Balmes Viennoises, à l'Ouest, et de façon très « profilée », depuis les autoroutes qui empruntent la vallée du Rhône et la vallée du Gier.

On dispose de visions panoramiques étendues depuis les crêts, mais les forêts de résineux, aux premiers plans, masquent souvent les plateaux qui ceignent les piémonts.

Description

Le massif forestier central, avec sa silhouette continue de crêts successifs, son jeu de volumes lourds et compacts, fédère une ceinture de plateaux plus ou moins mamelonnés.

Le massif du Pilat domine, ici la vallée du Gier, plus loin celle de l'Ondaine



Plateau du Pélussinois « ensoleillé »



Plateau « froid » de Saint-Genest-Malifaux tourné vers le Velay



Le Massif du Pilat

37

LE MASSIF DU PILAT



Boisement homogène de grande étendue



Boisement diffus dense

Vergers, vignes, pépinières



Zone urbaine dense



Zone urbaine diffuse



Habitat dispersé



Elevage dominant



Culture dominante

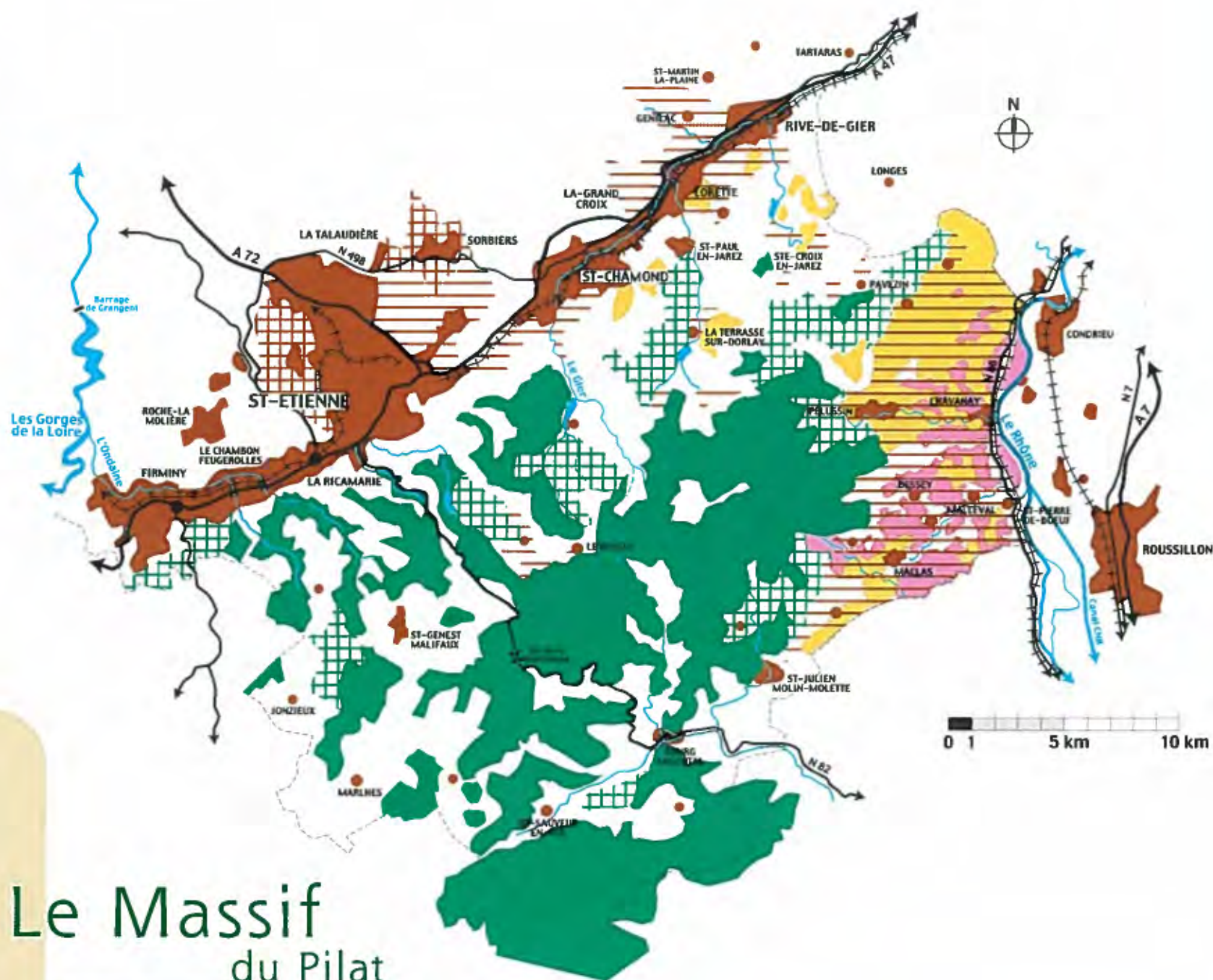


Etangs, rivières, fleuves





OCCUPATION DES SOLS



Le Massif
du Pilat

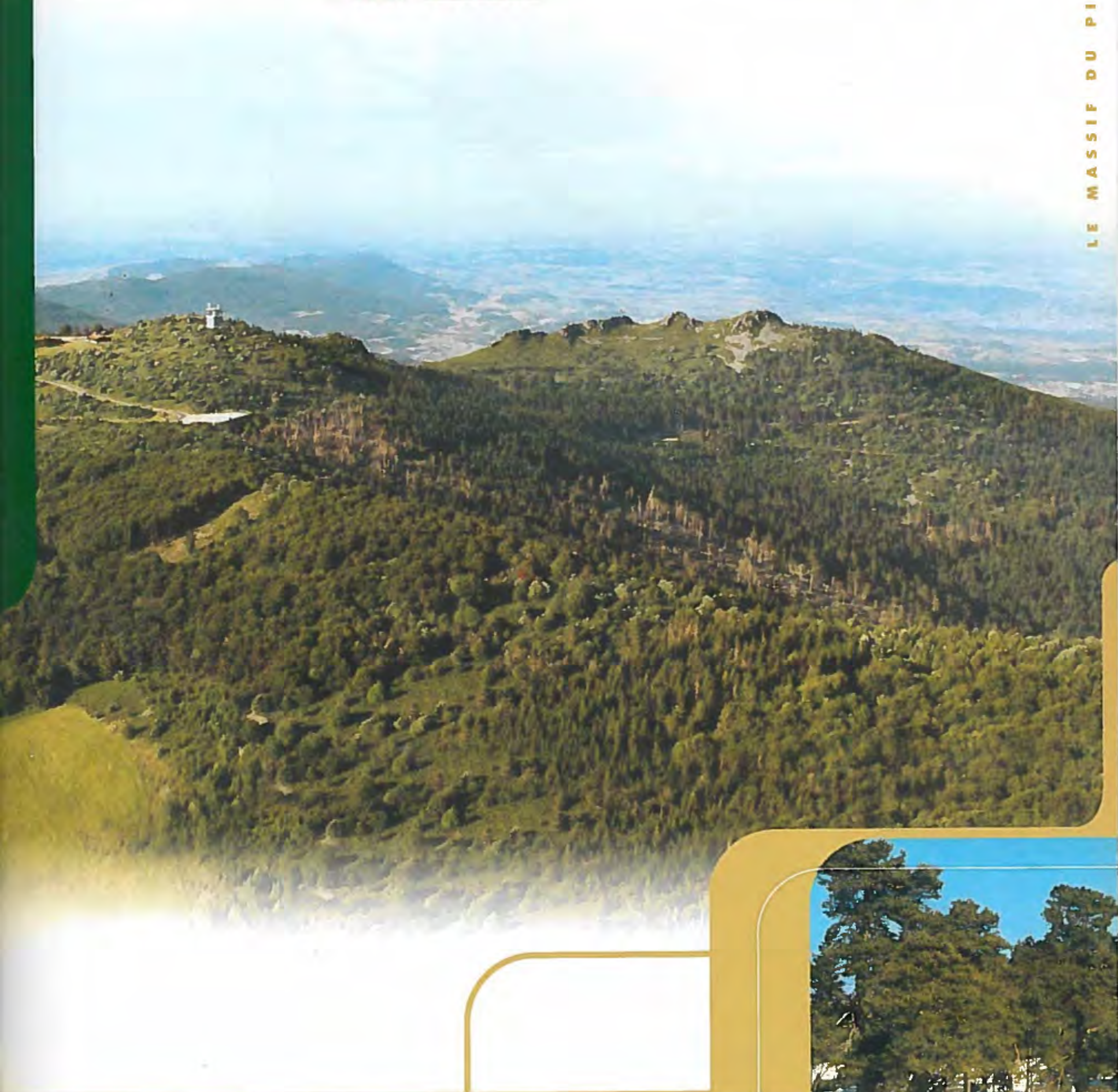


ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

Le Massif du Pilat

C 35

LE MASSIF DU PILAT





La Vallée du Rhône

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

34

LA VALLÉE DU RHÔNE

Composantes naturelles

- **L'incidence du climat est grande**, avec les vents du Nord dominants qui orientent le bâti et les expositions Sud qui positionnent les vignes.
- **La côte est abrupte et les plateaux bordant la vallée disparaissent à la vue**, renforçant ainsi l'identité de la vallée.
- **Le réseau hydrographique** se résume au fleuve qui occupe, pour la partie département de la Loire, l'essentiel de l'espace. Le milieu naturel se limite aux peupleraies nombreuses, aux ravines et aux taillis occupant les plus fortes pentes de la côte.

Conclusion

► La vallée du Rhône est une séquence d'une artère majeure de l'Europe, aux vocations industrielles liées au transit, à des bassins de main d'œuvre importants, à la présence du fleuve, milieu longtemps naturel et évolutif (crues). Aujourd'hui en grande partie stabilisé par les travaux de la C.N.R., aux côtes ensoleillées et colorées bénéficiant de panoramas étendus et facilement accessibles, partagée entre vocation résidentielle et productivité viticole de haut niveau qualitatif, la vallée du Rhône, apparaît (dans le département de la Loire), comme un paysage de contrastes à toutes les échelles.



Architecture banale des établissements industriels et commerciaux



Une forte vocation résidentielle attestée par les maisons récentes qui partent à l'assaut de la côte et des vignobles des Côtes du Rhône



Centrale nucléaire de Saint-Maurice-l'Exil et lignes THT qui y convergent ; plan d'eau-miroir d'un Rhône domestiqué par la C.N.R.. Peupleraies abondantes le long des rives

Industrie et commerce

Liés aux capacités de transport et aux facilités d'accès, l'industrie et le commerce s'expriment sur un mode diffus, linéaire (faute d'espace suffisant pour des zones industrielles structurées) à travers des bâtiments en bardages qui empêchent souvent toute distinction entre eux à l'exclusion des nombreux restaurants, à l'architecture volontairement « touristique », plus implantés dans les villages qu'en bordure d'un fleuve longtemps « menaçant ».

Le tourisme

Il est lié au transit intense, aux vignes, avec les crus prestigieux de Condrieu et des côtes rôties (69) et de Saint-Joseph, et à la présence du Parc Naturel Régional du Pilat qui s'emploie à retenir des voyageurs surtout motivés par le Sud de la France.

Les infrastructures

Avec la centrale de Saint-Maurice-l'Exil (et la vocation industrielle en rive gauche de la vallée), les lignes électriques haute tension et très haute tension sont très présentes, perpendiculaires aux axes Nord-Sud : R.N.86, voie ferrée et Rhône.

Usages et pratique

Site de grand passage, la vocation résidentielle de la vallée du Rhône est néanmoins forte et en développement.

Symbolique et valeur culturelle du paysage

Pays à triple vocation industrielle, viticole/fructicole et axe majeur de passage depuis toujours, cette partie de la vallée du Rhône matérialise deux grands symboles :

- celui de la modernité industrielle qui s'exprime à travers la silhouette emblématique de l'usine nucléaire de Saint-Maurice-l'Exil qui focalise l'attention à l'Est,
- celle, traditionnelle, des Côtes du Rhône, avec les vignobles qui tapissent la côte.



COMPOSANTES SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'habitat

Résidentiel, individuel et récent, à l'architecture plutôt banale, sans style marqué, l'habitat s'agglutine le long de la R.N.86 en bourgs et gros hameaux, ou s'étage sur la côte, semblant disputer l'espace aux vignes pour bénéficier d'un ensoleillement maximum et surtout de vues panoramiques sur la vallée, loin des nuisances liées au trafic routier.

Sur la côte Pélussinoise, habitat et vigne se disputent l'espace



Village de Saint-Pierre-de-Bœuf : les crêts du Pilat restent, ici, présents en toile de fond



Vergers et peupleraies dans le fond de vallée



Vignes (et vergers relictuels) sur la côte

La Vallée du Rhône



Extension de la vigne sur les côtes
(sous l'impulsion du Parc Naturel Régional du Pilat)

**Échelle de perception**

La vision est canalisée par la côte à l'Ouest, la digue et les peupleraies à l'Est, en bordure de fleuve, qui barrent la vue.

Une complexité résultant de la multiplicité des composantes de l'occupation du sol, et de leurs trames très différentes, produit un paysage à la lecture incertaine malgré les ouvertures liées à la R.N.86 et la voie ferrée, sauf en bordure du fleuve, où l'horizon s'élargit.

La vision est canalisée par la côte à l'Ouest



Modernité de tous les signes. Saint-Maurice-l'Exil, point focal industriel

ANALYSE DES CARACTÈRES DU PAYSAGE**Organisation dans l'espace et le temps**

La diversité et le contraste, la discontinuité et l'éparpillement des modes d'occupation du sol sont tels qu'ils en deviennent identitaires (identité renforcée par un parcellaire agricole original souvent perpendiculaire au fleuve et à la route).

Dans cette incohérence formelle et cette fragilité apparente des activités humaines qui se disputent l'espace, la vocation européenne de transit de la vallée avec son fleuve, la voie ferrée et la R.N.86 qui structurent l'espace, apparaît comme la seule pérennisée⁽¹⁾.

Ambiance paysagère résultante

La « modernité » de tous les signes est leur dénominateur commun : les pratiques vinicoles et arboricoles vivent sous le régime de la publicité, les poids lourds dominent le paysage routier, l'industrie se focalise sur la centrale nucléaire de Saint-Maurice-l'Exil (sur le département voisin), enfin le fleuve a fortement été redessiné par la C.N.R. pour les besoins de la production d'énergie, l'irrigation et le transport fluvial.

Les peupleraies barrent la vue. La multiplicité des composantes de l'occupation du sol produit un paysage complexe



Habitat dispersé, vignes, vergers et peupleraies se côtoient sans logique apparente. Sur ce cliché, on distingue nettement la digue qui ferme les vues sur le Rhône canalisé

Caractère dominant

Le paysage est l'objet d'enjeux très nombreux qui se juxtaposent plus qu'ils ne s'organisent : l'habitat résidentiel s'éparpille et semble lutter avec les vignes des coteaux, les peupleraies et les vergers se côtoient sans logique apparente, la route a bien du mal à trouver un gabarit nécessaire entre les bourgs anciens qui se sont développés au fil des années sur le trafic induit et les activités industrielles et commerciales récentes. Le fleuve a été remodelé en plans vastes qui donnent unité, pérennité et stabilité à l'ensemble.



Côte abrupte du Pélussinois, à Chavanay : la côtière est indissociable de la vallée



La Vallée du Rhône

Horizon lointain des Balmes Viennoises et intrication^① chaotique des peupleraies, des vignes et des vergers. Silhouette massive de la centrale nucléaire de Saint-Maurice-l'Exil



Un fleuve empreint de majesté et de sérénité

APPROCHE SENSORIELLE

Moyens de découverte

La partie départementale de la Loire de la vallée du Rhône se constitue essentiellement autour de la R.N.86, axe historiquement concurrent à la R.N.7, sur la rive droite du fleuve (le Rhône, en tant que voie navigable est, accessoirement, un moyen de découverte qui favorise les perspectives sur les côtes viticoles). Le rebord du Pélussinois offre les seules vues d'ensemble des paysages de la vallée.



La R.N.86 à Saint-Michel-sur-Rhône : village-roule



Vue panoramique depuis les rebords du Pélussinois

Description

La vallée est limitée, sur sa façade Ouest, par la côte abrupte du plateau de Pélussin, en bordure quasi immédiate du fleuve, alors que les horizons s'éloignent, côté Est, jusqu'aux lointaines côtes des Balmes Viennoises. L'espace restreint de la partie de vallée concernée est marqué par les silhouettes massives et simples des grands établissements industriels qui bordent le Rhône (surtout la centrale de Saint-Maurice-l'Exil). L'intrication^① quelque peu chaotique de l'habitat, des peupleraies (qui font écran aux vues lointaines et souvent aux vues sur le fleuve, ceci même depuis une position dominante), des vignes et vergers, fédérés par la route nationale 86 et la voie ferrée, caractérise également les paysages. Les frontières entre les vignes et les taillis, sur les terrains en forte pente (au débouché des ruisseaux affluents du Rhône notamment) découpent parfois la côte en puzzle.

Cet univers dense et multiforme magnifie, par contraste, les plans du fleuve, empreints de majesté et de sérénité.

Sous une lumière souvent brillante (espace très ouvert au Sud et nettoyé par les vents du Nord dominant), la gamme des couleurs est large et variable : riche des blancs et roses des vergers au printemps, des rouges de la vigne à l'automne.

Dans cet espace étroit, la circulation automobile intense de la R.N.86, avec ses nombreux poids lourds, conditionne fortement l'ambiance paysagère. Les odeurs du « couloir de la Chimie », malgré les progrès réalisés sur les rejets industriels ces dernières années, restent, sous certains vents, une composante désagréable du paysage.

Les signes culturels sont tous liés à la vigne (et plus discrètement à la navigation fluviale) : patronyme des viticulteurs-producteurs accroché sur la côte, anciens pressoirs sur les ronds-points.



Blanc des vergers, et patronyme des producteurs viticoles accroché à la pente



ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

29

LA VALLÉE DU RHÔNE

La Vallée du Rhône

Préambule

Le département de la Loire n'intègre qu'une très petite portion de la vallée du Rhône. Isoler ce secteur, qui est partie intégrante du Parc Naturel Régional du Pilat, se justifie pour des raisons essentiellement symboliques malgré ses spécificités fortes par rapport aux paysages du Massif du Pilat :

- La Vallée du Rhône est l'accroche du département sur la région Rhône-Alpes : chaque département constitutif de la région est, en effet, traversé ou bordé par le fleuve Rhône.
- C'est aussi une porte ouverte très spécifique sur le département qui est alors abordée par et à travers le Parc Naturel Régional du Pilat.



Sommaire

des Unités Paysagères

 La Vallée du Rhône 29



 Le Massif du Pilat 35



 Les Vallées de l'Ondaine
du Furan et du Gier 53



 La Plaine du Forez 65



 Les Monts du Forez
et de la Madelaine 83



 Les Monts du Lyonnais
et du Beaujolais 107



 Le Roannais 125





ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

La Plaine du Forez

65

LA PLAINE DU FOREZ





Les Vallées

de l'Ondaine

du Furan et du Gier

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

64

LES VALLÉES DE L'ONDAINE, DU FURAN ET DU GIER

Composantes naturelles

- **L'altitude moyenne des vallées fait de l'agglomération stéphanoise** une des plus hautes d'Europe, ce qui induit un climat rude, froid et enneigé l'hiver, chaud l'été.
- **Les contraintes du relief ajoutées aux contraintes des mines** qui ont fragilisé les sous-sols, ont généré une urbanisation de fond de vallées, dense, sans banlieue étalée.
- **Le réseau hydrographique a donné sa physionomie à l'unité de site** qui s'est structurée autour des trois rivières principales. Celles-ci s'étaient dégradées au fil des décennies, se transformant en exutoires que l'on cachait. Un effort d'épuration et d'ouverture est en cours, redonnant progressivement leurs places à ces éléments fondamentaux du paysage.
- **Les débordements urbains sur les plateaux mamelonnés voisins** (Roche-la-Molière, Sorbiers) échappent à la logique structurelle de l'agglomération même s'ils en font partie en terme d'influence.

Conclusion

► Le paysage de cette conurbation est marqué par l'opposition fonds de vallées urbanisés / versants agricoles et sylvicoles. Les activités humaines ont créé un paysage globalement homogène, mais complexe et hétérogène dans sa composition de détail. Complexité due à la superposition de trames résidentielles, industrielles, relationnelles, à leur chronologie différente, à l'enchevêtrement des éléments composants ou parfois à la juxtaposition brutale de ces mêmes éléments, aux discontinuités spatiales et temporelles.

Il en résulte un paysage chargé de multiples significations sociales et économiques.

L'opposition fonds de vallées urbaines / versants naturels (aujourd'hui menacés par le mitage) et la complexité du tissu urbain, caractéristiques identitaires et atouts urbains à long terme, méritent d'être préservée.

La gestion des zones de mutation urbaine possible devra, dès lors, être conduite de manière incitative* pour leur conserver une forte attractivité.

* Tant au plan des droits des sols qu'au plan de la cohérence architecturale et urbaine.

Usages et pratiques

Une population résidentielle importante très groupée, solidaire, travailleuse, est la seule consommatrice de ce « pays sans âge » qu'elle s'accorde à trouver plutôt agréable à vivre (enquête de Paris-Match des années 70 sur Saint-Étienne, qui indiquait, qu'après Nice, cette ville était la mieux perçue par ses habitants*).

L'image de Saint-Étienne qui marque encore profondément la collectivité nationale, Manufrance, les charbonnages, est aujourd'hui dépassée à l'exclusion de Casino et des activités historiquement liées à la famille Guichard : le stade, le musée d'art moderne.

* Même si aujourd'hui, les jeunes générations rêvent pour beaucoup d'entre eux d'un exode vers les grandes métropoles prometteuses ou vers les villes du bassin méditerranéen.

Symbolique et valeur culturelle du paysage

Les vallées de l'Ondaine, du Furan et du Gier présentent une structure d'urbanisation linéaire à l'échelle globale comme à l'échelle de chaque ville composante, originalité par rapport aux autres villes françaises quasi uniformément radio-concentriques. Cette structure exceptionnelle, située dans le cadre agréable du Pilat, du Lyonnais et du Forez est très marquée par sa capacité industrielle, sa recherche d'image industrielle qualitative pour faire front à l'image de Ville Noire du XIXe siècle, tout en conservant précieusement des témoignages patrimoniaux de ce XIXe siècle qui l'a vue naître.



Conurbation à vocation industrielle au pied du Pilat, du Lyonnais et du Forez





Les jardins familiaux ont investi les espaces difficiles à aménager



Les usines contemporaines en bardage sur plateforme horizontale, façonnent le paysage d'aujourd'hui

Les Vallées de l'Ondaine du Furan et du Gier

Aspect industriel des surfaces commerciales



ACTIVITÉS

Agriculture

Elle se résume aux jardins familiaux qui sont partout où l'espace était difficilement constructible, et à quelques fermes péri-urbaines.

Industrie

Les usines sont dispersées en milieux urbains, pour les plus anciennes. De vastes plateformes se concentrent, les plus récentes en fond de vallées.

Ces plateformes tendent aussi à se développer sur les reliefs en utilisant le remblai minier disponible.

L'architecture du XIXe siècle, relictuelle avec ses cheminées élevées et son mélange de briques et de béton, trouve aujourd'hui un intérêt patrimonial, avec sa disparition. Celle des bâtiments contemporains en bardage est très banale, avec quelques rares et remarquables démonstrations architecturales pour des motifs de marketing évident.

A côté des grandes usines, une multitude de petites activités ont survécu ou se sont renouvelées, mais c'est par ses grands établissements que l'industrie continue à façonner le paysage urbain.

Commerces

Les commerces de centre-ville se sont peu développés ou ont périclité pour se concentrer, faute de place, aux extrémités des vallées (à Villars, la Talaudière, Saint-Chamond) sous forme de grands volumes en bardage, stéréotypés, sur de grandes plateformes, comme les usines récentes avec lesquelles on peut les confondre.

L'échelle de la surface commerciale est bien celle des hangars industriels. Routes et autoroutes, voies ferrées, lignes électriques font partie du vocabulaire paysager usuel de ces vallées industrielles



Infrastructures

Les lignes à haute et à très haute tension longent les vallées pour desservir les usines : elles sont parfois très visibles de bas en haut bien que généralement absorbées par le décor boisé des pentes. Elles ont acquis une reconnaissance puisqu'elles limitent, par exemple, le Parc du Pilat.

Le réseau de routes et d'autoroutes est « sur-saturé » et « sous-dimensionné » du fait de l'exiguïté des vallées : les autoroutes notamment enjambent parfois l'urbanisation qu'elles n'ont pas pu repousser. Les voies ferrées sont discrètes, intégrées dans le paysage industriel ; la découverte des vallées depuis le réseau ferré est en général moins valorisante que depuis les routes et autoroutes : on pâtit de la proximité des « dos d'usines » ; on a rarement le recul qui offre le contraste vallée urbaine / cadre montagneux.



Le centre de Saint-Étienne : alignement urbain qui débouche sur la campagne



COMPOSANTES SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'habitat

L'habitat est récent, les quartiers les plus anciens datant du XIX^e siècle. Il est très diversifié, à travers des modes d'organisation contrastés, mais toujours denses :

- centres peu élevés,
- bourgades le long des routes les plus anciennes,
- lotissements ouvriers,
- petits et moyens collectifs discontinus,
- grands ensembles, très identifiables datant des années 60 et monumentaux (monumentalisme dû à la rareté des terrains ajoutés aux contraintes du sous-sol),
- habitat pavillonnaire dense, récent, sur les hauteurs pour s'éloigner des « nuisances » de l'industrie et bénéficier de plus d'ensoleillement et de vues (recherche de « ville à la campagne » à Saint-Victor-Condaminas).

L'architecture est typique de chaque époque de construction, sans richesse ostentatoire, ni effet identitaire ; on notera quelques maisons de riches ingénieurs et de patrons d'industrie de la fin du XIX^e siècle, plus repérables par leur jardin que par leur architecture, les maisons des passementiers^① de Saint-Genest-Lerpt, et des vallées affluentes (le Furet, le Cotatay et le Valchérie).

Les zones d'habitat et les établissements industriels sont très étroitement intriqués^② : sous la pression des nombreuses contraintes, le « zonage » qui fut la règle dans la plupart des autres villes de France, ne fut pas mis en œuvre dans ces vallées, ce qui leur donne, entre autres, leur spécificité.

Les hauts de Villars



Habitat ouvrier à Roche-la-Molière

Saint-Genest-Lerpt, avec ses ateliers de passementiers à grandes fenêtres



Lotissement "populaire"



Montreynaud

① PASSEMENTIER : QUI PRODUIT DES PASSEMENTS, TISSU PLAT, UN PEU LARGI, SERVANT D'ORNEMENT
② INTRUÉS : FABRIQUÉ DANS UN PLAN HORIZONTAL



A côté des vieilles usines, des plateformes d'accueil pour les usines d'aujourd'hui s'aménagent

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

60

LES VALLÉES DE L'ONDAINE, DU FURAN ET DU GIER



La complexité du paysage urbain raconte l'histoire d'un développement économique, historiquement jeune, complexe parce que rapide et contraint par la géographie.

Cette complexité dans la continuité des vallées, cette densité obligée du fait de la rareté des sols aisément constructibles pour l'habitat ou l'industrie, l'importance des voies de communication pour la vie industrielle et marchande ont produit un paysage diversifié et solide. La crise économique ajoutée à la fin de l'aire des charbonnages n'arrive pas à déstructurer ce paysage malgré la multiplication des friches et les débordements urbains sur les côtes avoisinantes. La multiplication (plus ou moins bien adaptée à la morphologie des sites) de plateformes industrielles, aptes à recevoir les entreprises d'aujourd'hui montre à l'évidence que le pays a engagé sa mutation vers la modernité.

Organisation dans le temps

Le décor subsiste ; et si la pièce n'est plus la même, c'est qu'il s'agit d'une reprise, dépoussiérée, pour être mise au goût du jour : la pérennité de l'occupation du sol (y compris dans sa dimension muséographique, avec la préservation des cheminées du Gier), des traits physiques, la permanence de la vocation industrielle, qui se succède à elle-même après la crise, sont autant de traits qui révèlent le dynamisme des mutations en cours certes, mais surtout une stabilité profonde derrière une instabilité de façade.

Caractère dominant

Les zones urbaines des vallées du Gier, du Furan et de l'Ondaine présentent une image changeante - l'industrie du XIXe siècle cède la place à celle du XXe siècle, les formes d'habitat évoluent, les commodités de communication permettent l'étalement en tache d'huile du tissu résidentiel individuel - Cependant, la vocation industrielle première du site, se maintient malgré l'abandon de la ressource qui l'a générée (le charbon).

Les Vallées de l'Ondaine du Furan et du Gier



Les emprises gigantesques des surfaces industrielles (ou commerciales) qui succèdent aux bâtiments du XIXe siècle, témoignent du dynamisme industriel des vallées

Diversité et juxtaposition des formes urbaines dans le détail



et globalement

Un rapport très fort entre ville et campagne



ANALYSE DES CARACTÈRES DU PAYSAGE

Organisation dans l'espace

La diversité des formes juxtaposées dans un « ordre chaotique » donne à l'ensemble une unité générale d'aspect (mélange de toutes les formes de l'habitat aux établissements industriels), de pratiques (villes denses, donc solidaires), de fonctions (villes industrielles, donc villes d'échanges où le déplacement est primordial dans un espace étroit).

Si les séquences urbaines se répètent de façon parfois monotone le long des axes de découverte, les ruptures d'échelle, l'anarchie apparente de l'ordre urbain, le rapport très fort et très lisible entre ville et campagne contribuent à la production d'un paysage fortement contrasté. Contraste qui fonde son identité.

La ville déborde ici ou là de son cadre, mais ce n'est que très localement et surtout en direction des vallées suspendues et plateaux voisins (la Talaudière, Sorbiers, Roche-la-Molière). Globalement, il y a convergence de l'urbanisation et des fonds de vallées, autour des axes de communication.

Sorbiers : urbanisation « hors vallée »



... comme Roche-la-Molière sur le plateau de Saint-Victor



Un tissu urbain complexe, sans velum,
unifié par l'autoroute



Échelle de perception

Étroite et canalisée en fond de vallée, transversale vers les versants grâce à la faible épaisseur de la ville, et malgré la densité urbaine, l'échelle de vision s'élargit dès lors qu'on escalade les pentes riveraines et les collines environnantes. L'échelle interne est globalement limitée, avec l'exception notable de Saint-Étienne qui offre des perspectives lointaines depuis ses axes de circulation Est-Ouest. La complexité d'une conurbation épousant étroitement des fonds de vallées sinueux, faite d'une juxtaposition de quartiers multi-formes et sans velum^① n'est simplifiée que par le passage de l'autoroute qui trace un profond sillon dans le tissu urbain, quand il ne l'enjambe pas. La lisibilité est toujours possible dès que l'on découvre le site en position élevée, mais depuis les fonds des vallées, on peut aller de Châteauneuf à Firminy sans bien comprendre ce que l'on traverse.

Saint-Étienne : le grand axe
Nord-Sud qui structure la ville



Quand l'autoroute enjambe la ville



Les Vallées de l'Ondaine du Furan et du Gier

Ambiances paysagères résultantes

Les vallées urbaines du Gier, du Furan et de l'Ondaine sont un paysage urbain très spécifique, dans la mesure où le chaos général se fond en un tout, du fait de sa densité, dans un cadre de moyenne montagne aussi présent et important que les villes elles-mêmes.

Sa genèse récente, industrielle, a produit un paysage laborieux, animé, dense, actif et vivant.

① VELUM : TOILE SÉRIANT DE PLAFOND. ON PARLE DE VELUM URBAIN QUAND LA HAUTEUR DES BÂTIMENTS D'UNE VILLE, D'UN QUARTIER EST TOUJOURS LA MÊME



Unité d'habitation « Le Corbusier »



Tour Montreynaud

Usine à Saint-Charmond



Terrils

Les signes culturels sont avant tout d'ordre urbain ou industriel : quelques immeubles emblématiques se repèrent de loin : l'unité d'habitation de « Le Corbusier » à Firminy, les dix tours de Villars, l'immeuble-château d'eau de Montreynaud (hier, la Muraille de Chine), mais aussi les cheminées-témoins des usines, le stade Geoffroy Guichard, les terrils, dits « Les Crassiers » à Saint-Etienne quelques maisons-châteaux d'industriels dominant leurs usines, mais aussi, visible pour les usagers de l'A.72, le Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne.

Tours de Villars



Cheminée à Rive-de-Gier

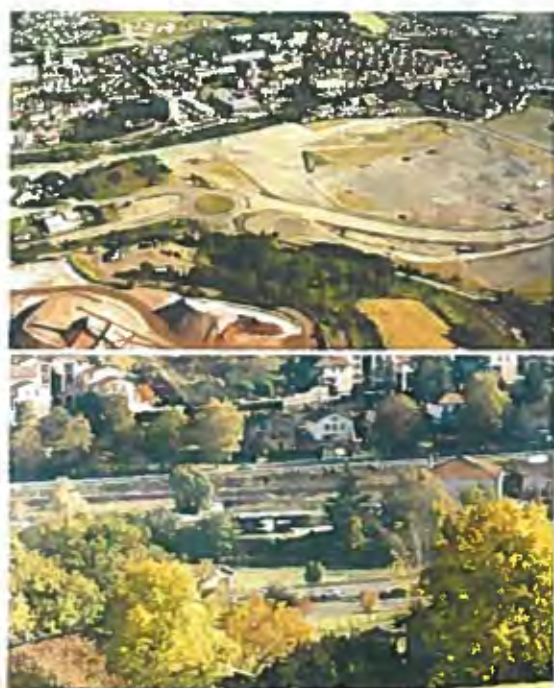
Château d'ingénieur ou d'industriel (XIXe siècle)



Musée d'Art Moderne

Sur ce cliché, un certain nombre de signes culturels du Grand Paysage se perçoivent distinctement : les fumées, les terrils, les 10 tours de Villars, le stade Geoffroy Guichard, l'immeuble château d'eau de Montreynaud





Les Vallées de l'Ondaine du Furan et du Gier



Aux textures minérales lisses de la brique, de la pierre, du béton, de l'asphalte s'oppose le moutonnement touffu des bois bordant ou dominant les villes.



Aux parcs urbains, densément boisés, structurés, s'opposent des friches, les unes industrielles, remblayées et arides, les autres, reliquat d'un passé agricole pas encore disparu, irrégulières et floues.

La géométrie urbaine est reprise par celle des jardins ouvriers ou d'agrément qui accompagnent l'important tissu pavillonnaire.



Les rivières qui donnent leur nom aux vallées sont rarement présentes. Pour les trouver, il faut les chercher : elles sont très « artificialisées ».



Juxtaposition des trames (et des formes) urbaines

Les trames urbaines juxtaposent, sans jamais les mélanger, des centres-villes ou villageois anciens avec des zones d'habitat collectif continu ou discontinu, des zones pavillonnaires denses, des zones industrielles du XIXe siècle, des plateformes industrielles ou commerciales récentes.

La très forte sinuosité des infrastructures de transport qui s'insinuent difficilement dans le tissu urbain ou survolent la conurbation^① qui s'étend de Rive-de-Gier à Villars et à Firminy, fédère néanmoins ses éléments paysagés divers et variés.

La répétitivité des trames composantes de l'occupation du sol au fil des vallées - malgré des différences propres à chaque quartier - est, en partie, la source de l'identité de cette unité.

L'étagement très contrasté en résultant est encore accentué quand le tissu résidentiel le plus récent part à l'assaut de piémonts collinaires qui dominent les vallées.

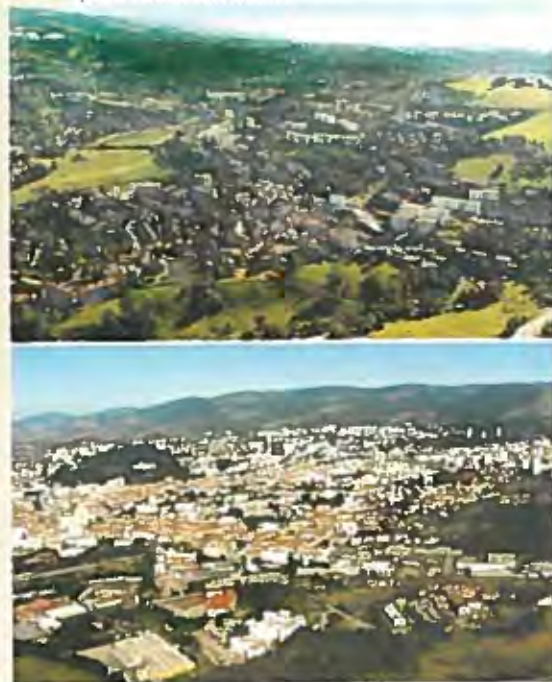
La lumière est souvent tamisée par une nébulosité importante au dessus des villes qui gomme les contrastes des trames urbaines. Quand la lumière se fait crue, les immeubles aux teintes claires dominantes blanc, blanc-cassé et ocre claire (plus bigarrés dans les zones d'activités récentes), noir, gris et rouges-briques (dans le tissu industriel ancien) réfléchissent des séries d'éclats de brillance sur les fonds verts sombres ou bruns des versants proches.

L'importance des échanges dans un espace restreint se traduit par une circulation visible à tous les niveaux : de l'intérieur du site, comme en vue panoramique où les rubans fréquentés des routes et autoroutes aux forts impacts visuels, génèrent une pression sonore désagréable. Aux mouvements de la circulation automobile frénétique, bruyante et polluante, s'ajoutent, ici ou là, les fumées des plus vieux établissements industriels.



Juxtaposition des trames (et des formes) urbaines

L'étagement est accentué quand le tissu résidentiel part à l'assaut des collines



Le bâti « scintille » d'autant plus que les horizons proches sont bruns et verts sombres



Voies SNCF, routes et autoroutes sillonnent les fonds de vallées

Les Vallées de l'Ondaine du Furan et du Gier



Des vallées étroites, recoupées par des vallées annexes, entrecoupées de verrous et de resserrements

APPROCHE SENSORIELLE

Moyens de découverte

Voies SNCF, routes et autoroutes sillonnent les fonds de vallées longitudinalement ; les voies transversales sont peu nombreuses. Les points de vue panoramiques sont multiples depuis les reliefs surplombants, et certains éloignés (Pilat, Jarez, Saint-Bonnet-le-Château...). Les transports collectifs urbains assurent un contact direct avec le paysage urbain.

Les versants fortement convexes du Pilat, du Forez et des Monts du Lyonnais délimitent des vallées étroites, entrecoupées de resserrements et de verrous, recoupées par plusieurs systèmes de vallées annexes plus complexes (La Talaudière, Saint-Genest-Lerpt) et « encombrées » d'objets de formes et d'échelles très diverses.

L'importance au quotidien des transports en commun est telle, que les infrastructures servent de support aux mises en valeur urbaine des centres



Description

« Géométrique » est le terme propre à toutes les composantes de l'occupation du sol, qu'elles soient industrielles, résidentielles, d'infrastructures.... L'impression de densité est forte car la trame bâtie semble toujours contenue par les reliefs : la nature environnante, toujours très proche, forme et ferme le décor.

Densité « géométrique » du tissu industriel, habitat résidentiel contenu par des reliefs aux pentes boisées





ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

Les Vallées de l'Ondaine, du Furan et du Gier

53

DES VALLÉES DE L'ONDAINE, DU FURAN ET DU GIER



(voir cartographie dans le chapitre précédent, le Massif du Pilat)





Le Massif du Pilat

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

52

LE MASSIF DU PILAT

Composantes naturelles

- **Les orientations marquées des plateaux collinaires** ceinturant le massif forestier central favorisent des contrastes importants entre, par exemple, un Pélussinois très ensoleillé et le plateau de Saint-Genest-Malifaux climatiquement très rude (vent du Nord : la Burle).
L'impression d'altitude est marquée par l'isolement - relatif - des reliefs du massif boisé.
- **Le réseau hydrographique, complexe et dense**, découpe fortement un ensemble par ailleurs simple et lisible, y créant une variété de micro-paysages riches (avec barrages, plans d'eau, ouvrages d'art, végétation adaptée aux fortes pentes des parois, villages pittoresques ...).
- **Les hêtraies sont encore présentes dans le Massif du Pilat** au côté d'une sylviculture, qui développe de façon intensive l'épicéa et le Douglas.
Le Pin sylvestre, présent dans le secteur Nord-Vivaraïse est un facteur identitaire de cette sous-unité paysagère (cette essence n'est, hélas, plus plantée aujourd'hui).
- **Les frontières, toujours très lisibles de la forêt**
(du fait d'un espace agricole ouvert) se déplacent au rythme de la forestation.

Le réseau hydrographique entaille un plateau par ailleurs très homogène : Pélussin, entre la Valencize et le Regrillon



Apparition du Pin sylvestre en petits bosquets dans le Nord-Vivaraïse



Conclusion

► Cette unité paysagère globalement assez simple, forte, lisible, se complexifie avec les combes périphériques et les vallées très encaissées liées au réseau hydrographique. Elle présente une série de facettes (sous-unités paysagères) aux caractéristiques parfois contrastées, en terme de relief, d'occupation du sol, d'architecture, d'urbanisme, de climat, de couvert forestier ou herbacé (landes).

► Les versants ensoleillés sont l'objet d'enjeux souvent conflictuels entre l'urbanisation diffuse (habitat résidentiel dispersé) et les pratiques agricoles (vignes et vergers).
La déprise des autres pratiques agricoles favorise le développement de la sylviculture qui, quand elle devient uniformément résineuse, accélère une certaine banalisation, plus par rapport aux sites de même nature, que par rapport à son environnement urbain dense.

► Le classement en Parc Naturel Régional qui participe fortement à l'identité de cette unité, la proximité de grands centres urbains qui génèrent un usage touristique important justifient que l'urbanisation des gros bourgs soit maîtrisée (éviter les développements en tâche d'huile, l'industrialisation sur plateformes comme en plaine ...) pour qu'eux aussi restent des atouts touristiques dans un contexte naturel, et que la forestation soit plus diversifiée.

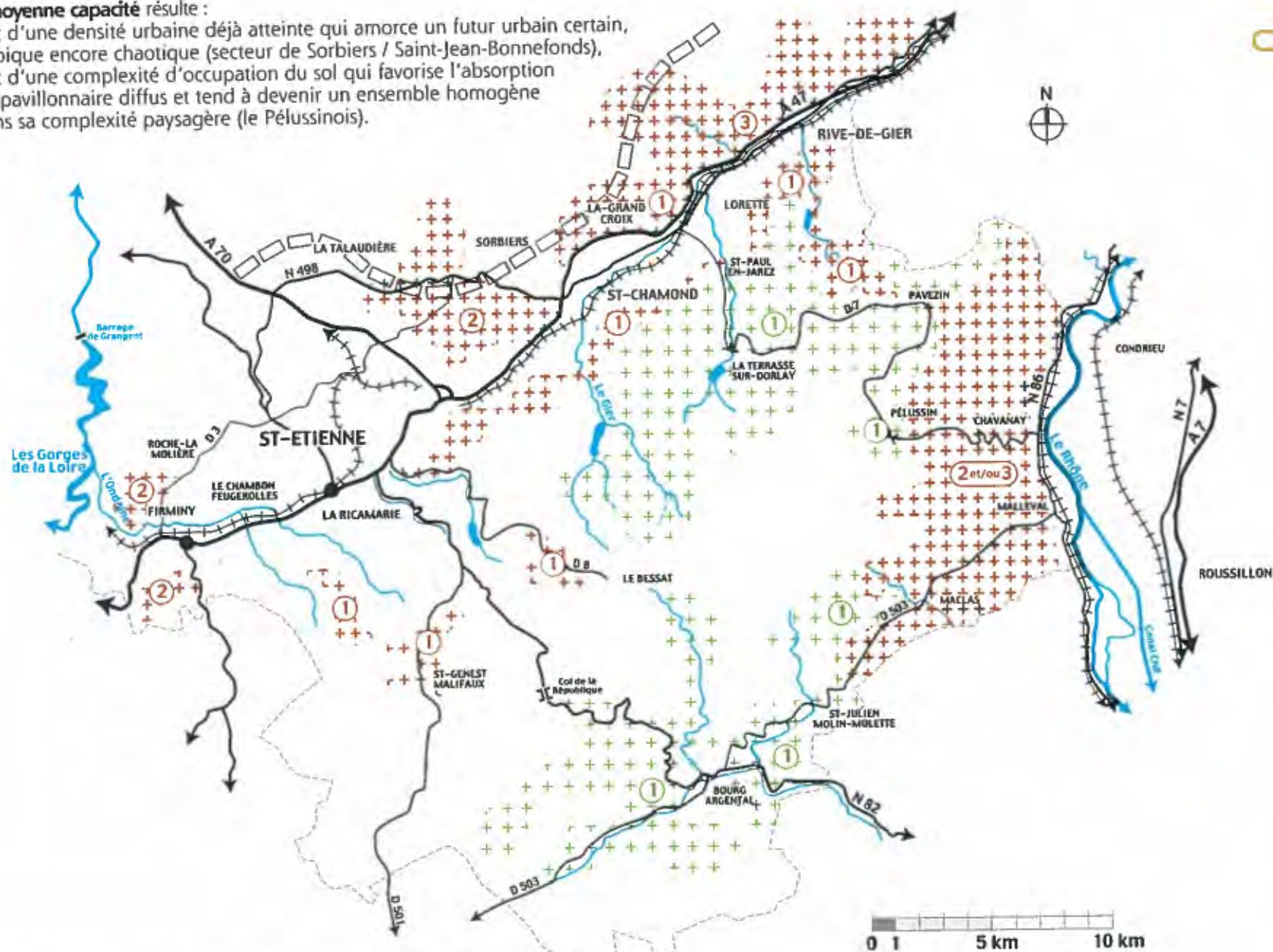


EVOLUTION DES PAYSAGES

Seules les mutations urbaines sont immédiatement et visuellement perceptibles.

La capacité des paysages à absorber les mutations urbaines a été hiérarchisée de 1 à 3 :

- ① **La faible capacité** résulte :
 - de l'impact de l'habitat résidentiel dispersé sur des paysages agricoles et sylvicoles simples, contrastés et très lisibles.
- ② **La moyenne capacité** résulte :
 - soit d'une densité urbaine déjà atteinte qui amorce un futur urbain certain, quoique encore chaotique (secteur de Sorbiers / Saint-Jean-Bonnefonds),
 - soit d'une complexité d'occupation du sol qui favorise l'absorption du pavillonnaire diffus et tend à devenir un ensemble homogène dans sa complexité paysagère (le Pélussinois).



- ③ **La forte capacité** résulte d'une très forte complexité d'occupation du sol (petit parcellaire, vignes et vergers dominants, parfois incidents du relief), qui favorise encore mieux l'absorption du pavillonnaire diffus pour produire des ensembles homogènes dans leurs complexités paysagères (certains secteurs du Pélussinois, le Jarez des Vergers).

Le développement forestier a lieu dans les zones de fragilité rurale, c'est-à-dire, essentiellement dans les secteurs d'élevage, où le mélange prairies/boisements diffus est déjà important.

Globalement, le Massif du Pilat est déjà très boisé. La tempête de 1999, qui a parfois ouvert certaines perspectives, a mis en évidence l'excès paysager en la matière. D'autant que la pression forestière s'exerce aux dépens des vallées très fermées du canton de Bourg-Argental et sur les versants Nord dominant la vallée du Gier (ou en limite du Pélussinois) gommant progressivement l'alternance de prairies et de forêts qui donne une certaine diversité et une certaine légèreté aux paysages bordant des vallées et plateaux très humanisés.

La perte de cette mixité d'occupation du sol créerait une ambiance plus oppressante qui nuirait certainement à la valeur globale du parc et donc à son attrait pour les zones urbaines et résidentielles voisines.

	Projet A 45 (fuseau d'étude)
	Pression urbaine "visible"
Capacité à absorber les mutations urbaines et résidentielles :	
①	faible
②	moyenne
③	forte
	Pression forestière
Capacité à absorber le développement forestier :	
①	faible



- ① CONSOMMATION : CONSOMMATION VISUELLE (IMPORTANCE DU NOMBRE, DE LA QUALITÉ ET DE LA SITUATION DES OBSERVEURS DU PROSAGE)



Ligne électrique THT dans le Pélussinois.
Sa présence n'a pas gêné les résidences
qui se sont construites dessous ou à proximité



Infrastructures

Les lignes moyenne et haute tension sont bien absorbées dans le paysage du fait des concordances d'échelle. Mais la ligne très haute tension empruntant le plateau Pélussinois est très présente, de même que la ligne Échalas - Le Soleil qui limite « administrativement » le Parc Naturel Régional sur sa face Ouest, au dessus de la vallée du Gier.

Le réseau routier est essentiellement de desserte, à l'exclusion de la R.N.82.

Les sentiers sont nombreux et très fréquentés depuis Saint-Etienne (à pied, à cheval, à vélo, à ski).

Usages et pratiques

La fréquentation du site, importante les jours fériés, depuis Saint-Etienne et Lyon est facilitée par l'importance des grands axes autoroutiers qui ceignent le site à l'Est, au Nord et à l'Ouest, mais quelque peu dissuadée par le réseau routier parfois peu accueillant : couvert forestier de résineux étouffant.

Sa notoriété est essentiellement locale pour ses activités les plus porteuses (vignoble, ski, industrie agro-alimentaire).

Le tourisme bénéficie des efforts promotionnels du Parc Naturel Régional : les réseaux de sentiers de randonnée sont balisés, développés.

Les circuits de découverte automobiles sont signalés.

Le parcours de la R.N.82 et le Col de la République sont popularisés par le passage du Tour de France.

Rôle et fonction dominante

Le massif du Pilat est remarquable par la diversité de ses paysages et la découverte rapide qui peut en être faite en peu de temps sur peu d'espace.

La proximité de grandes agglomérations, dont les banlieues dévorent les paysages ruraux ou naturels voisins, en font un espace naturel privilégié que le classement en Parc Naturel Régional a entériné.

Si cette proximité est un avantage qui « rentabilise » le paysage, c'est aussi un risque dans la mesure où les pressions urbaines de desserrement mal maîtrisé et les aménagements d'infrastructures afférentes risquent de lui faire perdre une part d'authenticité.



Le Massif du Pilat

Densité des vergers et des vignes dans le Pélussinois.



ACTIVITÉS

Agriculture

La physionomie des paysages est donnée par la quasi exclusivité de l'élevage laitier sur l'ensemble du massif, à l'exclusion du Pélussinois qui présente un couvert de vignes et surtout de vergers parfois très dense, effaçant la trame pastorale subsistante et intégrant visuellement l'habitat diffus ainsi que les serres.

Sur les plateaux du Jarez et du Pélussinois, quelques terres labourables se mêlent ici et là aux prairies, moins perceptibles dans le Pélussinois, toujours du fait de la présence des vergers à la forte lisibilité.

Industrie

L'industrie est très localisée, majoritairement dans le secteur Nord-Vivaraïs, en fond de vallées, car des activités de moulins et de forges liées à l'eau, se sont fortement développées au siècle précédent dans des bourgs dont le patronyme est souvent révélateur de ces activités (Saint-Julien Molin-Molette = Moulins).

L'architecture des usines en briques et pierres se développe sur plusieurs niveaux du fait de l'exiguïté des sites d'implantation. Remarquable patrimoine industriel du XIXe siècle, qui survit à la disparition de ces pratiques industrielles grâce à une politique de reconversion des usages (activités culturelles et commerciales). Les signes d'activités industrielles contemporaines sont rares : quelques bâtisses^① en bardages dans le Pélussinois et dans la vallée de la Déome ; l'établissement le plus visible étant une usine de production de charcuterie à Maclas qui frappe par son monumentalisme en opposition avec l'échelle réduite de l'habitat résidentiel et des vergers contigus.

Commerce

Essentiellement villageois, il n'a qu'un faible impact sur le paysage.



... ailleurs, un paysage à dominante pastorale, fortement cloisonné par les lisières des bois



La trame serrée des vergers « intègre paysagèrement » l'habitat dispersé ceinturant les bourgs, les hangars agricoles, les serres

Usine à Saint-Sauveur-en-Rue



COMPOSANTES SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'habitat

Résidentiel et secondaire (tradition des « campagnes » des ouvriers stéphanois sur le plateau de Saint-Genest-Malifaux et aux abords du Bessat) tend à se sédentariser avec l'amélioration du réseau routier.

Individuel et majoritairement récent, l'habitat est en fort développement autour de quelques pôles urbains ou villageois anciens, sur les versants accessibles bénéficiant de panoramas intéressants et d'un bon ensoleillement, et sur l'ensemble du plateau de Pélussin.

L'architecture est alors majoritairement contemporaine, sans style particulier ; quelques éléments patrimoniaux sont noyés dans l'habitat récent.

Le secteur « Nord-Vivarais » est notamment identifiable par l'architecture très « ardéchoise » de ses bourgs, de ses hameaux et de ses fermes. Le plateau de Saint-Genest-Malifaux dispose, lui aussi, d'un patrimoine architectural typé, austère, en pierres appareillées grises (granit « bleu »).

Les hameaux et les écarts à vocation rurale des secteurs Sud et les bourgs à vocation industrielle des fonds de vallées sont restés très groupés.

Les seules habitations isolées sont les fermes, peu nombreuses.

Quant à l'habitat récent, il se présente sous forme dispersée ou très dense (lotissements) autour des gros bourgs du massif que sont Pélussin, Maclas, Saint-Julien-Molin-Molette, Bourg-Argental, Saint-Genest-Malifaux.

Développement, encore discret, de l'habitat résidentiel dans le Jarez



L'habitat résidentiel aux abords de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, est-il bien respectueux de l'importance patrimoniale et historique du site ?

Dynamique urbaine autour de Maclas...



de Saint-Julien-Molin-Molette...



et de Saint-Genest-Malifaux

Plus agressif en limite de borsement sur les piémonts dominant le Pélussinois



Un Pélussinois très habité



Architecture très « ardéchoise » à Saint-Julien-Molin-Molette



Marthes, architecture en pierres appareillées, grises



Par rapport aux Monts-du-Forez, les Monts de la Madeleine...



...apparaissent davantage construits comme une chaîne de hauts reliefs.

APPROCHE SENSORIELLE

Moyens de découverte

Le train et l'autoroute qui coupent transversalement le massif ne dévoilent qu'une image incomplète. Plusieurs routes de crêtes ou en balcon offrent des perspectives riches d'enseignements. Quelques routes transversales gravissent directement les côtes, mais en général, elles empruntent les fonds de vallées. Depuis, les Hautes-Chaumes, le col du Bouchet dans les Monts de la Madeleine, le versant Haute-Loire des Monts du Forez, on bénéficie de vues panoramiques étendues et souvent remarquables. Enfin, des itinéraires touristiques pédestres (notamment le GR3 qui suit les lignes de crêtes du Haut-Forez et de la Madeleine) permettent une approche variée du site.

Description

Les Hautes-Chaumes (Pierre-sur-Haute) offrent, en vue lointaine, une silhouette massive de montagne, alors que de près c'est, de fait, un volume très aplani.

Les Monts de la Madeleine sont, plus que les Monts du Forez, construits comme des chaînes de hauts reliefs, séparés par une profonde vallée intérieure.

Le volume des reliefs amplifié par les boisements qui épousent leurs formes à une échelle telle que le bâti, quoique presque toujours aggloméré, s'exprime rarement en terme de volumes.

Se percevant de loin comme une montagne massive et enneigée...



...les Hautes-Chaumes sont en fait un volume très aplani.



Seuls comptent, visuellement, les volumes du relief et des bois.

Les Monts du Forez et de la Madeleine



Boisement de grande étendue



Boisement diffus dense



Vignes et vergers



Zone urbaine dense



Zone urbaine diffuse



Habitat dispersé



Habitat en villages, hameaux et écarts



Elevage dominant



Culture dominante

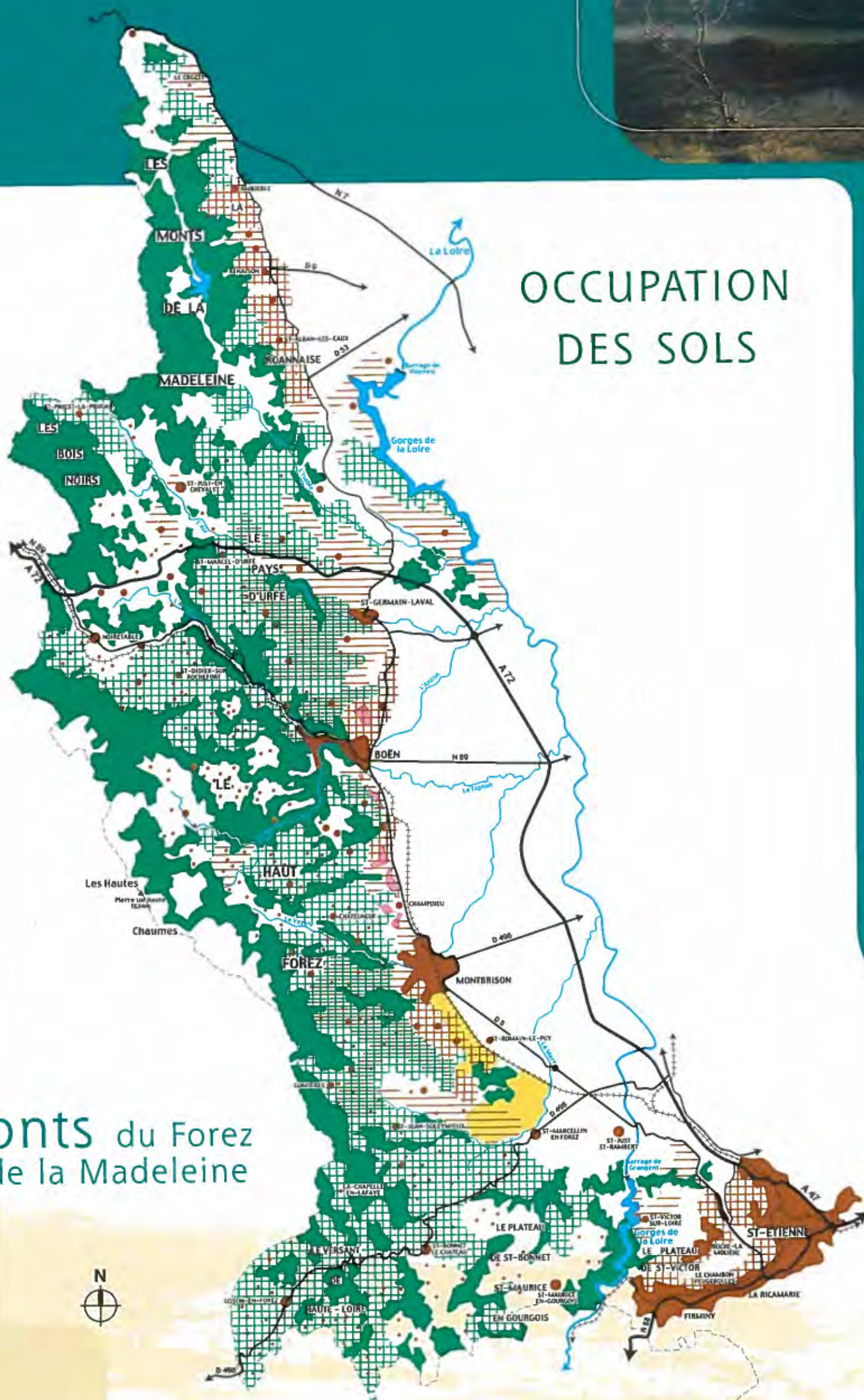


Retenues et rivières



OCCUPATION DES SOLS

Les Monts du Forez et de la Madeleine





ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

Les Monts du Forez et de la Madeleine

83

LES MONTS DU FOREZ ET DE LA MADELEINE



PAYSAGES SITES



LES GORGES DE LA LOIRE EN AMONT DE GRANGENT



LES GORGES DE LA LOIRE EN AMONT DE VILLEREST



LES HAUTES-CHAUMES





Château de Couzan



Au loin, la butte de Montverdun

Entre les monts d'Auvergne et ceux du Lyonnais, le FOREZ « Monts et Plaine » appartient depuis 1998 à un réseau culturel de 120 « villes et pays d'art et d'histoire ».

Des guides conférenciers agréés font découvrir les villes, les sites historiques et les paysages et des animations sont organisées chaque année autour du riche patrimoine des châteaux, des églises et des prieurés. Un nouvel outil de connaissance de ce pays existe aujourd'hui, la Charte Paysagère et Architecturale.

Cette étude concerne quatre-vingt-dix communes et décrit minutieusement tous les types de paysages rencontrés dans ce territoire.

Elle analyse et illustre de nombreuses cartes, de croquis et photos, les diverses typologies du bâti, et explique comment s'intègre ce patrimoine exceptionnellement riche qui s'étend en gradins de la plaine à la montagne.

Route des balcons

Des plateaux recouverts de landes à bruyère. Des prairies, de hauts sommets avec des pentes de forêts où se mêlent hêtres et sapins, des ruisseaux, des torrents d'eau pure. Et soudain, au détour du chemin, une croix, une église, un village, dans un écrin de verdure et la splendeur de la montagne.

Route du Basalte

Jalonnée de buttes volcaniques, vestiges de l'ère tertiaire, la route du basalte sillonne la légendaire plaine du Forez parsemée d'étangs, paradis des hérons, mouettes et grèbes.

De longues allées de platanes et de peupliers, une mosaïque de couleurs changeant au gré des saisons : tournesol, colza, maïs, blé, pâturages, feuillus ou résineux, puis sur les flancs des coteaux apparaissent les alignements du vignoble des Côtes du Forez.

C'est ici, entre plaine et montagne, que le cours d'eau dévalant des Hautes Chaumes s'apaise et coule doucement jusqu'à la Loire toute proche.



Chapelle de Montsup



La Plaine du Forez

Composantes naturelles

- Il s'agit d'une **plaine d'effondrement** dont l'altitude est relativement élevée (300/400 m) si on la compare par exemple à celle de la vallée du Rhône à la même latitude (150 m).
- **Les Monts du Forez et les Monts du Lyonnais l'encadrent à l'Ouest et à l'Est**, le massif du Pilat la barre au Sud. Elle est donc sous influence septentrionale, froide, avec des brouillards en automne, et un déficit pluviométrique au Sud.
- **Le réseau de canaux** (artères et artéριοles du Canal du Forez) - qui à l'origine visait à compenser ce déficit pluviométrique - est une composante spécifique de l'image des lieux, quoique non perceptible dans le « grand paysage ».
- **Les peuplements forestiers sont à base de chênes** - isolés - en haies, en bosquets, en bois, avec l'apparition du chêne rouge au Nord. Une grande diversité de saules caractérise aussi ce paysage aux nombreux fossés, mais la végétation qui les borde est souvent sénescente^① (arbres morts).

Conclusion

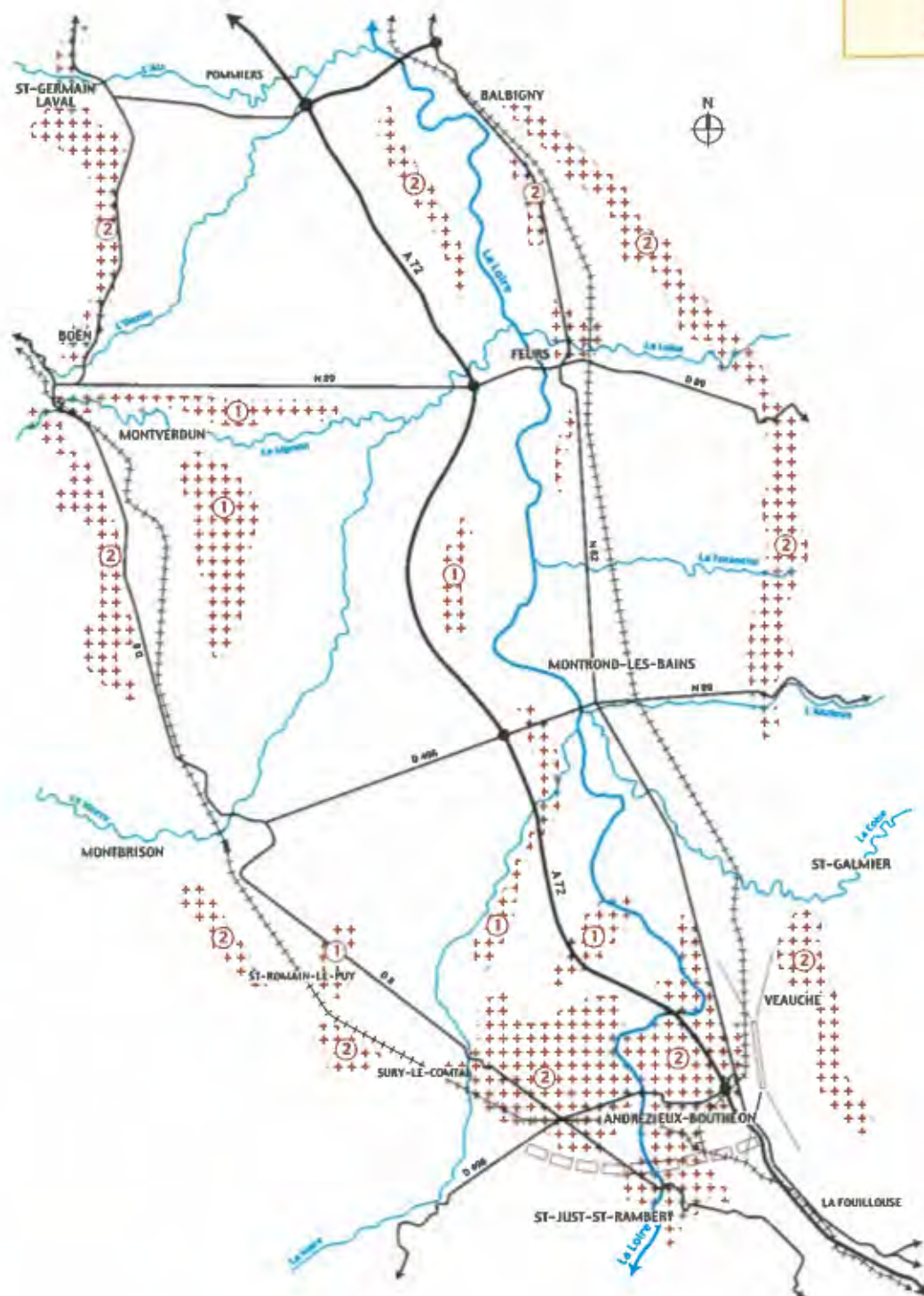
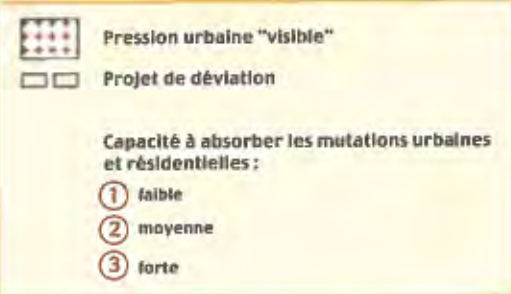
► La plaine du Forez apparaît comme un paysage rural banal, malgré les plaques des étangs et le fleuve Loire, peu visibles, dont les vocations s'affirment en tant que :
- espace de loisirs et de découverte, pour les stéphanois, au Nord,
- zone de desserrement urbain au Sud, mais sans projet de paysage global et ambitieux apparent bien que ce soit une des portes d'entrée de l'agglomération stéphanoise (par air et par autoroute).
Seules les riches terres exploitées en openfield au bord de la Loire, semblent devoir conserver leur vocation agricole originelle.

Une gestion dynamique du bocage pourrait, ici ou là, favoriser la diversité paysagère.
Et surtout, des schémas directeurs urbains et paysagers pourraient encadrer les développements péri-urbains pour réduire à terme une trop grande banalisation de ce territoire.

EVOLUTION DES PAYSAGES

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

80 U
LA PLAINES DU FOREZ



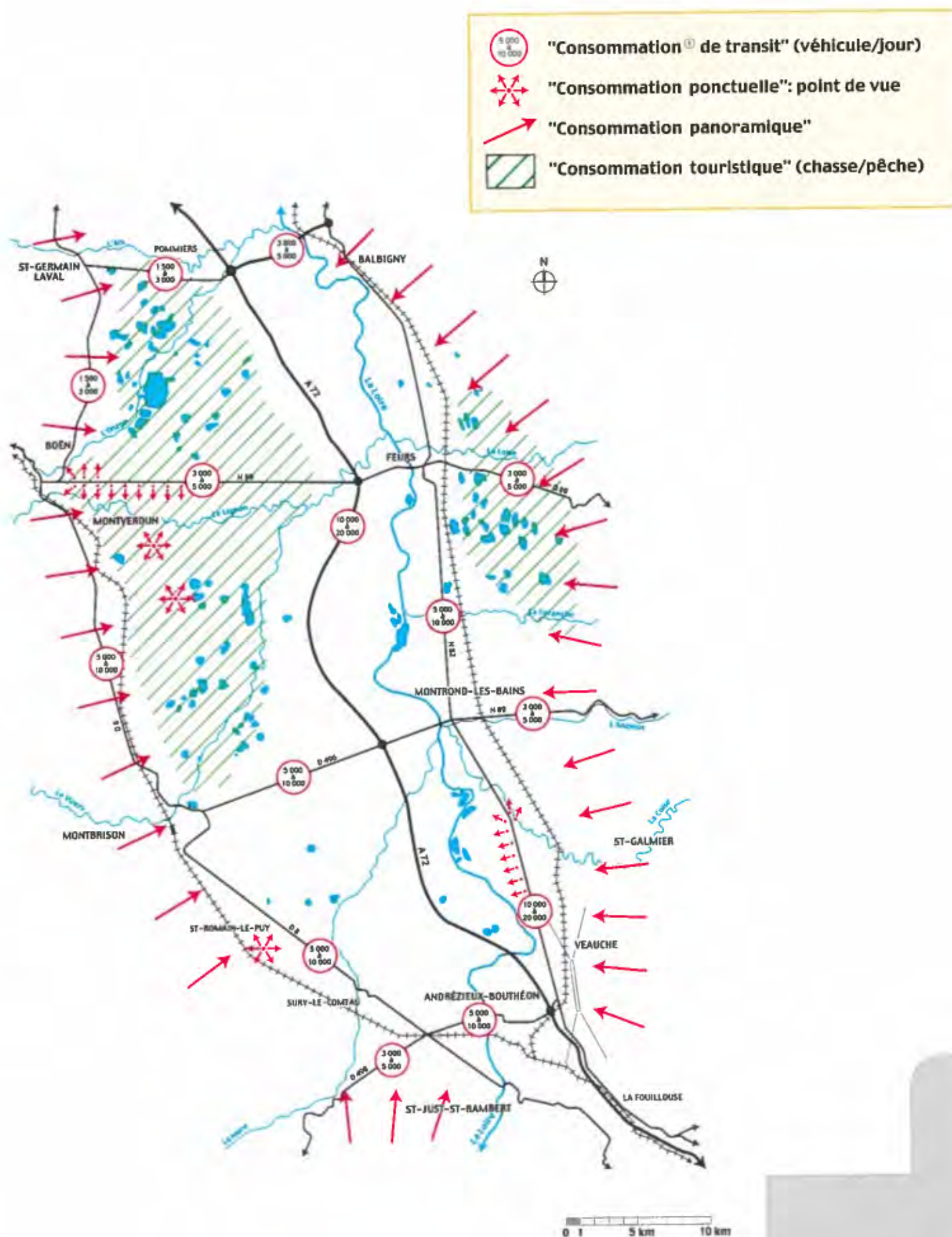
Seules les mutations urbaines sont immédiatement et visuellement perceptibles. La capacité des paysages à absorber les mutations urbaines et pressions résidentielles a été hiérarchisée de 1 à 3, mais les raisons de cette hiérarchie sont d'ordre différent :

- ① La faible capacité résulte :
- soit de la proximité d'un site emblématique ou « point focal ». Ex. : Montver dun, Saint-Romain-le-Puy,
 - soit d'une situation en promontoire, dans un site ouvert, proche d'un moyen de découverte très emprunté. Ex. : Urbanisation linéaire entre Boën et Feurs,
 - soit d'un développement à trop faible densité pour être structurant ou à trop forte densité pour s'intégrer dans des paysages ruraux très ouverts (ou au bocage très fragile), ce que l'on appelle le phénomène de « mitage ».
- ② La moyenne capacité résulte :
- pour les côtes, d'une complexité d'occupation du sol qui favorise l'absorption pavillonnaire diffuse et tend à devenir un ensemble homogène dans sa « complexité » paysagère,
 - dans le secteur Veau ché / Andrézieux-Bouthéon / St-Just-St-Rambert / Sury-le-Comtal, du resserrement de la vallée qui affirme la présence des Monts du Lyonnais et des Monts du Forez, mais surtout de la densité urbaine déjà atteinte qui amorce un futur urbain certain, quoique encore très chaotique.

Les pressions urbaines rayonnantes autour et au Nord de l'agglomération stéphanoise, sur les côtes autour de Montbrison, Boën et Feurs, s'accompagnent parallèlement d'une déprise agricole de plus en plus importante du Nord au Sud (voir carton des statistiques cantonales en introduction).

La Plaine
du Forez

PERCEPTION



① CONSOMMATION / CONSOMMATION VISUELLE (IMPORTANCE DU NOMBRE, DE LA QUALITÉ ET DE LA SITUATION DES OBSERVATEURS DU PAYSAGE)



Zone industrielle d'Andrézieux-Bouthéon...

La Plaine du Forez

Le canal du Forez



Industrie

Outre quelques briquetteries isolées et les activités des sources minérales (Saint-Galmier, Montrond-les-Bains et Saint-Romain-le-Puy) et leurs verreries, l'essentiel de l'activité industrielle est lié à la zone aéroportuaire de Veauche/Andrézieux-Bouthéon, en plein développement, sous forme de zones industrielles classiques et banales. On notera aussi les zones industrielles et commerciales de Montbrison qui façonnent, sur un mode lui aussi classique, son paysage péri-urbain.

Commerce

Quelques grandes surfaces péri-urbaines sont implantées dans la zone d'expansion stéphanoise, et avec un impact paysager moins perceptible, autour de Montbrison.

Infrastructures

Les lignes de distribution électriques moyenne tension et haute tension sont bien absorbées par ce paysage de plans successifs. Si l'autoroute A.72 est sans lien didactique⁽¹⁾ avec le paysage (talus, végétation passe-partout), les grandes voiries sont au contraire révélatrices du paysage traversé. Les abords des voies ferrées sont souvent dégradés. Le canal du Forez, par ses ouvrages d'art notamment, est un élément important du patrimoine forézien. Les sentiers sont peu nombreux.



et de Montbrison

Usages et pratiques

La plaine du Forez, résidentielle au Sud, est assez peu touristique. Si son accessibilité est très facile depuis les agglomérations voisines, il y a peu d'accroches pour les gens de passage : il s'agit d'un pays de premier contact malgré quelques pôles phares : l'Écopole du Forez, l'étang de Biterne, la Batie-d'Urfé, le Prieuré de Saint-Romain-le-Puy, et celui de Montverdun, Pommiers-en-Forez, ... Son « imagerie » repose sur ses étangs mais elle est plus théorique que réelle contrairement, par exemple, à la Dombes, car ceux-ci ne sont guère visibles et souvent peu accessibles.

Rôle et fonction dominantes

La plaine du Forez s'avère attractive, au Nord essentiellement du fait de ses milieux naturels stables et identitaires qui favorisent son appropriation (très locale) pour des pratiques ludiques⁽²⁾ spécialisées (chasse, pêche et découverte), au Sud pour sa capacité d'accueil - mal maîtrisée - pour le trop-plein urbain de l'agglomération stéphanoise.



Boën



Feurs



Montbrison

Armature urbaine

La plaine du Forez présente la particularité de disposer d'un réseau de gros bourgs et de petites villes qui ceinturent sa périphérie, sur les piémonts du Forez et des Monts du Lyonnais à l'abri des risques d'inondation du fleuve Loire (Montbrison, Boën, Balbigny, Saint-Galmier...). Aux croisements des principaux axes historiques de circulation (R.N.82 avec R.N.89 et D.496) se sont développées deux petites villes Montrond-les-Bains et Feurs.

ACTIVITÉS**Agriculture**

- Cultures céréalières, denses sur la bande étroite des chabons, diffuses ailleurs.
- Élevage dominant de bovins, de moutons, et parfois de chevaux (trotteurs).
- Pisciculture.
- Maraîchage en ceinture verte de Saint-Just-Saint-Rambert, à l'Ouest de la zone d'expansion urbaine.
- Paysage agricole ouvert dans la bande des « chabons », clos par les rideaux d'arbres bordant les rivières, les canaux, la Loire, ainsi que par un bocage irrégulier et à maille lâche.

Le parcellaire à grandes mailles qui trame la plaine du Forez, résulte de :

- la conjonction de terrains plats avec un milieu pauvre n'ayant pas favorisé le développement d'une population agricole dense,
- la conjonction de terrain plat avec un milieu très riche, favorisant son exploitation mécanisée,
- et d'une appropriation historique par les classes aisées de Saint-Etienne.

Culture céréalière diffuse et élevage de bovins



Les troupeaux de moutons sont, de façon surprenante, très présents



Maraîchage

Extraction de graviers



Le lit majeur de la Loire disparaît derrière un rideau végétal épais

La Plaine du Forez

Isolé...



...ou groupé, un habitat surtout individuel

Organisation dans le temps

Les dualités spatiales évoquées ci-avant semblent pérennisées^① au Nord : les pratiques agricoles sont stables ; il n'y a pas de volonté de reboisement dense apparente et la pratique de la chasse - renforcée par les « politiques environnementales » récentes - stabilise et renforce les milieux naturels.

Les berges de la Loire ont subi l'impact des extracteurs de graviers. Leurs interventions ont généré un boisement qui a enfoui le lit majeur du fleuve derrière un rideau végétal dense et épais. Productifs, les chabons semblent inaliénables. L'espace Sud, avec ses maraîchages évolutifs, sa dynamique urbaine, son bocage flou ou inexistant, ses friches et ses jachères, apparaît comme un paysage instable et en pleine mutation.

Caractère dominant

La plaine du Forez, à l'exception notable des chabons, semble mal vivre d'une agriculture difficile et peu productive, même si celle-ci lui donne encore aujourd'hui son « visage ».

La pratique de la chasse, de la pêche, de la pisciculture et de l'élevage équin favorise la stabilité (voire le développement du milieu naturel), alors que l'expansion urbaine de l'agglomération stéphanoise fait exploser le cadre agricole du Sud.

COMPOSANTES SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'habitat

Essentiellement résidentiel (les résidences secondaires se sédentarisent), plus aisé sur les piémonts des Monts du Forez et du Lyonnais, plus populaire dans la plaine, l'habitat est exclusivement individuel, même dans les grands centres urbains (de ce fait les tours d'Andrézieux-Bouthéon, exceptionnelles, apparaissent comme un « évènement » paysager au même titre que les pitons basaltiques).

On observe le plus souvent des maisons très cubiques, d'un étage sur rez-de-chaussée, à l'enduit gris ou blanc-gris, sauf au droit du Donzy où apparaît la pierre.

Le pisé^② est aussi un peu partout présent mais disparaît le plus souvent sous les enduits.

Sans organisation urbaine forte, l'habitat n'est qu'exceptionnellement lié à l'activité agricole, il est alors organisé en hameau ou écart dense, autour d'une grande exploitation.



Vues de l'Est ou de l'Ouest, les tours d'Andrézieux-Bouthéon jaillissent des pavillons comme un signal

ANALYSE DES CARACTÈRES DU PAYSAGE

Organisation dans l'espace

La plaine du Forez donne une impression de grande unité en vision globale, du fait de sa simplicité morphologique, de la force de ses limites Est (Monts du Lyonnais, montagne du matin) et Ouest (Mont du Forez, montagne du soir), du jeu de plans horizontaux qui la compose.

Cette unité globale recouvre en fait, parfois, une grande diversité au niveau des détails (zone des étangs), mais surtout, une diversité fonctionnelle de l'espace, puisqu'au nord rural et « naturel » s'oppose un sud en voie d'urbanisation, qu'aux prairies maigres de l'Ouest, s'opposent les riches terres des bords de Loire.

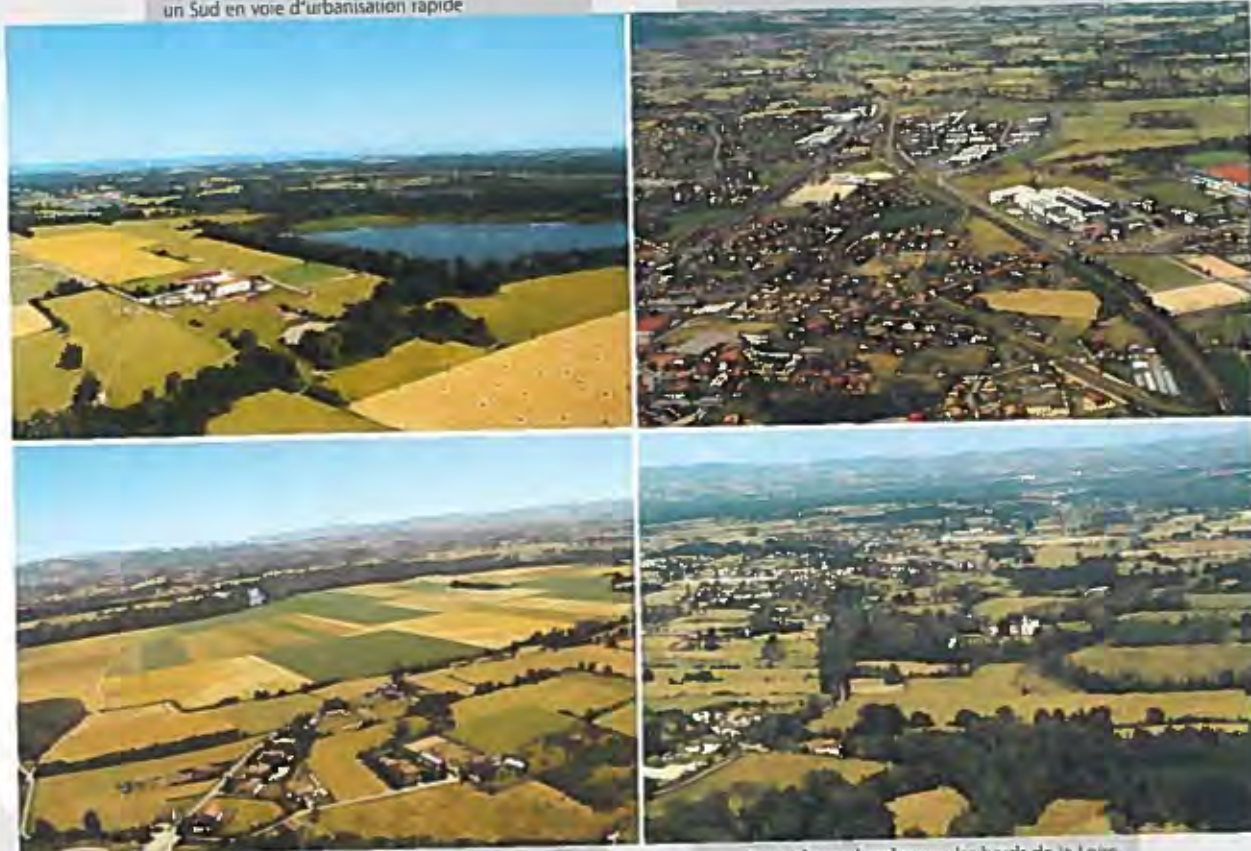
Les grandes lignes composantes sont peu nombreuses et génèrent une certaine monotonie.

La place très importante de l'eau, qui pourrait être identitaire, n'est pas perceptible et le paysage rural qui se découvre est banal. Si les fonctions rurales s'expriment clairement et lisiblement, l'ordre urbain au Sud comme le long des axes routiers donne une image d'incohérence formelle et fonctionnelle.

Le Sud se caractérise par la dualité mal maîtrisée entre le milieu rural et le milieu urbain et le Nord par une dualité non conflictuelle entre milieu rural et milieu naturel.

La cohérence entre formes et fonctions, la simplicité des traits physiques, une certaine continuité dans les ambiances liées aux pratiques spécifiques caractérisent le Nord. Le Sud est, à l'inverse, un espace de désordre, de discontinuité fonctionnelle, de fragilité avec la présence de jachères agricoles nombreuses (traduisant la pauvreté productive des sols ou l'attente d'une urbanisation qui ne saurait tarder).

Au Nord rural et naturel s'oppose un Sud en voie d'urbanisation rapide



Aux riches « chambons » des bords de la Loire, s'opposent les prairies maigres de l'Ouest

Un paysage agricole « assez » homogène



Ambiance paysagère résultante

La plaine du Forez apparaît comme un paysage rural assez homogène. Cette ambiance rurale dominante s'efface progressivement au Sud et le long de certains axes au profit d'une urbanisation rapide, mais sans projet paysager et urbain perceptible.

Des variations d'ambiance résultent localement d'un bocage mal entretenu ou en voie de disparition, d'une pratique agricole en openfield sur les « chambons » qui bordent la Loire, d'une agriculture maraîchère éparse au Sud, du débordement sur la plaine des vignobles des côteaux du Forez.

L'une des trois plaques^① d'étangs (entre Arthun et Sainte-Foy-Saint-Sulpice), offre des perspectives sur des micro-paysages d'une très grande diversité.

Agriculture en openfield^② sur les « chambons »



Pratique maraîchère au Sud

Une urbanisation rapide, mais sans projet apparent, conquiert le Sud



Saint-Just Saint-Rambert

Débordement des vignes des côteaux du Forez sur la plaine



Micro-paysage d'une grande diversité (un étang et sa zone périphérique)



SIGNES CULTURELS VISIBLES...

Prieuré de Pommiers



Élevage de chevaux

Saint-Romain-le-Puy



Château de Montrond-les-Bains

Une échelle de vision étendue (paysage des Chambons)



Parfois une ouverture sur les plans d'eau permet d'appréhender ses micro-composantes

Quelques fermes-châteaux isolées et cachées, au milieu des bosquets et des bois de chênes, les élevages de chevaux de course, les prieurés et les châteaux de quelques centres anciens ou occupant les pitons basaltiques sont les signes culturels les plus marquants.

Échelle de perception

L'échelle de vision est étendue malgré les reliefs des Monts du Forez et du Lyonnais, omniprésents, qui encadrent la plaine. L'impression d'espace domine et les détails sont noyés.

La complexité apparente du site résulte de son échelle de vision étendue qui superpose les plans. Mais, le paysage est toujours très simple, sauf quand une ouverture sur les plans d'eau permet d'appréhender la multitude des micro-composantes qui les bordent.

La lisibilité du site est toujours globale, même si des éléments importants de sa composition sont peu visibles, que ce soit l'eau, les fermes-châteaux, les centres anciens des villages (quand ils existent) noyés dans une urbanisation éparses mais dense qui les cerne.

Au sud, la trame urbaine lâche et anarchique gêne souvent la lisibilité du paysage rural sous-jacent.

...ET MOINS VISIBLES

Centre ancien de Montbrison



La Bastie d'Urfé

Saint-Just-Saint-Rambert



Ferme-château

Une complexité plus apparente que réelle : l'échelle de vision étendue superpose les plans



Au Sud, une trame urbaine lâche et anarchique gêne la lisibilité du paysage rural sous-jacent

Ce village a-t-il un centre ?





Le fleuve Loire



Les étangs se « devinent » la plupart du temps

La Coise en hiver à Saint-Galmier



Le canal du Forez

Si l'eau est très présente, elle est peu visible ; la plupart des étangs, la Loire et les rivières affluentes, disparaissent derrière une végétation dense, qui a souvent colonisé les anciennes gravières du fleuve.

Étangs enserrés dans un bocage épais



Gravière de Balbigny réhabilitée à l'usage des pêcheurs et des promeneurs



Le Lignon

Cette forte présence de l'eau est révélée par les nombreux ouvrages qui lui sont liés (canaux d'irrigation, petits ponts, vannes, fossés) mais aussi par une végétation de milieu humide (joncs et roseaux : ces derniers caractérisent aussi les fossés mal entretenus de la plaine).

La Plaine du Forez



Canaux d'irrigation, vannes, fossés...
révèlent la forte présence de l'eau



Une palette allant des bruns...



Un habitat gris-clair et blanc cassé, aux toits rouges



...aux verts...



La gamme des teintes dominantes est assez étroite, du brun au vert, avec des nuances multiples et des contrastes parfois forts entre l'intensité sombre des feuillages et les verts vifs des prairies et des cultures.

A cette gamme, s'ajoutent les gris et blanc cassé du bâti aux couvertures rouge-orangé et, en automne, le pourpre des chênes-rouges très présents au nord de la plaine et l'or des vignes des coteaux du Forez qui la bordent.

L'orientation Nord-Sud de la vallée génère des lumières rasantes très belles le matin puis le soir, mettant en valeur les plans successifs : il y a toujours un côté à contre-jour, une montagne (« du matin ou du soir ») qui se profile.

La Plaine du Forez se perçoit comme un paysage « immobile » du fait de l'étendue des perceptions, et le bruit produit par la circulation de l'autoroute y est d'autant plus perturbant.

...avec le contraste parfois fort, entre feuillage et prairies



Chênes rouges



Or des vignobles





Les voiries offrent des perspectives lointaines



La Plaine du Forez

Labours des « chambons »



Les chênes émondés ou non, très souvent isolés ou en alignement épars, mais aussi quelques arbres morts (chênes, ormes) ponctuent la plaine.

Le réseau des principales voiries, rarement bordées d'arbres, au maillage très géométrique offre des perspectives lointaines.

A la trame agricole qui fonde historiquement le paysage, se superpose une trame urbaine lâche et irrégulière, résidentielle et industrielle au Sud, résidentielle sur les franges Est et Ouest (à cheval sur la plaine et les piémonts des Monts du Forez et du Lyonnais) et le long de certains axes (R.N.89).

Si on exclut les périodes de labours des « chambons », cette trame urbaine apparaît comme le seul élément minéral important d'un paysage très végétal.

Chênes isolés et en alignement



Le long des artèrioles du canal du Forez, arbres morts

Les maisons ont remplacé les arbres en bordure de route (R.N.89)



Nervieux : habitat historiquement groupé hors d'atteinte des crues de la Loire



Habitat dispersé en pied et sur les coteaux des Monts du Lyonnais (sous Bellegarde-en-Forez)



Les Monts du Forez et du Lyonnais qui encadrent la plaine se découpent très vite en décors plans.

Dans ce contexte, quelques points se singularisent et focalisent l'attention : le Mont d'Uzore, les pitons de Saint-Romain-le-Puy et de Montverdun, les tours d'Andrézieux-Bouthéon, les châteaux d'eau. Cette situation permet à l'observateur une lecture du paysage en profondeur.

Les trames amples et régulières des « chambons » côtoient la trame floue d'un bocage, ici serré, là plus lâche, ailleurs inexistant.



Bocage lâche ou inexistant

Points focaux : Saint-Romain-le-Puy...



Mont d'Uzore

Les « chambons »



Bocage plus serré

Repère et moyens de découverte panoramique, les pitons basaltiques (ici Saint-Romain-le-Puy)



Un léger «épaulement» entre Cuzieu et Veauce (R.N. 82).

APPROCHE SENSORIELLE

Moyens de découverte

- Autoroute A.72
- On notera la faible compréhension possible depuis l'A.72 de la structure paysagère de la plaine du Forez, si ce n'est que les Monts du Lyonnais et les Monts du Forez, qui sont le cadre de cette plaine, restent perceptibles.
- Les routes nationales et départementales dont la rectitude traduit l'absence de relief de la plaine.
- Les nombreux chemins vicinaux, voire privés.
- Accessoirement, les voies ferrées.
- Appréhension plus panoramique depuis les hauts des quelques faibles reliefs du site (entre Veauce et Cuzieu, puis entre Boën et Saint-Étienne-le-Molard), depuis les pitons basaltiques et surtout depuis les côtes en balcon des Monts du Forez et des Monts du Lyonnais (on notera la fréquentation importante du chemin de randonnée Panissières - La Chaise-Dieu, qui offre des panoramas sur la plaine).

Description

La plaine du Forez se présente comme un univers de plans horizontaux superposés et fondus : lignes des boisements, des rivières et des canaux, des routes et des étangs, levées de la Loire ; même les volumes des bâtiments industriels, nombreux au sud, sont perçus comme longilignes et horizontaux.

Les côtes des Monts du Lyonnais en « balcon » sur la plaine



permet de dominer la plaine du Forez

La Plaine du Forez

Un univers de plans horizontaux superposés



Etang de la plaque de Feurs



Autoroute A 72



Nervieux et les « chambons »



Bâtiments industriels



Levée de la Loire





La Plaine du Forez

67

LA PLAINE DU FOREZ



Boisement homogène de grande étendue



Boisement diffus dense



Vergers, vignes, pépinières



Zone urbaine dense



Zone urbaine diffuse



Habitat dispersé



Elevage dominant



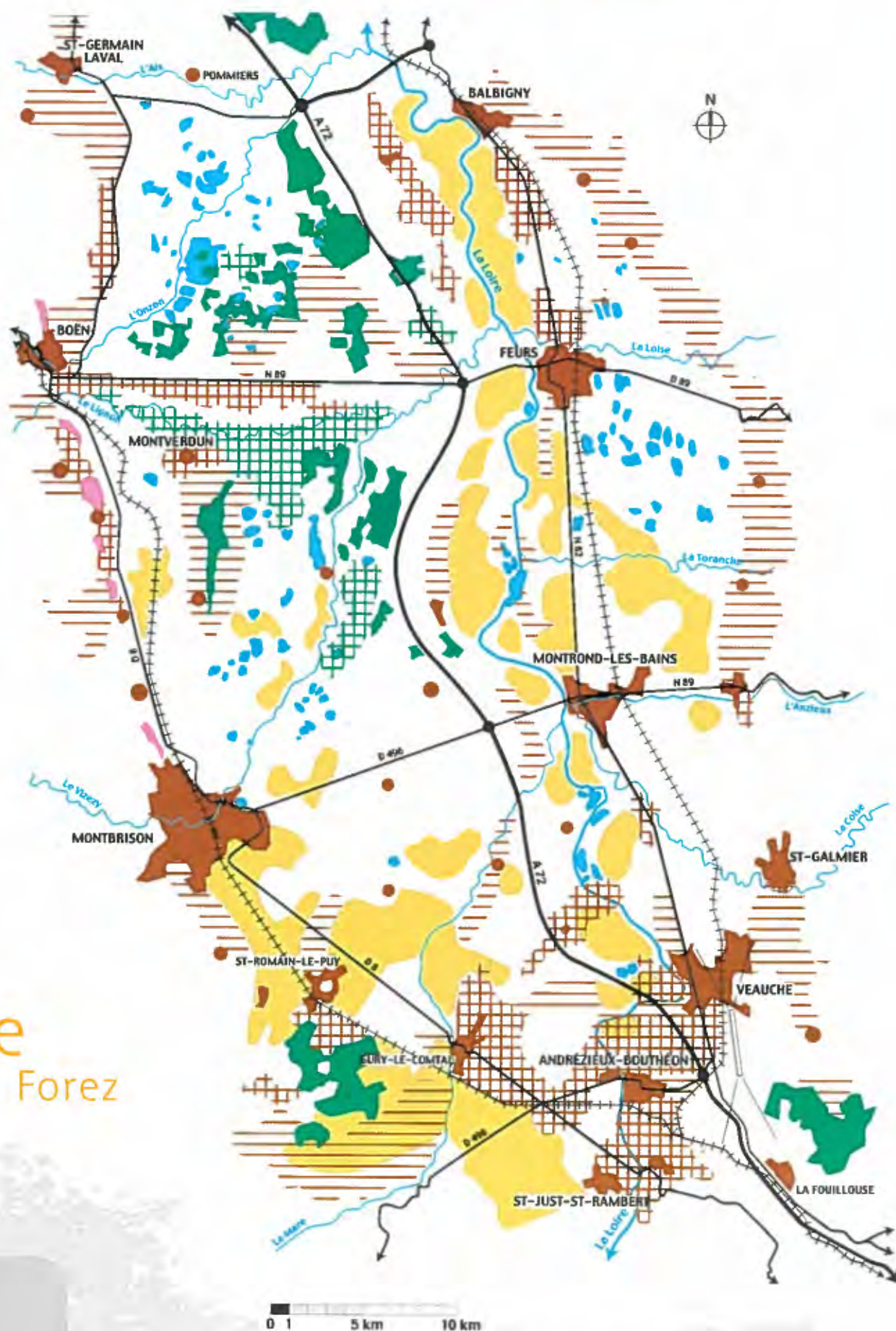
Culture dominante



Etangs, rivières, fleuve



OCCUPATION DU SOL



La Plaine
du Forez

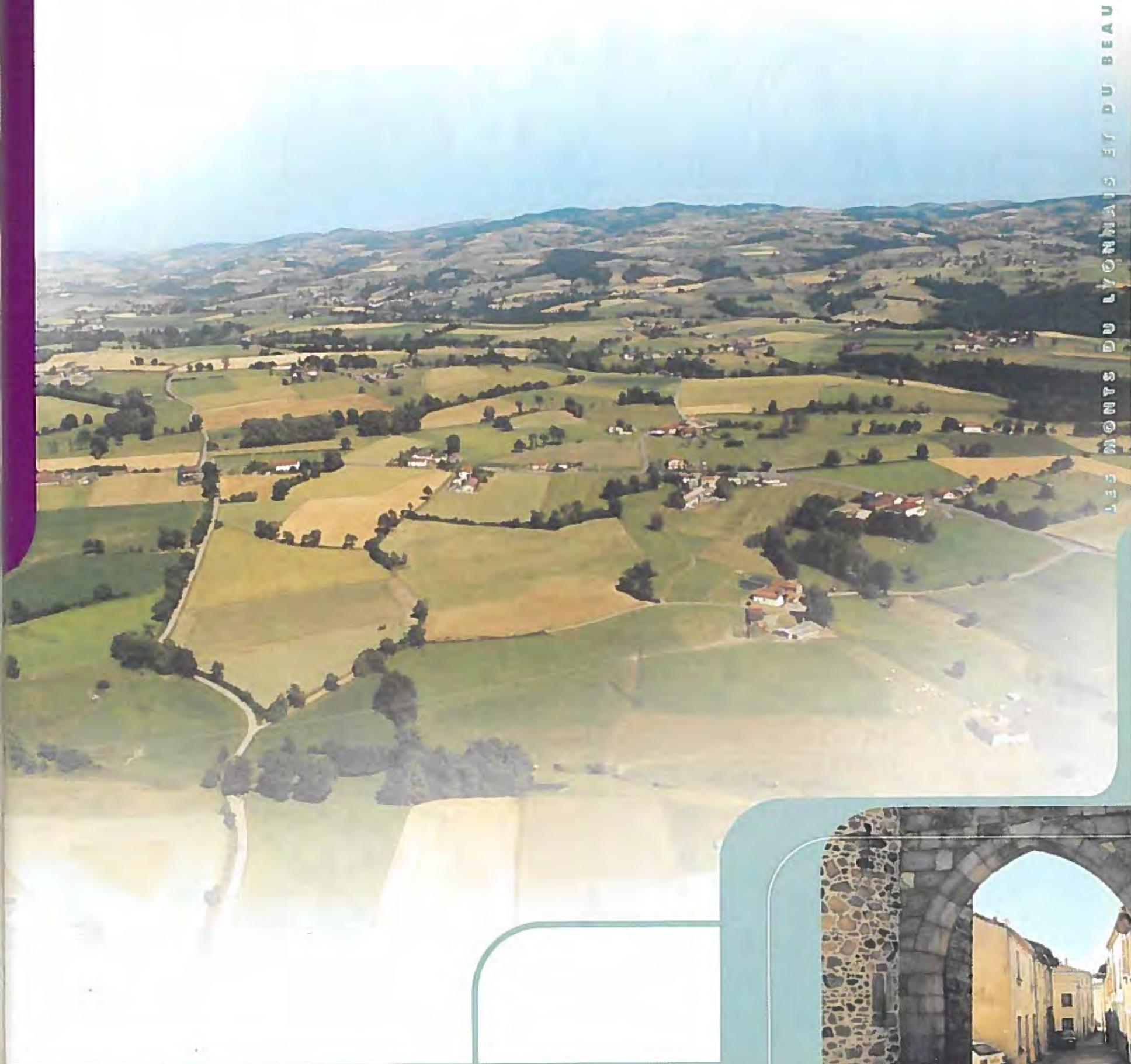


ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais

107

LES MONTS DU LYONNAIS ET DU BEAUJOLAIS





Les paysages, de part et d'autre de la Loire, à cet endroit, constituent une transition complexe entre les Monts du Forez et les Monts du Lyonnais, entre la Plaine du Forez et le Roannais. Ne soupçonnant jamais l'existence des Gorges de la Loire depuis leurs abords, l'intérêt paysager de celles-ci résulte d'abord de l'effet de surprise que l'on a en les découvrant.

La morphologie contournée du cours de la Loire a, ensuite été puissamment mise en scène par la création d'un plan d'eau. L'ambiance paysagère résulte de ce fait davantage de la présence de l'eau que du caractère des espaces riverains.



Les Gorges de la Loire en amont du barrage de Villerest

Aussi, ici, plus encore qu'à Grangent, la qualité des eaux est paysagèrement importante. La vocation de soutien d'étiage du barrage de Villerest, génère des marnages^① importants qui dévalorise le paysage et réduisent ses atouts touristiques.



Le paysage des Hautes-Chaumes est le fruit d'un mode d'exploitation, aujourd'hui quasiment en voie de disparition : le pâturage d'estive ; les troupeaux qui paissaient l'hiver dans les vallées, transhumaient l'été sur les Hautes-Chaumes où l'on fabriquait la fourme.

Cette pratique a maintenu en retrait, au fil des siècles, les limites de l'étage forestier.



105

LES MONTS DU FOREZ ET DE LA MADELEINE

L'ouverture du paysage permet depuis les lignes de crêtes de découvrir des horizons à perte de vue, à l'Ouest comme à l'Est. Inversement, les Hautes-Chaumes sont un point d'appel à l'échelle des départements voisins, surtout l'hiver.

La configuration du relief, son orientation, font qu'à altitude égale, les conditions climatiques sont beaucoup plus rudes ici que dans les Alpes, par exemple. De cette situation et des pratiques pastorales résulte un cortège floristique très spécifique aux Hautes-Chaumes et une ambiance paysagère sans équivalent.

L'envahissement forestier constaté naturel ou volontaire, des crêts du Pilat témoigne du danger de disparition de ce type de site : il convient de maîtriser à tout prix la progression forestière si l'on veut conserver ce patrimoine exceptionnel.

Les Hautes-Chaumes





Les gorges de la Loire, en amont du barrage de Grangent, forment une entité morphologiquement et botaniquement très marquée, dont la spécificité paysagère a été valorisée avec le plan d'eau généré par la construction du barrage.

C'est une image forte mais encore méconnue du département de la Loire, support d'un modeste tourisme de proximité pour l'agglomération stéphanoise.



Les Gorges de la Loire en amont du barrage de Grangent

Le site a été récemment classé avec le souci de préserver un lieu unique et fragile, notamment des pressions résidentielles inévitables, dans un tel contexte : qualité exceptionnelle du paysage ajoutée à la proximité d'une grande agglomération.

La qualité du paysage est tributaire de la qualité des eaux : débris flottants, boues, algues... sont autant de facteurs très vite dégradants.

Le caractère du site résulte plus encore du contraste fort avec les paysages environnants que de l'ambiance même de gorges.



Les Monts du Forez et de la Madeleine

Composantes naturelles

103

- **L'incidence du climat est forte** : les conditions de froid et d'humidité dans les secteurs bénéficiant de moins de recul visuel (plateaux sud, vallées encaissées, arrière-pays d'Urfé) peuvent-être oppressantes.
- **Le relief de moyenne montagne isole des bassins de perception** quelquefois sans ouverture vers l'extérieur, qui apparaissent de ce fait plus difficiles à vivre.
- **L'eau courante d'un réseau hydrographique** qui a profondément entaillé et complexifié le massif est toujours limpide, présente hiver et été, de grande qualité halieutique^① et les plans d'eau des barrages sont devenus des pôles importants d'attraction touristique.
- **Les hêtraies sont très abondantes** dans les Monts de la Madeleine et les Bois Noirs sont enrésinés à 100 %. La forêt ne donne pas toujours l'impression d'être cultivée pour son rapport mais de se substituer assez naturellement à une agriculture pastorale régressive. Aussi, les dégâts de la tempête de Décembre 99 risquent de rester longtemps visibles, faute de moyens.
- **Quand la sylviculture opère**, le paysage forestier devient entretenu et donne aux habitants un motif de rester au pays. Par ailleurs, la forêt cloisonne parfois assez fortement l'espace, renforçant l'effet d'isolement de bassins de perception morphologiquement refermés sur eux-mêmes.

Conclusion

► Les Monts du Forez et de la Madeleine se caractérisent par :

- les contrastes marqués de ses paysages,
- l'identité très forte de certains d'entre eux,
- la qualité des architectures traditionnelles,
- la qualité urbaine de certains bourgs (Saint-Bonnet-le-Château),
- les fonctions ludiques et résidentielles qui s'y développent,
- la capacité de l'agriculture à trouver de nouveaux débouchés avec les AOC (vins, fourmes), et autres produits de diversification,
- le rôle de point focal de Pierre-sur-Haute,
- la résistance spectaculaire des Monts de la Madeleine à un enrésinement qui banalise nos paysages français de moyenne montagne,
- les nombreuses particularités et singularités de détails de nombreux lieux.

Façade auvergnate de la Loire, au climat parfois rude, les Monts du Forez et de la Madeleine sont globalement accueillants et pittoresques.

Toutefois, malgré leurs capacités réelles à absorber les mutations urbaines, les côtes du Roannais et du Forez pourraient, à terme, voir leur paysage se banaliser sous les pressions résidentielles fortes constatées. Leur importance visuelle comme portes d'accès du site, mais aussi comme façades du site sur les plaines, justifierait une politique prospective et volontariste d'encadrement du paysage de ces côtes.



EVOLUTION DES PAYSAGES

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

102

LES MONTS DU FOREZ ET DE LA MADELEINE



Seules les mutations urbaines sont immédiatement et visuellement perceptibles. La capacité des paysages à absorber les mutations urbaines et pressions résidentielles a été hiérarchisée de 1 à 3, mais les raisons de cette hiérarchie sont d'ordre différent :

- ① La faible capacité résulte de la proximité d'un paysage site.
- ② La moyenne capacité résulte :
 - pour la côte du Forez, d'une complexité d'occupation du sol qui favorise l'absorption du pavillonnaire diffus et tend à devenir un ensemble homogène dans sa complexité paysagère,
 - pour le plateau de Saint-Victor, d'une présence urbaine déjà forte, capable à terme de fédérer le développement pavillonnaire périphérique.
- ③ La forte capacité③ résulte :
 - pour la Côte Roannaise d'une complexité d'occupation du sol qui favorise l'absorption du pavillonnaire diffus, et de la présence importante susceptible de se développer, des vergers et surtout des vignes, pour créer à terme un paysage spécifique vigne/habitat.

Le développement de la forêt, au détriment la plupart du temps de l'agriculture, n'est appréciable que par les informations statistiques et quelques signes, parfois très ténus, (jeunes reboisements de douglas ou d'épicéas), état de friches avancées de tènement à fortes pentes, reboisement spontané et épars de milieu ouvert.

Les Hautes Chaumes, où le démarrage d'un reboisement spontané est patent, pour sa moitié Nord, peuvent être considérées comme un site à faible capacité de mutation :

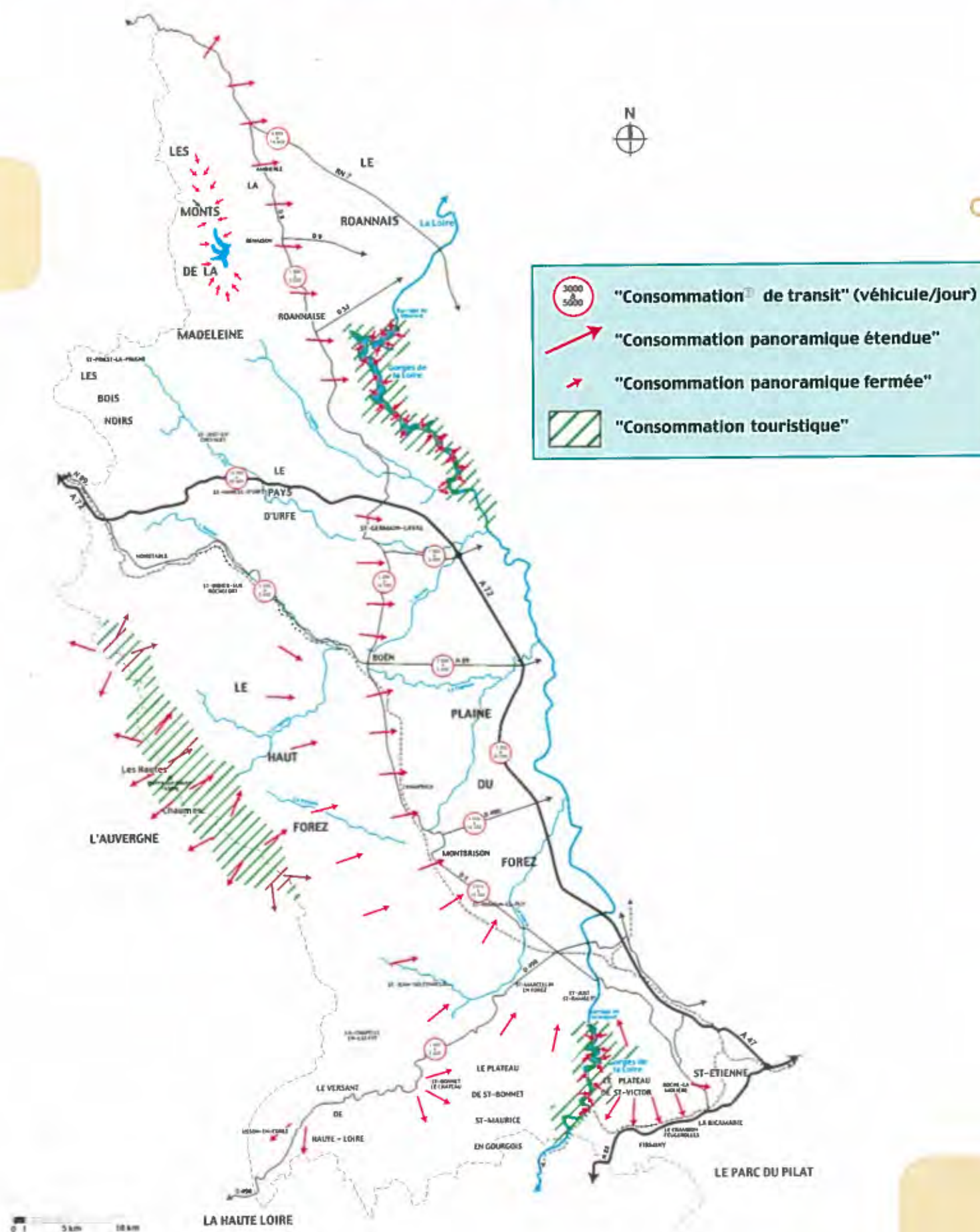
Le développement d'un couvert forestier, suite à la régression des pratiques pastorales, enlèverait son caractère fondamental à un site exceptionnel, point focal majeur du département du fait justement de son dépouillement forestier et de la qualité du manteau de neige qu'il autorise.

Le Haut Forez bénéficie de nombreuses perspectives intéressantes sur la Plaine du Forez, qui brise son isolement. Sa morphologie complexe et l'importance du couvert forestier existant, exploité dans le canton de Saint-Jean-Soleymieux, si elle justifie une gestion dynamique de la forêt, ne justifie pas que sa progression ferme des paysages aux potentiels touristiques non négligeables. Sa capacité à absorber la progression forestière, est à ce titre moyenne. Si cette capacité est moyenne pour le Pays d'Urfé, les causes sont autres : ce pays n'offre en effet que peu de perspectives sur les lointains et la succession de bassins de perception réduits génère parfois un sentiment d'étouffement. Une trop grande progression de la forêt renforcerait ce sentiment et pourrait conduire ce pays à une dynamique démographique négative vers une forme de désertification.

Enfin, le versant Haute-Loire, très cloisonné, offre des vues, du fait de sa pente très régulière vers des horizons très lointains. Un renforcement du couvert forestier ne changerait ni le caractère, ni les horizons. On peut admettre que sa capacité à voir se développer le couvert forestier est de ce fait plus grande.

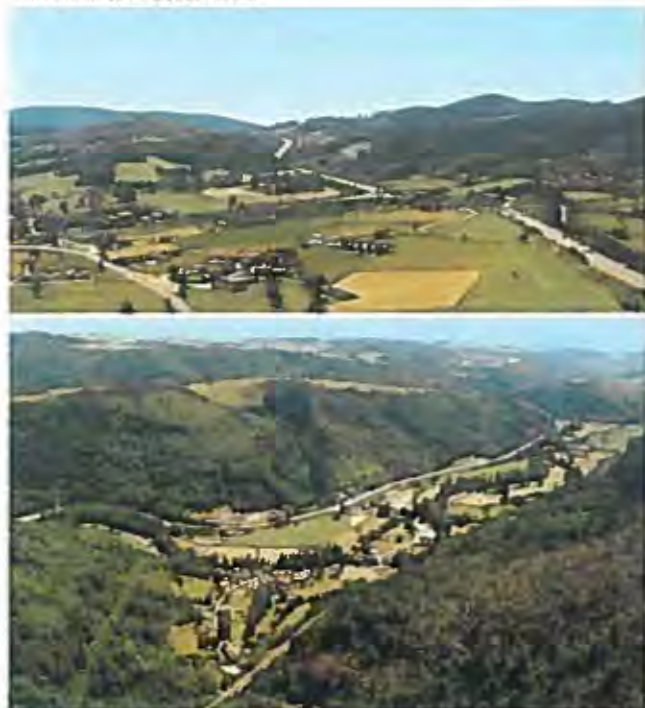
	Pression urbaine "visible"
Capacité à absorber les mutations urbaines et résidentielles :	
①	faible
②	moyenne
③	forte
	Pression forestière
Capacité à absorber le développement forestier :	
①	faible
②	moyenne
③	forte

PERCEPTION





L'A.72 à l'assaut des Bois Noirs



La N.89 et la voie ferrée dans la vallée de l'Anzon

Les Monts du Forez et de la Madeleine

Station de ski alpin



Infrastructures

Le massif des Monts du Forez et de la Madeleine est traversé par l'autoroute qui en limite la découverte à une percée sur les Bois Noirs, et à quelques cadrages sur le pays d'Urfé entre deux passages en tranchées rocheuses, sans rapport avec le contexte avant de plonger sur la plaine du Forez.

Le piémont des Monts du Forez et la vallée de l'Anzon pourraient agréablement être visités depuis le chemin de fer, mais aucun effort de mise en valeur ou de découverte n'a été engagé.

Usages et pratiques

Résidentielle à hauteur de l'agglomération stéphanoise, la fréquentation du site est en augmentation, notamment dans les zones d'altitude. Si le cœur des Monts de la Madeleine et, dans une moindre mesure, les bassins de l'Aix et de l'Anzon sont peu accessibles, les balcons du Haut-Forez sont, à l'inverse, desservis par un réseau routier dense.

Grâce aux Gorges de la Loire réputées, aux Hautes-Chaumes qui commencent à être connues, à la communication autour d'Honoré d'Urfé, à l'aménagement de nombreuses routes et sentiers à thèmes (pisé, vigne, basalte...) l'image des Monts du Forez et de la Madeleine se popularise.

Quant à la pratique du ski nordique ; elle est assez étendue sur le Haut-Forez avec une petite station de ski alpin à Chalmazel (avec canon à neige).

De nombreux sentiers facilitent le développement du VTT (voire de la «moto verte» et du 4x4) et les nombreux ruisseaux, la pêche. Le versant auvergnat des Monts du Forez offre des activités complémentaires d'escalade, de deltaplane ou de parapente, qui valorisent l'ensemble du massif.

Symbolique et valeur culturelle du paysage

Pierre-sur-Haute est un point phare pour, peut-être, 75 % du département et encore plus loin, côté Auvergne : les landes d'altitude mettent en valeur l'effet d'appel de la neige. La forêt est moins « oppressante » que dans le Pilat et les situations dominantes au-dessus des plaines du Forez et de Roanne diminuent l'impression d'isolement.

Avec sa richesse patrimoniale, le pays paraît disposer d'atouts certains pour un développement touristique en tant que façade auvergnate du département et de la Région.

Aménagement touristique d'un ancien bosquet de pins de boulange





Exploitation « accélérée » de la forêt après la tempête



Scierie à Gumières

ACTIVITÉS

L'agriculture

Une production céréalière surtout sur le versant Haute-Loire, et un peu partout ailleurs en importance très inégale, s'ajoute aux prairies d'élevage de l'espace agricole. Chaque ferme dispose d'un jardinier à production vivrière, cantonnée la plupart du temps au binôme salade - pomme de terre.

L'élevage est celui de bovins, de façon exclusive au Nord des Monts de la Madeleine, à l'approche du Bourbonnais, de façon diversifiée ailleurs, avec des ovins et des porcs (petite charcuterie de montagne en développement).

La sylviculture alterne le mélange résineux/hêtraie (Monts de la Madeleine) et la quasi monosylviculture de pins ou d'épicéas ailleurs. Elle dispose très localement de scieries visibles : à Usson, à Saint-Jean-Soleymieux et Gumières et surtout, au pied des Bois Noirs et des Monts de la Madeleine, à Saint-Just-en-Chevalet.

L'espace agricole est essentiellement ouvert : il n'y a pas de véritables haies (sauf aux frontières du Bourbonnais), tout au plus des bosquets et des talus en friche.

Le découpage de la forêt génère un cloisonnement parfois marqué, notamment sur le versant orienté vers la Haute-Loire.

Industrie et commerce

Quelques petites villes sont porteuses d'une tradition industrielle très spécifique (parfois en perte de vitesse) : Noirétable, Boën, Saint-Bonnet-le-Château (capitale mondiale de la boule).

A cela s'ajoutent quelques moulins anciens, les sources thermales de Saint-Alban, et les activités industrielles liées au bois, plutôt rares, avec parfois de beaux bâtiments.

Des laiteries modernes se sont récemment établies pour collecter le lait en vue de la production de la Fourme (AOC) ainsi que de petites activités de salaisons. La cave coopérative de Boën draine la majeure partie de la production viticole du Forez alors que les vins de la Côte Roannaise sont plutôt produits par les vignerons eux-mêmes.

Une coopérative laitière qui exprime un certain dynamisme dans le Haut-Forez (lait collecté pour la fourme)





Saint-Alban-les-Eaux, sur la Côte Roannaise



Habitat récent à Crémeaux



Écart agricole

Les Monts du Forez et de la Madeleine

COMPOSANTES SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'habitat

L'habitat résidentiel « principal » domine dans les territoires en mutation : il réinvestit le patrimoine villageois, s'étend sous forme pavillonnaire dense autour des villages proches des villes de plaine mais aussi sous forme pavillonnaire diffuse sur les côtes et plateaux en balcon du Haut-Forez.

L'architecture est donc soit traditionnelle, soit contemporaine, sans style marqué pour le résidentiel, ou parfois très moderniste quand il s'agit des équipements publics des plus grosses bourgades. Le résidentiel « secondaire » est cantonné aux zones d'altitude.

Quant aux bâtiments liés aux activités agricoles, ils sont souvent regroupés en hameaux ou écarts, les dépendances s'organisant autour d'un corps de bâtiment central. Seules quelques « estives d'altitude », vides en hiver, sont isolées.

Beaucoup de châteaux et de fermes fortifiées valorisent le massif, surtout dans le Haut-Forez ; quelques villages remarquables s'égrènent le long des côtes (le Crozet, Ambierle, Renaison,... sur la Côte Roannaise, Cervières dans le pays d'Urfé, le Vieil Écotay, Champdieu... sur la côte du Forez).

Enfin, Saint-Bonnet-le-Château est une petite ville de la Renaissance qui a su muter remarquablement au XIX^e siècle, en préservant son patrimoine et en créant un nouveau centre au caractère quasi méditerranéen (la ville se situe à la frontière de la langue d'oc et de la langue d'oïl).

Sa périphérie s'est ouverte depuis quelques décennies à une urbanisation purement foncière qui banalise et dégrade ce patrimoine remarquable.

En zone de crêtes, l'impact de la tempête de décembre 99 est fort. Il a généré une discontinuité dans la silhouette des lisières.

La densité du bâti est grande, sous forme dispersée sur les côtes, en villages et hameaux sur le Haut-Forez et les plateaux de Saint-Victor et Saint-Bonnet-le-Château/Saint-Maurice-en-Gourgois.

La fragilité du contexte rural, malgré les adaptations signalées ci-avant (AOC), se traduit par toutes les formes de déprises : friches, landes, reboisement forcé en résineux, reboisement spontané des pâturages d'altitudes (Hautes-Chaumes).

Ambierle et son abbaye



**Organisation dans le temps**

La vocation forestière des Bois Noirs, du massif de la Madeleine, et localement du Haut-Forez, est ancienne et perdure^①.

Ailleurs, malgré l'étendue des forêts, celle-ci traduit surtout le recul de l'agriculture.

La présence humaine, autrefois liée aux activités agricoles est devenue aujourd'hui résidentielle partout où les accès sont praticables. Ailleurs, la désertification est en cours.

Les activités touristiques lourdes (ski) et l'urbanisation accélérée des côtes font évoluer très vite les paysages concernés.

L'agriculture s'adapte à la demande touristique avec l'accent mis sur les produits locaux, alors que les activités industrielles des petites bourgades du Forez, souvent liées à l'eau, ont disparu.

Néanmoins, les zones éloignées des grands axes ne semblent pas pouvoir évoluer autrement que vers une reforestation sans exploitation et l'agriculture traditionnelle (autre que viticole) des côtes ne semble pas pouvoir résister aux pressions urbaines.

La vigne, par contre, autrefois relictuelle^②, est appelée à s'étendre (avec les AOC) et à résister ainsi à l'urbanisation : un nouveau paysage est (peut-être) en train de naître sur les côtes, fait de tissus urbains diffus, de vignes, de parcs et de bosquets, à l'image de ce qui existe en Suisse sur certains côteaux bien exposés dominant les lacs.

Caractère dominant

Dans une alternance généralisée de forêts conquérantes et d'agriculture pastorale^③, lentement régressive, les vocations résidentielles investissent le patrimoine villageois, lié à l'agriculture, remarquable autrefois ou développent un tissu pavillonnaire plus ou moins diffus au détriment de l'espace agricole traditionnel.



La Côte Roannaise : un nouveau paysage purement résidentiel et viticole, n'est-il pas en train de naître ?

① PERDURER : QUI DURE TOUJOURS
② RELICTUEL : QUI SUBSISTE DE FAÇON RÉSIDUELLE
③ PASTORALE : RELATIF AUX TROUPEAUX, À L'ÉLEVAGE



Les Monts du Forez et de la Madeleine

Alternance d'espaces pâturés et de forêts



Globalement, dans chaque sous-unité, il y a expression claire des fonctions - si ce n'est la vocation forestière, qui malgré l'importance des couverts, ne se prolonge pas toujours par des établissements d'exploitation traduisant des savoir-faire et des traditions locales.

La pluralité des pratiques co-existe apparemment sans heurt, même si chacune d'elles évolue. Le tourisme s'étend au résidentiel secondaire et à la pratique du ski nordique et alpin. L'agriculture s'emploie à retrouver une authenticité de terroir (AOC) ; les populations des villes voisines colonisent de plus en plus les côtes et certains plateaux (Saint-Victor, Saint-Bonnet-le-Château/Saint-Maurice-en-Gourgois). La forêt se développe presque partout.

Au delà des différences morphologiques d'orientation et de fonctions, l'alternance d'espaces ruraux pâturés avec la forêt est facteur d'homogénéité du massif.

La simplicité des traits physiques de certains sites (les Gorges de la Loire, les Hautes-Chaumes, les Bois Noirs et les Monts de la Madeleine), comme la complexité morphologique des vallées encaissées (Lignon, Vizezy), dans une moindre mesure du pays d'Urfé, autant que la complexité des occupations du sol des côtes sont autant de traits spécifiques du massif.

La cohérence générale entre les traits physiques et les pratiques bascule dans le désordre là où l'urbanisation résidentielle contemporaine bouscule les pratiques agraires traditionnelles, c'est-à-dire sur les côtes où seule la vigne résiste.

Malgré les fortes diversités locales, l'impression de continuité du relief est patente, accentuée par celle du couvert forestier, et par l'impression d'altitude que donnent les vues sur des lointains contrebais.

En zone de crêtes, l'impact de la tempête de décembre 99 est fort. Il a généré une discontinuité dans la silhouette des lisières.

La densité du bâti est grande, sous forme dispersée sur les côtes, en villages et hameaux sur le Haut-Forez et les plateaux de Saint-Victor et Saint-Bonnet-le-Château/Saint-Maurice-en-Gourgois.

La fragilité du contexte rural, malgré les adaptations signalées ci-avant (AOC), se traduit par toutes les formes de déprises : friches, landes, reboisement forcé en résineux, reboisement spontané des pâturages d'altitude (Hautes-Chaumes).

Friches naissantes et boisement forcé



Boisement spontané des pâturages d'altitude



Les Hautes Chaumes « Pierre-sur-Haute »



Ambiance paysagère

Ensemble géographique aux ambiances contrastées, les Monts du Forez et de la Madeleine alignent successivement des plateaux froids au Sud, un Haut-Forez très humanisé, recherché à présent pour de l'habitat résidentiel loin des centres urbains de la Plaine, lui-même dominé par les Hautes-Chaumes pittoresques, « beffroi enneigé de la Loire »*, les Bois Noirs, sombres et déserts, les Monts de la Madeleine aux formes et aux couverts forestiers bien dessinés avec un piémont Est (Côte Roannaise) remarquable par l'intrication des vignes, de l'habitat et d'une agriculture résiduelle qui l'accroche très fortement aux Roannais.

Les Monts du Forez et de la Madeleine sont porteurs d'images auvergnates, et en ce sens, trait d'union entre deux régions voisines.

* point culminant, Pierre-sur-Haute, 1 634 m

Les gorges de la Loire



Les Hautes Chaumes



Les Monts de la Madeleine

ANALYSE DES CARACTÈRES DU PAYSAGE

Organisation dans l'espace

Le versant de Haute-Loire, les plateaux de Saint-Bonnet-le-Château et de Saint-Maurice-en-Gourgois, le plateau de Saint-Victor, les Gorges de la Loire, les gradins du Haut-Forez, sa côte, les Hautes-Chaumes, le pays d'Urfé (bassins des rivières d'Anzon, d'Aix et de l'Isable), les Bois Noirs, les Monts de la Madeleine, la Côte Roannaise présentent entre eux une très large diversité d'aspects, de pratiques, de fonctions. L'élément unitaire de cette grande diversité est bien sûr les Hautes-Chaumes visibles de pratiquement partout.

Les Bois Noirs « Chausseterre »



Cette grande diversité s'accompagne, en outre, de contrastes parfois marqués entre les occupations du sol de chaque sous-unité composante du massif : contrastes entre espaces pastoraux ouverts et couverts forestiers, entre feuillus, résineux et landes, entre versants abrupts et sauvages et fonds de vallée inondés (Gorges de la Loire) ou humanisés...

Les Gorges de la Loire et les Hautes-Chaumes du Forez « paysages-sites » sont symboles du massif et du département. Mais, les identités des Monts de la Madeleine, avec leur profil remarquable et leurs occupations des sols typées, du Haut-Forez avec leurs villages nombreux et remarquables au plan patrimonial, sont très fortes. Les bassins de l'Aix, de l'Anzon et de l'Isable apparaissant comme des zones de transition, sont de ce fait, un peu plus banals.



Le versant de Haute-Loire, alternance de grands bois et vastes prairies



Le plateau de Saint-Bonnet-le-Château / Saint-Maurice-en-Gourgois, s'ouvre progressivement en prairies



Alternance de balcons humanisés et de pentes enrésinées sur le Haut-Forez



Alternance des bois de hêtres et de résineux dans la Madeleine - échappée visuelle sur le Roannais



Les Monts du Forez et de la Madeleine

Complexité et diversité de l'occupation du sol et de la Côte Roannaise



Les composantes du grand paysage se fragmentent en grands blocs de forêts sur le versant Haute-Loire, s'ouvrent progressivement en prairies sur les plateaux voisins de Saint-Bonnet-le-Château et de Saint-Victor, épousent les balcons en gradins du Haut-Forez avec une alternance de boisements et de prairies.

Elles se fragmentent à nouveau en prairies très humides à l'intérieur de petits bassins de perception limités par des forêts dans les bassins de l'Aix et de l'Anzon. Elles s'uniformisent en un couvert végétal homogène de résineux dans les Bois Noirs.

Elles alternent les hêtraies et les épicéas dans les Monts de la Madeleine, alors que les côtes présentent une grande complexité de l'occupation du sol avec une intrication de prairies, de terres labourables, de forêts et de boqueteaux, de vergers et de vignes, d'habitat dispersé ou groupé (nombreux villages).

Les Hautes-Chaumes s'ouvrent de façon surprenante après avoir traversé un étage forestier d'altitude très fermé pour les atteindre.

Les Monts de la Madeleine, avec une occupation du sol forestière très logique, où chaque chose est à sa place, sont d'une lecture évidente.

Le versant orienté vers la Haute-Loire, avec son alternance de grand bois et de vastes prairies, son panorama sur le Velay, sa déclivité très régulière et plane, la rectitude de ses routes, sont tout aussi compréhensibles. C'est la référence visuelle permanente à la plaine du Forez qui rend intelligible la structure du Haut-Forez.

Les Bois Noirs portent bien leur nom. La complexité morphologique des bassins du Lignon, de l'Anzon, de l'Aix et de l'Isable, renforcée par une occupation des sols parfois plus diversifiée (l'importance, la taille et la répartition des espaces voués aux prairies varient beaucoup selon les secteurs) rend la lisibilité de ces paysages de transition plus ardue.

Balcon du Haut-Forez dominant la Plaine du Forez



Prairies humides enserrées dans des petits bassins de perception limités par des forêts de résineux, dans les bassins de l'Aix et de l'Anzon



Couvert uniforme de résineux dans le pays du Bois Noir, bien nommé



Pression urbaine sur le plateau de Saint-Victor (on distingue aux arrières-plans Montreynaud et Villars)



Les Hautes-Chaumes surgissent de l'étage forestier d'altitude très fermé





Echelle de perception

L'échelle de vision peut être très étendue depuis les plateaux du Sud, notamment quand, par temps clair, on distingue les Alpes et les Volcans d'Auvergne.



Depuis le Haut-Forez, effet de balcon sur la plaine du Forez. On distingue nettement le Mont d'Uzore et Saint-Romain-le-Puy, deux pitons volcaniques qui ponctuent la plaine

Dans l'arrière-pays d'Urfé, l'horizon se rétrécit



Le paysage se referme sur lui-même au cœur du massif de la Madeleine

Dans le Haut-Forez et depuis les côtes, on bénéficie d'« effets de balcons » sur les plaines du Forez, puis du Roannais.

Par contre, dans l'arrière-pays des Bassins de l'Aix et de l'Anzon, l'échelle de vision se réduit et le seul horizon de référence devient les Hautes-Chaumes (l'hiver notamment).

Enfin, le paysage se limite considérablement dans les fonds de vallées étroites de ces mêmes bassins comme dans la vallée du Lignon, dans les Gorges de la Loire et au « creux » des Monts de la Madeleine.

...et encore plus à l'intérieur des Gorges de la Loire





Fermes en pisé très présentes
sur les côtes du Forez



Hêtraies, sapinières, prairies



Les textures minérales sont celles des constructions en pierres apparentes (pierres sombres de la Haute-Loire, plus claires du Forez, rose porphyre du Roannais) avec les murs en pisé très présents sur les côtes du Forez.

La texture rêche des bois de résineux s'ajoute à celle, veloutée des hêtraies, tremblante des bouleaux, là où ils apparaissent, au flou vaporeux des prairies, au tapis dense des landes.

Les odeurs forestières dominantes : celles de résine des grandes forêts d'altitude, celles des sous-bois humides ailleurs.

Landes et bouleaux



Village de Gumières



Château et village de Chalmazel



Château de la Pierre à Chazelles sur Lavieu



Château de Chenereilles



Pin de Boulange



Ferme du versant Haute-Loire, avec sa rampe d'accès aux dépendances

Les Monts du Forez et de la Madeleine

Les signes culturels très identitaires des Monts du Forez et de la Madeleine, et de leurs sous-unités de site, sont nombreux : pour le Haut-Forez, les « pins de boulange », mais aussi les nombreux châteaux anciens et les églises qui ponctuent le paysage, et plus généralement les villages, avec des architectures patrimoniales^① de qualité comme en témoigne la plus forte densité des monuments classés du département. Dans la partie « versant de Haute-Loire », les rampes d'accès aux dépendances des fermes sont typiques du département voisin. Les biefs^② d'alimentation des moulins, les prairies d'estive des hauteurs, les placards publicitaires vantant les vins AOC^③ aux pieds des côtes, les appellations des produits fermiers (charcuterie, fromages sous influence auvergnate) sont autant de signes propres au massif.

① PATRIMONIALES : RAPPORT À L'HÉRITAGE COMMUN

② BIEF : CANAL DE DÉRIVATION CONDUISANT L'EAU AU MOULIN

③ AOC : APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE



La fonte des neiges alimente les ruissellements, sur les Hautes-Chaumes



Ruisseau vers les Salles

L'eau, partout très présente, ruisselle sur les pentes, court dans les ruisseaux et les rivières. Les mouvements lents des troupeaux, la fumée des essartages^① à certaines saisons donnent une sérénité certaine à ces paysages de moyenne montagne.

Plus que les affleurements de roches, le bâti de pierres apparentes, regroupé en hameaux et villages, est le témoignage minéral premier de ces paysages, d'autant que les terres laboureables y sont rares, surtout dans le Haut-Forez.

Au chevelu dense et complexe des rivières s'opposent les plans d'eau des barrages de Grangent, de Villerest, de La Tâche et du Rouchain.



Village de l'Hôpital-sous-Rochefort dans la vallée de l'Anzon

Barrages de Grangent, de la Tâche et du Rouchain et de Villerest (on distingue Roanne à l'horizon)



Dans la vallée de l'Anzon, la route et la voie ferrée sont plus visibles que la rivière

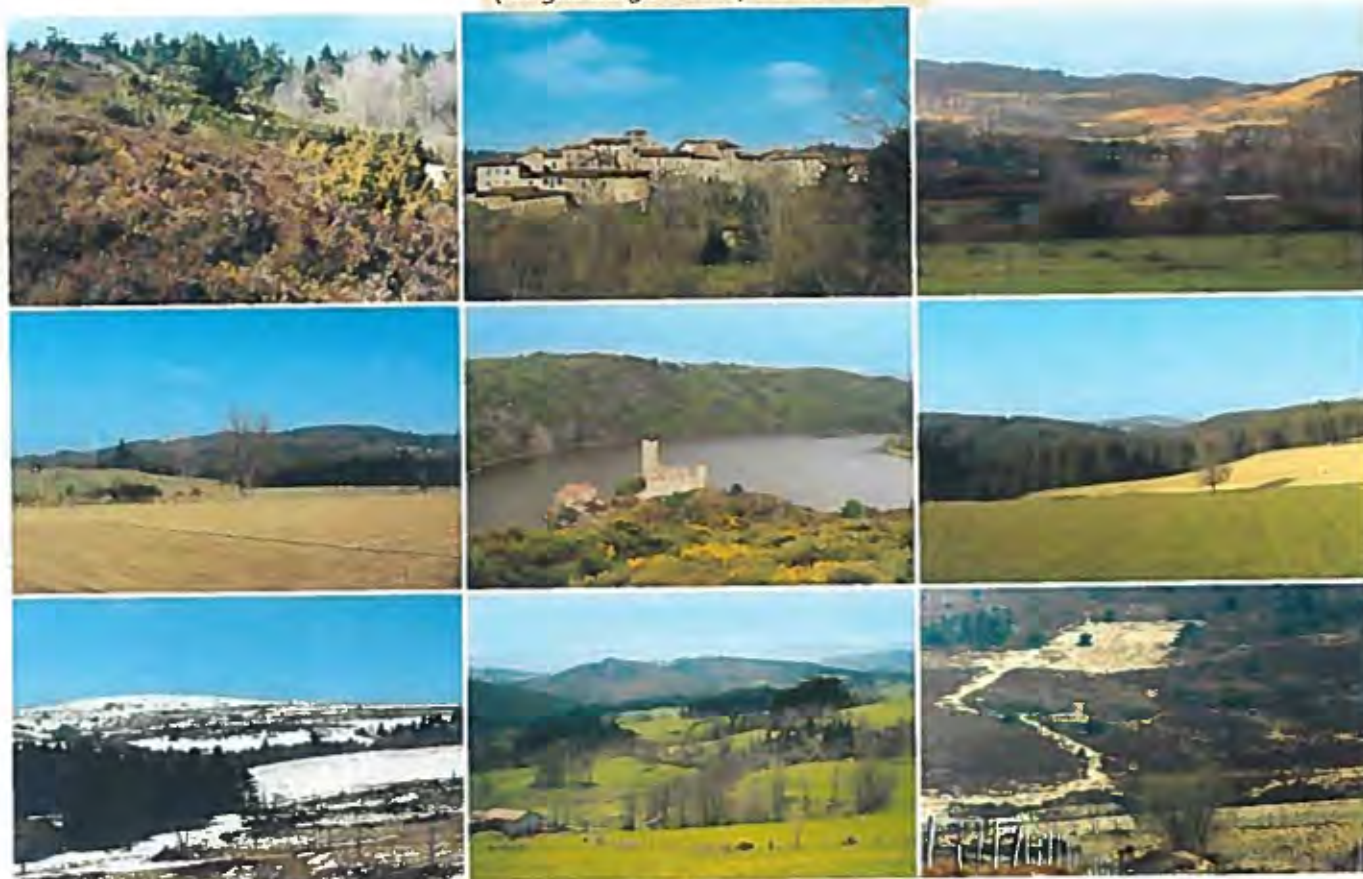


① ESSARTAGE : APRÈS DÉBOISEMENT, BRÛLS DE BROUSSAILLES QUI PERMETTENT LA MISE EN CULTURE



Les nombreuses sous-unités paysagères composant les Monts du Forez et de la Madeleine présentent une palette très variée de couleurs :

- gris-brun des affleurements rocheux des Gorges de la Loire ou de la vallée du Lignon,
- tons chauds des plantes d'estive, des bruyères et des genêts sur les Hautes-Chaumes, et des graminées variées dans les vallées humides des bassins de l'Anzon, de l'Aix,
- opposition entre les verts tendres (ou gris-beige l'hiver) des feuillus



Une riche palette de couleurs

et les verts foncés des résineux

- vert sombre des hauts plateaux et des Bois Noirs,
- teintes chaudes des hêtraies et des vignobles l'automne,
- ponctuation blanche des cerisiers dans la Côte Roannaise,
- éclat du manteau neigeux des Hautes-Chaumes accentué par leur soubassement enrésiné, etc ...

La lumière est souvent filtrée dans les creux et les fonds de vallées par les brumes qui s'y accumulent. Les ombres portées du relief, orienté Nord-Sud, peuvent être parfois assez dures dans les zones de forte dénivelée et d'ambiance déjà sombre du fait de l'importance des bois de résineux.

Dans ce contexte, la lumière rasante des levers et des couchers du soleil fait miroiter les plateaux. Quant aux brouillards des arrières-pays (Bassin de l'Anzon et de l'Aix), ils peuvent s'avérer tenaces.

Les Monts du Forez et de la Madeleine





Vignoble de la côte Roannaise, l'hiver...



des côtes du Forez, l'automne

Les vignobles des Côtes du Forez et de la Côte Roannaise apportent un tramage très régulier et identitaire, mais d'impact réduit à l'échelle de l'unité de paysages.

Les trames des lisières forestières sont très nettes, du fait de l'opposition des couverts feuillus avec les couverts résineux, dans les Monts de la Madeleine.

Des cordons transparents d'arbres épousent les fonds de vallées le long des ruisseaux.



Découpage au scalpel entre hêtraies et résineux



Les Hautes-Chaumes et leur couvert ras des prairies d'estive^① dessinent de longues courbes, alors qu'ailleurs les boisements de résineux strient le site.





Seules les Hautes-Chaumes enneigées permettent de se repérer dans cet arrière-pays (pays d'Urfé), complexe et confus



Trame parcellaire irrégulière, et sans clôture, peu perceptible



Les Monts du Forez et de la Madeleine

Quand on perd les références que sont :

- en toile de fond, les Hautes-Chaumes ou les Monts de la Madeleine,
- en contrepoint, l'horizontalité des plaines du Forez ou du Roannais, le versant orienté vers la Haute-Loire et plus encore les bassins de l'Aix, de l'Anzon et de l'Isable (Pays d'Urfé) prennent une apparence parfois confuse et indéfinie.

Les contreforts redressés aux contacts des plaines ou sous les Hautes-Chaumes, les entailles profondes de certaines vallées, les collines boisées qui prolongent les Monts de la Madeleine en direction du Bourbonnais et s'affaissent vers les Gorges de la Loire à Villerest, les espaces qui bordent les plateaux de Saint-Bonnet-le-Château et le versant de Haute-Loire au Sud, sont autant de reliefs de transition ou de frontières entre les sous-unités paysagères différentes.

Les nombreux boisements s'expriment en rideaux sur les crêtes (et parfois en dent de scie, après la tempête de Décembre 99).

La trame parcellaire est irrégulière, généralement sans haies bocagères de bornage, parfois avec un muret de pierres sèches, des bosquets en alignement ou des dénivelées en friche entre les tènements.

La trame parcellaire ancienne devient quelquefois visible quand une parcelle isolée évolue vers la lande (genêts/fougères) ou se trouve reboisée.

Après la tempête, le rideau s'est déchiré !



Le parcellaire ancien se révèle en retournant à l'état de friche ou en étant boisé





Se déclinant aussi bien au Nord qu'au Sud, en montagnes aux pentes parfois abruptes, en collines, en vallées étroites et profondes, en plateaux mamelonnés, en plateaux aux formes douces, voire en plateaux presque plans, la multiplication des formes de reliefs des Monts du Forez et de la Madeleine devient le dénominateur commun d'un ensemble très diversifié.



Une diversité très grande de formes de relief

La rencontre entre les plaines et les côteaux forme un angle presque toujours marqué ; cet angle paraît plus flou en piémont de la Madeleine, impression renforcée par une occupation du sol homogènement complexe qui déborde sur le Roannais.

Occupation du sol très diversifiée de la côte Roannaise, débordant sur la plaine. En pied de coteière, la RD 8





EVOLUTION DES PAYSAGES

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

138

LE ROANNAIS



++

++

Pression urbaine "visible"

①

②

③

Capacité à absorber les mutations urbaines et résidentielles :

① faible

② moyenne

③ forte

Les approches statistiques ont montré une faible évolution du couvert forestier (légère régression), un recul patent de la surface agricole utile dans les cantons de Roanne et de Saint-Haon-le-Châtel, qui traduit une régression des pratiques agricoles traditionnelles (élevage/culture) au profit de l'urbanisation. Visuellement, seules les mutations urbaines sont immédiatement perceptibles. La capacité des paysages à absorber ces mutations a été hiérarchisée de ① à ③, mais les raisons de cette hiérarchie sont d'ordre différent. Les côtes, on l'a vu précédemment*, disposent d'une capacité d'absorption forte en piémont de la Madeleine (Côte Roannaise) et assez forte à l'aplomb de la Loire, du fait de la complexité de l'occupation du sol.

Dans le Roannais proprement dit l'urbanisation se cantonne essentiellement dans la partie Sud. Si les grands traits du paysage sont les mêmes, la situation spatiale des zones où l'urbanisation se manifeste avec vigueur est différente :

- certains secteurs sont en périphérie immédiate de Roanne. A terme, il feront partie de l'agglomération et s'intégreront dans les projets de ville. On peut donc considérer que, de part leur situation, ces secteurs disposent, à terme, d'une capacité d'absorption paysagère et urbaine,
- d'autres se sont développés le long des routes ou à proximité des Gorges de la Loire, sans projet urbain et paysager visible, ils font disparaître la trame rurale sans pour autant créer un tissu urbain ou villageois structuré : le paysage se dégrade et se banalise.

* Voir chapitre Mont du Forez et de la Madeleine, Monts du Lyonnais et Monts du Beaujolais

Le Roannais



PERCEPTION

137

LE ROANNAIS





Porte de ville avec les établissements commerciaux banalisés qui se pressent au bord de la route pour bénéficier des effets d'enseigne



Petite route (stabilisé en porphyre rose) planté d'arbres d'alignement, bien agréable pour la promenade



Le Roannais

Le canal de Roanne à Digoin, au centre de Roanne



Industrie et commerce

Les formes d'un tissu industriel ancien (XIX^e siècle) dans le tissu résidentiel ou en pleine campagne (briquetteries) cohabitent avec les établissements contemporains à l'architecture standard et banale qui lotissent les entrées de villes (le long de la RN7) ou colonisent des pans entiers d'espace rural (au pied de la Côte Roannaise).

Le commerce traditionnel subsiste dans les centres de Roanne et des plus gros bourgs. Roanne abrite un centre commercial contemporain en plein centre, mais, pour l'essentiel, les activités commerciales, se décentrent dans les périphéries, le long des principaux axes sous la forme de bâtiments banalisés pouvant facilement changer d'enseigne et accompagnant les nouveaux établissements industriels.

Infrastructures

Les lignes électriques très haute tension sont nombreuses et révèlent la vocation industrielle de Roanne. Les routes sont presque toujours en position légèrement dominante, ce qui facilite la découverte par les usagers, mais permet de révéler le trafic intense de certaines d'entre elles. Le réseau de petites routes est dense, parfois planté d'arbres d'alignement ce qui le rend agréable pour la promenade. Le canal de Digoin à Roanne, est peu visible car lui aussi surélevé et dissimulé derrière ses digues.

Usages et pratiques

Ce pays est avant tout le cadre de vie de ses habitants, encerclé sur trois côtés par de la moyenne montagne, donc peu accessible et souvent ignoré du reste de la Loire.

La RN7, ancienne porte majeure du département, a historiquement tourné le Roannais vers Lyon et vers la Bourgogne. Les principaux atouts touristiques sont concentrés dans les unités paysagères voisines : les Monts de la Madeleine et les Gorges de la Loire. Le canal de Roanne à Digoin pourrait être un facteur d'attractivité non négligeable. La planéité du terrain facilite la pratique du vélo et le développement d'un réseau d'itinéraires cyclables. Les nombreux massifs forestiers (forêt de Lespinasse, bois de Briquelandière, de l'Abbaye) sont eux aussi aménagés pour la promenade, et sont assez fréquentés. Les Gorges de la Loire voisines, l'image gastronomique symbolisée par le restaurant « Troisgros », sont autant d'éléments attractifs qui symbolisent le Roannais.

Les Gorges de la Loire voisines du Roannais sont à la fois un espace de détente et un atout touristique





COMPOSANTES SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'habitat

L'habitat résidentiel individuel domine très largement, y compris dans Roanne, par opposition à Saint-Étienne où les contraintes géologiques et minières ont favorisé l'habitat collectif. L'habitat est récent, lié aux activités industrielles qui se sont développées du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, dans la partie Sud.

Dans ce secteur, ce sont plus les modes d'organisation urbaine (cité ouvrière), les enjeux de vue et d'ensoleillement (maisons d'ingénieurs à Riorges) qui caractérisent le bâti, qu'une architecture globalement modeste et sans style.

Dans le secteur Nord, l'habitat est regroupé en petits villages et en hameaux, parfois à fortes valeurs patrimoniales (La Bénisson-Dieu, Sail-les-Bains, La Pacaudière...), mais on trouve aussi de grosses fermes isolées (dans les « chambons »). Les constructions villageoises et les châteaux sont souvent de style « bourguignon ». Les maisons carrées du Roannais sont très présentes, au Nord comme au Sud.

ACTIVITÉS

L'agriculture

Le Roannais, dans sa partie Nord est de toute évidence une « terre d'élevage », qui prolonge le Charollais voisin.

Le paysage rural, plutôt ouvert, voire très ouvert au Nord-Ouest, en direction du Bourbonnais est cloisonné par les nombreuses lisières des forêts, les murs de clôtures qui ceinturent quelques châteaux, les haies bocagères, les rideaux d'arbres qui bordent les rivières et ruisseaux.

Des haies taillées, inégalement réparties trament le site. Les paysages des vallées affluentes de la Loire tendent à se fermer, pour des raisons morphologiques et parce que les forêts occupent les pentes des versants non exploitables.

Les grands couverts ruraux sont typiques du Roannais



Briennon, au bord du canal de Roanne à Digoin, en limite Nord du département

Habitat pavillonnaire modeste, ordonné et dense...



...qui se recrée un cadre végétal agréable sur la légère côte orientée au Sud de Riorges



Le Nord Roannais, terre d'élevage



Le Roannais

ANALYSE DES CARACTÈRES DU PAYSAGE

Organisation dans l'espace

Le plateau mamelonné du Nord, mélange contrasté d'espaces ruraux et de forêts dont l'importance et le nombre s'amenuisent quand on avance vers le Bourbonnais (zone de transition), apparaît homogène, cohérent, rationnel, ordonné, solide (vocation pastorale ancestrale).

La plaine de Roanne, avec son urbanisation en tache d'huile, le long des principaux axes rayonnants autour de la ville, les oppositions conflictuelles entre une agriculture traditionnelle souvent relictuelle^①, la place faite aux usines et aux grandes surfaces commerciales, l'habitat résidentiel pavillonnaire diffus, la présence aléatoire et apparemment peu rationalisée de vignes au pied de la Côte Roannaise, apparaît à l'opposé comme un ensemble mouvant, désordonné, complexe, hétérogène, et de ce fait banal : c'est le paysage dominant des grandes banlieues des agglomérations françaises.

Organisation dans le temps

La pérennité des pratiques agricoles du Nord s'oppose au dynamisme régressif de ces mêmes pratiques au Sud, qui s'effacent devant les poussées urbaines résidentielles et industrielles de l'agglomération Roannaise.

Caractère dominant

Le Roannais, un paysage sous influence urbaine au Sud, de transition au Nord, avec une agriculture pastorale en milieux souvent humides malgré la richesse des « Chambons » qui sont plus souvent exploités en prés qu'en culture et une influence charollaise, à travers l'architecture et le bocage de haies taillées.

Les grands ensembles forestiers (forêt de Lospinasse, Bois de l'Abbaye, ...)



Une urbanisation en tache d'huile le long des axes radiaux de l'agglomération Roannaise

...font place au bocage quand on va vers le Nord, en direction des collines du Bourbonnais

...efface progressivement la trame rurale au profit d'un paysage dynamique, vivant, mais banal



La vallée de la Loire proprement dite, au Nord de Roanne, plus étroite et plus fermée, avec un bocage peu entretenu



Dans un contexte aux horizons souvent éloignés mais nets (Monts de la Madeleine / Mont du Beaujolais), la plaine de la Loire proprement dite, les vallées affluentes de l'Urbise, de l'Arcon et de la Teyssonne, apparaissent comme des entités fermées sur elles-mêmes, avec un bocage parfois moins entretenu qui accentue l'impression d'isolement.

La complexité générale du site est faible, même si localement le bocage ou les couverts forestiers sur des terrains très légèrement mamelonnés (au Nord) rendent sa lecture plus difficile. La périphérie de l'agglomération de Roanne en direction de la Côte Roannaise, dense et peu structurée, est encore plus difficilement lisible.

Ambiance paysagère

L'importance et la dynamique consommatrice d'espaces très loin de son centre de l'agglomération Roannaise dans la zone plate du Sud, contribuent à banaliser le site en faisant passer au second plan les images rurales, modernes ou traditionnelles. Le glacis^① mamelonné du Nord, présente un faciès agricole plus pérennisé et plus typé, malgré ou à cause de l'importance des prairies pauvres qui favorisent l'élevage.



La Bénisson-Dieu au cœur de la vallée de la Teyssonne, entité cloisonnée et fermée sur elle-même



Paysage pastoral traditionnel, peu original mais pérennisé



La périphérie de l'agglomération de Roanne, en direction de la Côte Roannaise : un paysage en mutation, complexe et difficilement lisible



Les édifices religieux (Briennon, La-Bénisson-Dieu,...), les nombreux châteaux (Sail-les-Bains, Saint-Martin...), les grands couverts agricoles, les tuileries et les usines, sont les signes culturels marquants, traduisant souvent les influences qui convergent vers le Roannais : tuiles vernissées de toits bourguignons et pierres dorées du Beaujolais mais aussi briques industrielles locales (Mably).

Influence bourguignonne dans les architectures de la Bénisson-Dieu et Ambierle



La végétation peut parfois gêner la mise en scène d'un patrimoine bâti

Tuileries et usines contemporaines à Mably

Le Roannais

Échelles de perception
Les vues sont très étendues sur le Roannais depuis ses limites (R.D.8 en pied de la Côte Roannaise, R.N.7 en arrivant à Saint-Martin-d'Estreaux et la côte des Monts du Beaujolais), comme depuis les plateaux bordant les Gorges de la Loire.



Vues panoramiques sur le Roannais depuis la Côte Roannaise, le seuil de Neulise et la côte des Monts du Lyonnais et du Beaujolais



Habitat ouvrier en « cité jardin » à Riorges



Les prairies dominent dans les « chambons » du Roannais

La lumière est celle tamisée d'un milieu humide et brumeux. Les lumières rasantes sont celles qui mettent en valeur ce paysage sans relief très marqué.

La RN7 avec sa noria^① de camions se perçoit et s'entend de loin : c'est plus de cette façon, que comme axe de découverte qu'elle est un élément important du paysage Roannais.

Les Chambons plus maigres que dans la plaine du Forez, génèrent moins de labours. Le minéral est donc celui des bancs de sable de la Loire, mais surtout celui d'un bâti dense et très étalé (Roanne).



Malgré un urbanisme très étalé, où domine l'habitat pavillonnaire, la minéralité de Roanne tranche dans un contexte très verdoyant

131

LE ROANNAIS

Ancienne gravière de la Loire en aval de Roanne



La Loire à Roanne



L'eau est très présente, avec la Loire et ses débordements, les flaques d'eau stagnante dans les champs en hiver, le canal de Roanne à Digoin, quelques étangs et les nombreuses prairies humides qui dominent au Nord du site.

Prairie humide, avec fossé de drainage





L'urbanisation en tache d'huile de l'agglomération Roannaise efface progressivement la trame agricole, jusqu'à la Côte Roannaise où une trame résidentielle diffuse s'intrique dans le parcellaire rural et côtoie les derniers et plus bas vignobles du coteau



Les plans verticaux des rideaux d'arbres et des lisières forestières scandent cet univers plat.

Au parcellaire agricole ou forestier ample se superposent la trame serrée de l'urbanisation en tache d'huile de Roanne et à l'approche de la Côte Roannaise, la trame épars et dense des vignobles.

Le canal de Roanne à Digoin avec son chemin de halage



Flash lointain d'un champ de colza



Impact visuel des haies taillées

Les lignes droites et géométriques qui tissent la plaine se cassent en légères ondulations prolongées sur le glacis Nord.

Dans le vert-clair dominant des prairies, quelques champs de colza « flashent^① » en jaune, alors que les vignobles épars au pied et sur les côtes de la Côte Roannaise ponctuent le paysage de taches mauves ou rouges selon les saisons ; les haies bocagères et les lisières forestières de feuillus trament le site de leurs gris-brun ou vert-foncé, tandis que les haies taillées apparaissent toujours très sombres avec les contre-jours. Le rose des briques et des pierres de taille en porphyre très présents dans l'architecture, des granulats^② en porphyre^③ toujours, des enrobés routiers sont omniprésents à l'Ouest, alors que l'Est, sous influence bourguignonne voit se multiplier les pierres de taille en calcaire ocre-jaune et les couvertures en tuiles brunes.



Sail-les-Bains : rose des briques et des pierres de porphyre apparentes dans l'architecture

Le Roannais



Revêtement routier en agrégats de porphyre rose

① FLASHENT : ÉBLOUISSENT

② GRANULATS : PIERRES CONCASSÉES DE PETITE TAILLE

③ PORPHYRE : ROCHE ÉRUPTIVE, À GRAIN TRÈS FIN



L'urbanisation de Roanne s'étale, blanche, au milieu de la plaine

Au cœur de ces reliefs simples et lisibles, l'agglomération Roannaise s'étale en masse compacte et blanche, ponctuée de quelques rares et hautes tours.



Les usines massives et allongées de la périphérie de Roanne, les lignes T.H.T., les grands couverts agricoles, les haies bocagères et les haies bien taillées sont autant de volumes qui diversifient l'espace

Les usines massives et allongées de la périphérie de Roanne, les grands couverts agricoles, les frondaisons forestières qui surlignent les glacis Nord, les lignes électriques THT qui convergent vers la ville à travers les Monts du Beaujolais, les haies bocagères^① et les haies taillées d'influence bourguignonne, sont autant de volumes aux géométries très marquées qui occupent et diversifient l'espace.

La plaine de la Loire se resserre au Nord.

La Loire en hiver, au droit de Briennon



A la planitude dominante du relief, répond celle du fleuve Loire, qui peut s'étaler largement en période de crues, celles des étangs, qui ponctuent le Roannais au Nord-Ouest et celle du canal de Roanne à Digoin.



Les étangs du Roannais, à proximité de la Pacaudière





Les Monts de la Madeleine...



...et les Monts du Lyonnais et du Beaujolais, encadrent la plaine

Le Roannais

Paysage rural légèrement mamelonné et ouvert, au Nord



APPROCHE SENSORIELLE

Moyens de découverte

La R.N.7, principale voie de transit à travers le Roannais est aussi une porte d'entrée dans le département.

La R.D.482, bordant la Loire, s'avère être une liaison vers la Bourgogne voisine.

La R.D.8, en pied de côte Roannaise est un itinéraire très « panoramique ».

A ces trois grandes voiries s'ajoute un réseau dense de petites routes.

Des Monts du Beaujolais à l'Est, et surtout des côtes de la Madeleine à l'Ouest, on bénéficie de vues panoramiques sur la plaine.

Le canal de Digoin, bordé d'une végétation dense, qui se termine en « cul-de-sac » à Roanne, le train et la R.N.7, jamais en position dominante, donnent une image partielle du paysage.

Description

Les longues silhouettes des Monts du Beaujolais, à l'Est et des Monts de la Madeleine à l'Ouest encadrent la plaine. Au nord, entre le Mont de la Madeleine et le fleuve Loire, un glaciaire^① vallonné par les dépressions des rivières laisse le paysage ouvert.

Les Monts de la Madeleine se présentent comme une barrière apparemment infranchissable alors que les derniers versants des Monts du Beaujolais sont très accessibles.

La R.N.7, une porte d'entrée Nord, dans le département





Boisement homogène de grande étendue



Boisement diffus dense



Vergers, vignes, pépinières



Habitat dispersé



Zone urbaine dense



Elevage dominant



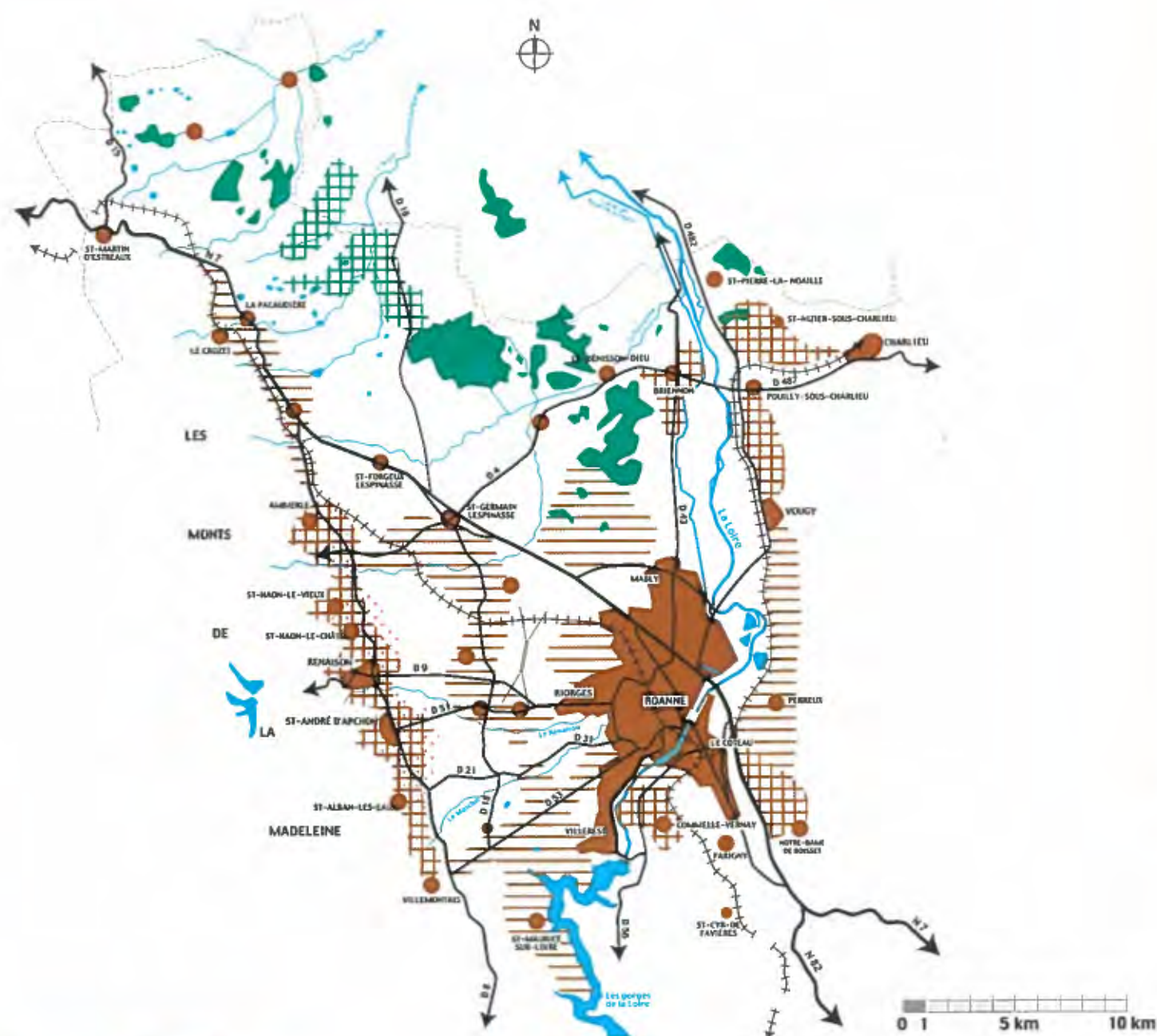
Zone urbaine diffuse



Etangs, rivières, fleuve



OCCUPATION DU SOL



Le Roannais



ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

Le Roannais

125

LE ROANNAIS





Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

124

LES MONTS DU LYONNAIS ET DU BEAUJOLAIS

Composantes naturelles

- **La rigueur hivernale quoique moins marquée que sur les Monts du Forez**, malgré une dénivelée s'étagant de 450 à 950 m, influe sur l'architecture (fermes en U fermé des Monts du Lyonnais) et sur l'habitation résidentielle rurale qui est regroupée en nombreux villages.
- **Le réseau hydrographique dense** est plus perceptible au Nord qu'au Sud.
- **Le couvert végétal occupe essentiellement les secteurs d'altitude** (Haut-Beaujolais) et les vallées encaissées dont il peut parfois déborder (Donzy).

Conclusion

- Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais s'étendent sur deux départements, la Loire et le Rhône. Mais les deux versants bien que morphologiquement symétriques sont, pour l'essentiel, très opposés :
- le versant lyonnais est orienté à l'Est. Il est ensoleillé, lumineux (balayé par les vents du Nord) avec des vignes (Beaujolais) et des vergers (Lyonnais) et accaparé par une urbanisation résidentielle forte et dynamique. Les hauteurs sont boisées et enrésinées.
 - le versant Loire est climatiquement plus rude. Pays d'élevage et de petites industries traditionnelles, il survit sans à-coup.

Le Haut-Beaujolais au Nord très enrésiné, comme le Jarez des vergers au Sud, apparaissent comme deux traits d'union entre les deux façades.

Ce paysage homogène dans ses grandes lignes, nuancé dans le détail, contrasté entre ses extrêmes, apparaît globalement attachant, riche, spécifique et surtout capable de perdurer.

EVOLUTION DES PAYSAGES

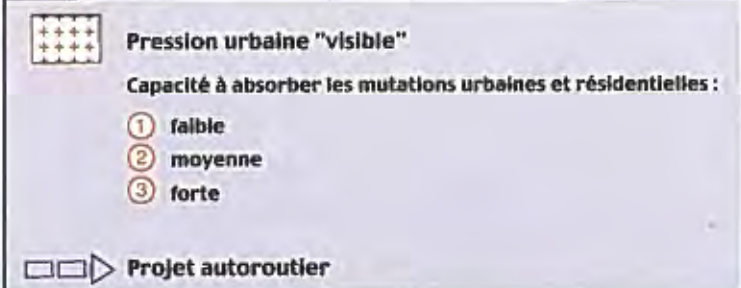
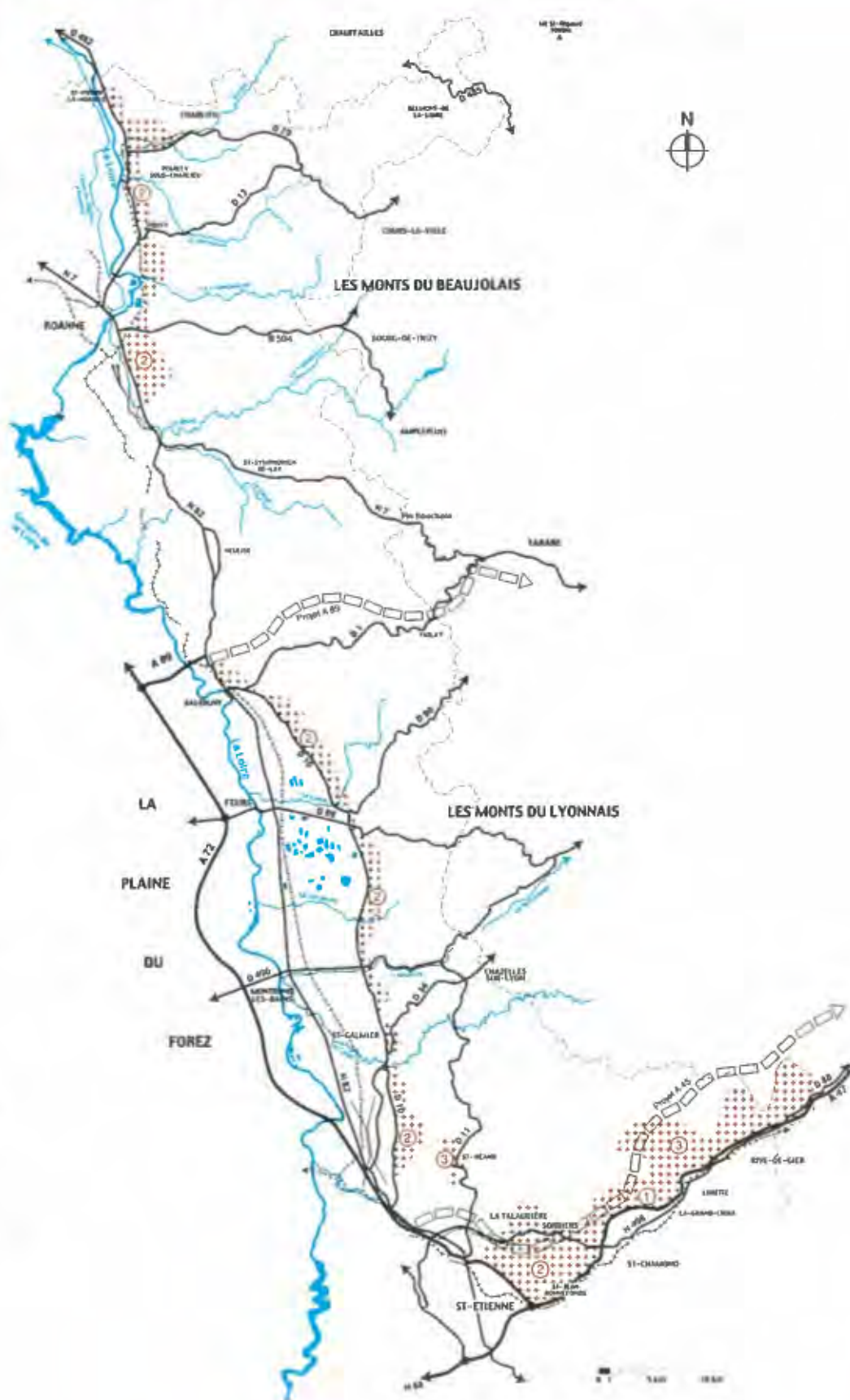
Seules les mutations urbaines sont immédiatement et visuellement perceptibles. Elles concernent essentiellement les côtes dominant la Plaine de Roanne et la Plaine du Forez, les abords des villes satellites de Saint-Étienne que sont la Talaudière et Sorbiers, et les versants dominant la Vallée du Gier. La capacité des paysages à absorber les mutations urbaines et pressions résidentielles a été hiérarchisée de 1 à 3, mais les raisons de cette hiérarchie sont d'ordre différent :

- ① **La faible capacité** résulte d'un développement à trop faible densité pour être structurant, dans des paysages ruraux ouverts.
- ② **La moyenne capacité** résulte : complexité d'occupation du sol qui favorise l'absorption pavillonnaire diffus et tend à devenir un ensemble homogène dans sa « complexité » paysagère, - aux abords de la Talaudière / Sorbiers, une densité bâtie importante, encore très chaotique, amorce un futur urbain certain.
- ③ **La forte capacité** résulte : d'une très grande complexité de l'occupation du sol (parcellaire très morcelé), de la présence de vergers qui structurent fortement l'espace et le rendent apte à « absorber » un habitat diffus.

C'est notamment vrai pour le "Jarez des Vergers".

Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais apparaissent, par ailleurs, très stables dans leurs organisations comme dans les modes d'occupation des sols. La poussée agricole révélée par le R.G.A. au niveau du canton de Rive-de-Gier est vraisemblablement la traduction d'une production fruitière dynamique dans le Jarez des Vergers. Le développement forestier du canton de Saint-Héand est peu significatif dans un espace très peu boisé, et répond (peut-être) à cette insuffisance reconnue.

Les projets autoroutiers A.45 et A.89 sont susceptibles de modifier le paysage :
- directement, par leur impact physique,
- mais surtout indirectement par le nouvel équilibre des flux et l'ouverture de zones à vocation exclusivement rurale à des vocations autres.
C'est particulièrement évident pour l'A.45 qui borde une vallée urbaine en pleine mutation et emprunterait des côtes au dynamisme agricole exceptionnel dans le département de la Loire (Jarez des Vergers). Un tel projet devrait s'accompagner de mesures de planification fortes et contraignantes pour conserver les équilibres actuels.



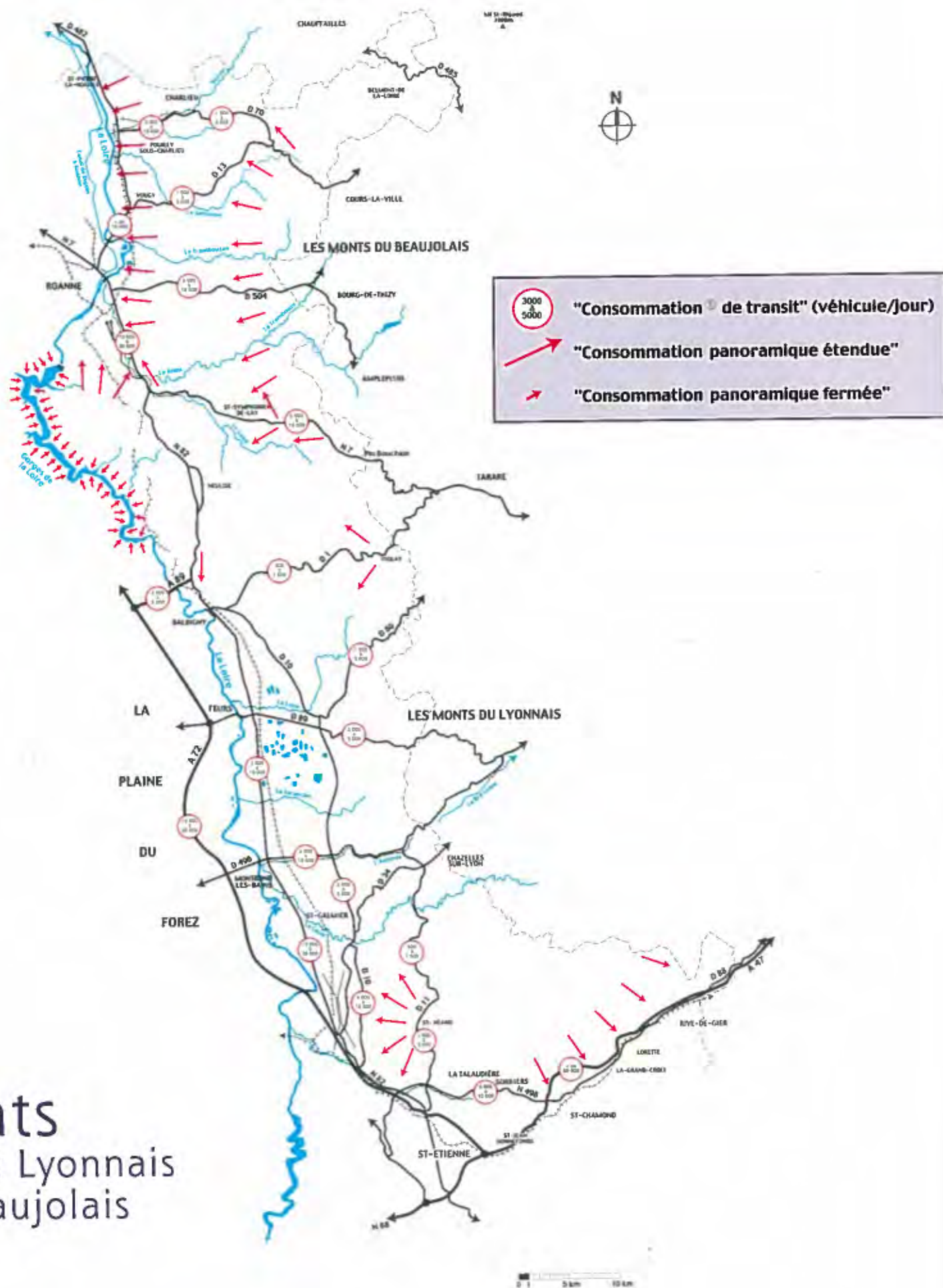


PERCEPTION

ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

122

LES MONTS DU LYONNAIS ET DU BEAUJOLAIS



Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais

^① CONSOMMATION : CONSOMMATION VISUELLE (IMPORTANCE DU NOMBRE DE LA QUALITÉ ET DE LA SITUATION DES OBSERVATEURS DU PAYSAGE)



Symbolique et valeur culturelle du paysage

Ce paysage pastoral classique a une valeur interne du fait de son caractère accueillant et traditionnel ; ni haut lieu du tourisme, ni haut lieu culturel, sa qualité est d'être habité, parcouru, fréquenté.

Sa valeur est aussi celle des fortes diversités qui s'expriment à travers son territoire ; alors que dans le Haut-Beaujolais, le développement forestier de résineux semble progressivement prendre le pas sur l'espace rural et enfouir l'habitat rural dispersé, dans le Jarez des vergers, le dynamisme très visible de ceux-ci canalise une très forte pression urbaine. La vallée du Sornin semble déjà appartenir au Brionnais.

Du Jarez des vergers...



De fortes diversités d'ambiance

...au haut Beaujolais...



L'arrivée de la R.N 7 depuis le col du Pin Bouchain et la traversée de Saint-Symphorien-de-Lay



ATLAS DES
PAYSAGES
DE LA LOIRE

120

LES MONTS DU LYONNAIS ET DU BEAUJOLAIS

Barrière anti-congères dans le haut du bassin de la Coise



Commerce (et tourisme)

La vente des produits locaux, les restaurants de campagne, les gîtes ruraux sont des activités dynamiques orientées vers les grands centres urbains que sont l'agglomération de Saint-Étienne, Roanne, voire Lyon. De ce fait, la fréquentation de week-end du massif peut être importante.

Infrastructures - Usages et pratiques

Peu de lignes électriques haute tension et très haute tension, sauf au droit de Roanne où deux ouvrages électriques participent à la description d'un relief en balcons successifs complexe. Un réseau de sentiers et de petites routes de dessertes bien entretenues (importance de l'habitat dispersé) favorise la découverte, à des échelles fines, d'un massif à la morphologie complexe et au climat quelquefois rude quand le relief s'élève (présence de barrières anti-congères).

La fréquentation du site est surtout régionale, et si les auvergnats parlent, à propos des Monts du Lyonnais de « Montagne du Matin », le site reste peu connu : il faut quitter la R.N.7 ou la R.N.88 pour partir à la découverte de ces paysages un peu à l'écart des voies citadines.

Ligne T.H.T., décrivant le relief en léger balcon dominant la plaine de Roanne (à l'horizon, les Monts de la Madeleine)



Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais

Les vergers du Jarez, une exception fortement identitaire de l'espace rural



Espace agricole très ouvert du Haut-Jarez (autrefois bocager)

ACTIVITÉS

L'agriculture

Pays d'élevage bovin, les terres labourables vouées à la culture du maïs dominant, même si chaque exploitation fait un peu de polyculture.

Le Jarez des Vergers est, dans ce contexte, une exception fortement identitaire, avec les textures serrées et régulières des arbres fruitiers, entrelardées de prairies et la forte pression urbaine autour des villages.

L'espace agricole, très ouvert dans le Haut-Jarez, le bassin de la Coise, les plateaux de part et d'autre de la vallée de la Brevenne, le plateau de Neulise et les balcons du Roannais, devient progressivement plus cloisonné dans le Donzy, sur les contreforts des Monts de Tarare et surtout dans le Haut-Beaujolais.

Un bocage régulier et entretenu (taille basse) fait son apparition au Nord, à l'approche du Brionnais.

Industrie

Une activité implantée au fil de l'eau s'est développée depuis le XIX^e siècle dans le Donzy et la région des rivières Rhins, Trambouze, Gand, avec des usines sobres, fonctionnelles, typées (murs en pierres apparentes, cadres en briques ou en pierres dorées du Beaujolais, sheds) dont l'importance fut suffisante pour identifier des pays. Une part importante de cette activité (textile, teinturerie) perdure, alors que par ailleurs des zones industrielles contemporaines ont pris le relais (Charlieu, Panissières).



Usine (exceptionnellement enduite) au fil de l'eau, à Régny, au bord du Rhins

L'espace agricole est globalement très ouvert (ici le bassin de la Loire)



Il se fragmente et se cloisonne dans le Donzy...



...et en altitude. Ici le Haut-Beaujolais



Bussières-en-Donzy. Utilisation du porphyre rose du Roannais en appareillage apparent, dans l'architecture résidentielle et industrielle



Une ferme du Haut-Beaujolais : utilisation de la pierre dorée

Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais

L'architecture est traditionnelle, marquée par des formes typées des Monts du Lyonnais (fermes en U) du Roannais (grand couvert) et sous influence bourguignonne au Nord, dans la vallée du Sornin (toit en tuiles brunes et plates).

Alors qu'au Sud du massif les enduits dominent (à l'exception de quelques fermes en schiste dans le Jarez), la pierre apparente fait son apparition à hauteur du Donzy, mariée parfois avec la brique, qui encadre les baies. Les origines de pierres sont diverses puisqu'on trouve aussi bien le calcaire du Beaujolais des Pierres Dorées voisin que le porphyre rose du Roannais.

Quelques villes et villages présentent un profil historique intéressant et comme partout il existe quelques châteaux et abbayes, dont la qualité architecturale a justifié de mesures de classement (porte de Pouilly-les-Feurs, Château de Saint-Marcel-de-Félines, Abbaye de Pradines, etc...).

La ferme en U des Monts du Lyonnais et le grand couvert Roannais : les deux formes dominantes très caractéristiques des établissements ruraux



Dans la vallée du Sornin (Charlieu), l'influence de l'architecture bourguignonne se fait sentir avec les toits en tuiles plates et brunes



Porte de Pouilly-les-Feurs





Génilac, dans le Jarez des vergers



Saint-Héand, sur la côte dominant Veauché, au Nord de Saint-Étienne

Le bâti agricole traditionnel est dense, mais très dispersé ; sur les côtes dominant Roanne, l'agglomération de Saint-Étienne et la vallée du Gier, un bâti résidentiel vient se sur-ajouter, grossissant surtout les bourgs et les écarts, avec quelquefois, un essaimage^① le long des petites routes.

La solidité des occupations du sol et des établissements humains est attestée par la grande rareté de ruines et de friches.

Organisation dans le temps

Le paysage agricole ne semble pas changer. Si des activités industrielles plus récentes prennent le relais des activités tisserandes du XIX^e siècle, cela se fait sans impacts visuels très marqués et l'habitat résidentiel secondaire ou permanent, en s'agglutinant autour des bourgs vient plutôt renforcer l'organisation spatiale originelle.

Cette lente adaptation aux contraintes du temps et de l'économie contribue à conforter l'impression générale de paysages stables.

Caractère dominant

Pays, dont les pratiques traditionnelles d'élevage et industrielles s'adaptent efficacement aux évolutions de notre époque, qui intègre les pressions résidentielles contemporaines et qui valorise son image (les produits locaux « labellisés » et l'accueil à la ferme se développent).

COMPOSANTES SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'habitat

Très lié aux activités agricoles, dispersé et en villages, il est essentiellement individuel et résidentiel (les petites villes à vocation industrielle, Bussières, Panissières, Régny, Charlieu ... accueillant quelques immeubles collectifs de logements ouvriers datant du début du siècle).

Les résidences secondaires se manifestent surtout au travers de fermes restaurées. Les villages en balcon sur le Forez et le Roannais s'étoffent d'un habitat plus récent, généré par le desserrement urbain des villes de plaine.



Pouilly-sous-Charlieu, autant de bourgs bénéficiant des desserments urbains de la vallée du Gier, de Saint-Étienne et de Roanne

117

LES MONTS DU LYONNAIS ET DU BEAUJOLAIS

Habitat ouvrier collectif à Régny



et à Charlieu, petites villes à tradition industrielle



Le Jarez des vergers, la Coise, le Haut-Beaujolais. Pris séparément, trois paysages différents ; mais l'on passe des uns aux autres très progressivement

Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais

ANALYSE DES CARACTÈRES DU PAYSAGE

Organisation dans l'espace

La grande unité du relief, même s'il est modulé, et des modes d'occupation du sol, s'oppose à la diversité de détail des composantes aux plans forestier, architectural, rural même : on passe d'un patchwork de vergers et de terres labourables (Jarez) à un mélange de terres labourables et de prairies (bassin de Coise), de prairies et de bois (Haut-Beaujolais).

Le contraste est grand entre les composantes de l'occupation du sol : la trame forestière se distingue nettement de la trame agricole ; et si cette dernière conditionne fortement la trame résidentielle ; celle-ci, quoique diffuse, est très lisible.

Mais le contraste est grand aussi entre les sous-unités extrêmes de cette unité géographique : les vergers du Jarez, orientés au Sud, face au Pilat, avec une forte pression résidentielle sont très différents des Hauts du Beaujolais, orientés au Nord-Ouest, peu peuplés, avec un important couvert forestier de résineux. L'identité de ces deux sous-unités est forte de ce fait, dans un ensemble globalement plus banal par référence aux paysages de même nature.

L'homogénéité de l'organisation spatiale, la simplicité des traits physiques exprimant des pratiques peu nombreuses et stables s'opposent parfois à une complexité morphologique localisée, amplifiée par un réseau hydrographique très sinueux et encaissé.

La cohérence est grande entre traits physiques et traits fonctionnels : la forêt est logiquement sur les pentes incultes ; les villages en balcon sur les reliefs orientés au Sud, Sud-Ouest...

La continuité du relief et des modes d'occupation du sol dépassent les variations locales ; la référence visuelle aux Monts du Forez (Hautes Chaumes) est constante.

Un village en balcon parmi d'autres : Cottance





Le Donzy, plus fragmenté, se referme parfois sur lui-même

Le Haut-Beaujolais, cloisonné



Depuis le plateau de Neulise en légère cuvette, les hauts s'estompent...

A l'opposé, certains secteurs apparaissent plus à l'écart : le Donzy, fragmenté et parfois fermé sur lui-même, le Haut-Beaujolais de même, cloisonné en plus par un couvert forestier dense, le plateau de Neulise, en légère cuvette, ou les hauts des Monts du Lyonnais et du Beaujolais, voire les Monts du Forez, s'estompent parfois.

A l'intérieur de chaque bassin de perception, l'échelle interne est grande, amplifiée par l'habitat rural dispersé, qui donne un sentiment d'immensité.

Les composantes paysagères sont peu nombreuses et se dénombrent bien : seules leurs variations locales, dans ce pays de transition entre Forez et Charollais, qui se déclinent progressivement en s'intriquant, sont sources de complexité.

Il est souvent difficile de se localiser dans l'arrière-pays, faute de reliefs caractéristiques.

Si la lisibilité des paysages est grande dans le détail, la compréhension de certains secteurs, à la morphologie plus complexe est souvent ardue (Donzy, secteur Rhins-Trambouze).

Les fonds de vallée s'effacent de la lecture du « Grand Paysage ». Le plateau de Neulise qui s'effondre en légère cuvette mamelonnée, offre des horizons hors limite (les Hautes-Chaumes), mais aussi des horizons nouveaux sur la Plaine du Forez (vue depuis le Nord) ou la Plaine du Roannais (vue depuis le Sud), alors que les horizons du Mont du Lyonnais et du Beaujolais disparaissent souvent.

Quant aux Gorges de la Loire, qui séparent cette unité géographique des Monts du Forez et de la Madeleine, on les devine sans jamais les découvrir, avant d'emprunter la route touristique qui les borde.

Ambiance paysagère

Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais apparaissent comme un paysage très humanisé, présentant parfois des facettes très différentes, même si l'on passe souvent très progressivement de l'une à l'autre.

Ce glissement suggère un pays sans limites bien marquées.

Les horizons presque toujours présents (Pilat ou Mont du Forez) donnent une impression d'espace, de confort résidentiel qu'amplifie encore la perception des villes étalées dans les plaines du Forez et du Roannais.

...et les gorges de la Loire ne se découvrent qu'en situation proche





Charlieu, en limite Nord du département,
petite ville déjà bourguignonne



Vieux village de Néronde



Les Hautes-Chaumes enneigées sont un point
de repère depuis le bassin de la Coise...

Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais

On notera quelques vieux bourgs, quelques abbayes et quelques châteaux, mais aussi des propriétés closes de longs et superbes murs.

Échelle de perception

Les lointains sont très présents dans le paysage : le Massif du Pilat (vu depuis le Jarez), les Hautes-Chaumes, visibles de presque partout, surtout quand ils sont enneigés, les plaines du Forez et du Roannais, que l'on surplombe de beaucoup d'endroits.

Abbaye de Pradines



Château de Saint-Marcel-de-Félines



Propriété close de longs murs

...le Donzy...



...et le seuil de Neulise



Dans un univers très végétal, où la roche n'affleure jamais, le minéral est celui des terres labourables et surtout celui des nombreuses grosses fermes et des villages.

Le Rhins à Régnv



Retenues collinaires en cascade dans le Jarez des vergers

Les rivières, sinueuses et encaissées, bordées d'aulnes, ont souvent peu d'eau en été. Les Monts du Lyonnais proprement dit pâissent d'un déficit certain en la matière, auquel il est tenté de remédier par la multiplication des retenues collinaires^① qui caractérisent fortement le paysage.

Retenue collinaire isolée dans le Bassin de Coise



et dans le Haut-Beaujolais

Les sheds^② des usines de tissage de la partie centrale, les fermes du Lyonnais en U, les grands couverts du Roannais, sont autant de signes culturels spécifiques et identitaires de sous-unités paysagères par ailleurs peu différenciées.

Les grosses fermes (et les villages) apparaissent comme l'élément minéral dominant



Ferme en U, traditionnelle des Monts du Lyonnais



Grand couvert, propre au Roannais



Une usine dans le Donzy, avec sa toiture en shed

① RETENUE COLLINAIRE : PETIT ÉTANG CRÉÉ EN VUE DE L'IRRIGATION
② SHEDS : COMBLE EN DENT DE SCIE, ASSURANT UN ÉCLAIRAGE NATUREL DANS LES BÂTIMENTS INDUSTRIELS



Un relief très érodé (bassin de la Coise)



Une tonalité de couleurs plutôt chaude l'été



Aux lignes dominantes courbes, prolongées, infinies du relief s'ajoutent au Nord, celles rectilignes, de haies bien taillées.

La tonalité des couleurs est plutôt chaude avec l'or des maïs et des prairies grillées de l'été, le gris-beige des boisements de feuillus l'hiver (mais aussi les blancs et roses des vergers au printemps dans le Jarez).

Comme dans tout paysage rural de moyenne montagne, les contrastes sont forts entre feuillus et résineux, et entre végétation arborée et prairies ; la ponctuation « pointilliste » d'un habitat dispersé, souvent dense, éclaire le paysage. Dans ce site d'altitude moyenne, souvent brumeux, avec des vallées encaissées, la lumière apparaît comme voilée.

L'orientation générale Est-Ouest des versants génère de grosses différences d'éclairage du matin au soir et depuis les hauts, les étangs s'expriment en éclats lumineux. Hormis le fort trafic de la R.N.7 qui s'entend autant qu'il se perçoit, les mouvements sont ceux d'un pays tranquille, aux activités sereines.

Les haies, rectilignes, bien taillées, dessinent les courbes du relief



Vergers du Jarez, au printemps



Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais



Contraste entre le gris-beige des feuillus en hiver, le vert sombre des résineux et le vert clair des prairies



L'habitat dispersé décrit et éclaire le paysage surtout par temps sombre

Depuis le Jarez, c'est le massif du Pilat qui se profile en toile de fond. On distingue les crêts de l'œillon et de la Perdrix...



...puis l'horizon bascule en direction du massif du Forez. Ici, la tour du château d'eau de Montreynaud (repère important de Saint-Etienne) émerge des brumes de la plaine du Forez

Les plans sont essentiellement ceux de la plaine du Forez et du Roannais quand on les aperçoit ; les Monts du Pilat (depuis le Jarez), puis les Monts du Forez et de la Madeleine se profilent presque partout en toile de fond alors que les hauts reliefs du site (Tour Matagrin, Mont Tarare) s'effacent fréquemment.

Quand on pénètre la partie « Haut-Beaujolais », au Nord, le paysage se découpe en une succession de plans obliques : prairies bien encadrées par les forêts de sapins.

Les trames agricoles sont toujours très lisibles, accentuées par un patchwork^① de terres labourables et de prairies, au Sud, par les vergers dans l'extrême Ouest du Jarez, par les haies bocagères « Charolaises » au Nord, par les boisements en grandes masses dans les creux et sur les hauteurs.

L'hydrographie^② dense, découpe le relief en profondes vallées très sinueuses qui se révèlent essentiellement par l'affleurement des couverts boisés de leurs versants.

Boisement dense accompagnant le réseau hydrographique. Ici, la vallée de la Brévenne



Roanne depuis l'extrême bord du piémont. En toile de fond les Monts de la Madeleine

Le Haut-Beaujolais : une succession de plans obliques et une présence plus forte de la forêt



Patchwork de prairies et de terres labourables dans le bassin de la Coise



Les vergers du Jarez s'ordonnent au rythme d'un parcellaire bien affirmé



Le bocage s'accompagne au Nord de haies taillées, d'influence charollaise, qui cernent avec netteté le parcellaire agricole



« Vue en balcon » sur la plaine du Forez.
A l'horizon, le massif du Forez et
les « Hautes-Chaumes », point focal de la Loire



Les plus hauts reliefs sont en arrière-plan

Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais

APPROCHE SENSORIELLE

Moyens de découverte

L'approche de ces paysages se fait par un réseau dense et bien entretenu de petites routes ; la R.N.7 ne parcourt, transversalement, qu'une faible section ; la découverte de la côte est aisée depuis les routes départementales et communales qui longent son pied.

Les Monts du Lyonnais et du Beaujolais s'ouvrent parfois en balcons sur la plaine du Forez, puis sur le Roannais, mais les points hauts susceptibles de générer de vastes panoramas sont assez éloignés des côtes.

Description

Les hauts reliefs (point culminant, la Tour Matagrín située au dessus de Violay) sont en arrière-plan et une succession d'épaulements transversaux isolent des bassins de perception.

Les formes arrondies du relief, localement plus pentues (versants des vallées encaissées) parfois surlignées par le couvert forestier s'opposent à la géométrie parallélipédique d'un bâti diffus, presque toujours présent, et aux silhouettes des très nombreux villages dont la verticalité des clochers ponctue chaque bassin de perception, notamment dans le bassin de la Coise et dans le Donzy.

Opposition des formes arrondies du relief
à la géométrie orthogonale du bâti



La verticalité des clochers des nombreux villages
se fait écho !



Boisement homogène de grande étendue



Boisement diffus dense



Vergers



Habitat en villages



Elevage dominant



Culture dominante



Zone urbaine dense



Zone urbaine diffuse



Habitat dispersé



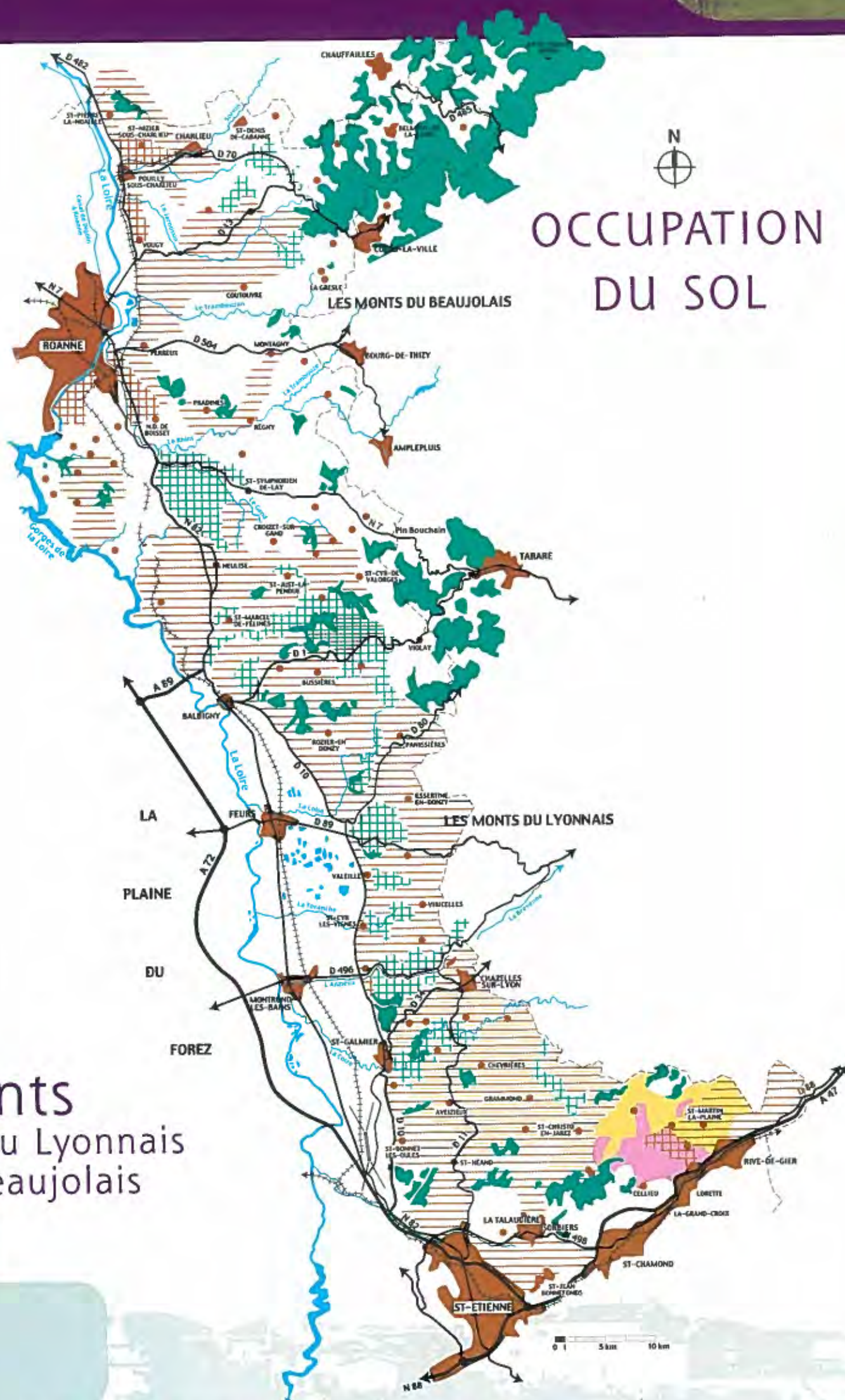
Prairies et terres labourables en proportion sensiblement égale



Etangs, rivières, fleuve



 OCCUPATION
 DU SOL



NOTA : POUR NE PAS RENDRE CETTE CARTE SCHEMATIQUE ILLISIBLE, SEULS LES NOMS DES PRINCIPAUX VILLAGES ONT ÉTÉ INDiquÉS.

bibliographie

Paysages et milieux de la Plaine du Forez

François TOMAS - 1984

Etude du paysage et du patrimoine du SIEPAR

Chantal HILAIRE - 1991

Contrat de rivière Rhins - Trambouze

Bernard FISCHESSE (CEMAGREF) - 1991

Contrat de rivière COISE

Bertrand RICHARD - 1993

**Diagnostic paysager des Gorges de la Loire en vue du classement
du site de GRANGENT**

Bertrand RICHARD - 1994

Contrat de rivière ANZON LIGNON VIZEZY

Bertrand RICHARD - 1995 / 1996

Diagnostic paysager du Parc du Pilat

Bertrand RICHARD - 1993 / 1997

Arête industrielle du Pays de Charlieu

Bertrand RICHARD - 1997

Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône

CAUE de Haute-Loire - 1997

Un projet de paysage pour les plaines du Forez et du Roannais

Patrice PIERRON - 1998

Vers un schéma de restructuration paysagère de la Vallée du Gier

Jacques SGARD - 1999

Maisons et paysages du Forez

Annick STEIN et Robert MARECHAL - 2002

(FOREZ « Monts et plaine » - Tél. 04 77 96 22 62)





Composantes naturelles

- **Si l'impact des saisons est moins marqué qu'ailleurs dans un département d'altitude**, le climat général est humide : l'espace est en effet fermé à l'Est, à l'Ouest, et dans une moindre mesure au Sud, donc sous influence septentrionale, ce qui explique l'attrait résidentiel des côtes voisines qui, aux vues, ajoutent un meilleur ensoleillement.
Les reliefs qui cernent le Roannais, ont un effet de limite très marqué côté Monts de la Madeleine, moins côté Monts du Beaujolais, encore que la côte du Rhins fasse obstacle.
L'effet de seuil (seuil de Neulise) est très marqué au Sud, que l'on arrive par la N82 ou la D8.
L'eau est fortement présente avec la force tranquille de la Loire, le canal de Roanne à Digoin, le caractère torrentiel du Renaison qui dévale les Monts de la Madeleine, les affluents de la Loire qui ont creusé fortement le plateau Nord en lui conférant un relief parfois collinaire, les sols imbibés d'eaux et les nombreux étangs Nord qui s'échelonnent de Sail-les-Bains à Saint-Germain-Lespinnasse. Certains quartiers de Roanne ou de Riorges s'appellent les Marais, les Canaux...
Aux bois, aux bocages et aux haies taillées de l'espace rural s'ajoutent les plantations d'ornement souvent très denses qui accompagnent les développements résidentiels périphériques.

Symbolique et valeur culturelle du paysage

Avec l'aménagement de la RD482, le Roannais va devenir plus encore un lieu de passage et d'accueil pour les transits estivaux. Moins fermé que la plaine du Forez, son cadre montagneux est le premier contact des gens qui arrivent du Nord avec le Massif Central : il y a donc un enjeu touristique certain pour cette région.

Conclusion

- L'unité de ce site résulte :
 - de ses limites géomorphologiques affirmées sur trois côtés,
 - de l'absence de frontières nettes entre les deux grandes sous-unités composantes : la plaine de Roanne et le plateau forestier et pastoral Nord.

Le caractère de ces paysages n'est pas très marquant. C'est le lieu de rencontre de multiples influences. On a d'ailleurs l'impression, en arrivant du Nord, que c'est la fin d'un pays (Brionnais / Bourbonnais selon le cas).

Les deux types de paysages évoluent chacun dans deux directions opposées : la vocation pastorale et forestière du Nord devrait se maintenir, tandis que la vocation résidentielle et industrielle du Sud, malgré plusieurs crises, devrait continuer à se développer, à tout le moins s'adapter aux exigences de l'économie moderne. Quant à l'occupation résidentielle très dense de la Côte Roannaise qui déborde vers Roanne, elle assure une certaine continuité entre plaine et côtes.

Le risque existe, si les tendances actuellement visibles se poursuivent, que l'agglomération Roannaise se dissolve dans un conglomérat ni ville ni campagne, ce qui justifierait de mesures d'encadrement paysager, et de développement urbain, dans le cadre d'un schéma directeur, portant sur l'ensemble du secteur Sud en vue de lui redonner unité et identité.